

La guerre civile n'a jamais été aussi proche

Plasticages sanglants de l'IRA à Belfast

BELFAST (d'après l'AFP) — Une sanglante offensive à la bombe a été lancée hier après-midi par l'IRA à Belfast. Le bilan provisoire de ces attentats en série est de 13 morts et de 120 blessés, dont plusieurs gravement atteints.

A la tombée de la nuit, la capitale de l'Ulster, où s'était établi un couvre-feu de fait, respirait la peur. La guerre civile n'a jamais été aussi proche que ce soir où chacun est traumatisé par l'horreur des scènes sanglantes de la

journée.

"Une véritable boucherie. J'ai vu voler des bras et des jambes autour de moi et je me suis retrouvé par terre avec une chaussure pleine de bouillie humaine sur le ventre", raconte un jeune serveur du pub situé en face du dépôt d'autobus d'Oxford Street où s'est produite l'explosion la plus meurtrière d'hier: six tués sur le coup, dont un enfant d'une dizaine d'années et deux soldats britanniques.

Ceux-ci patrouillaient à bord d'une voiture blindée lorsqu'ils sont passés auprès de l'automobile en stationnement dans laquelle était dissimulé l'engin de mort.

Un spectacle d'horreur attendait les sauveteurs lorsqu'ils sont parvenus à Oxford Street après s'être frayé un passage à travers l'embouteillage monstrueux que la panique a provoqué au cœur de la ville. Des débris humains jonchaient le sol sur un large périmètre,

au milieu des morceaux de verre, des gravats, des fragments de l'automobile décapotée par l'explosion; c'est à la pelle que les secouristes ont dû rassembler à la hâte des membres arrachés pour en remplir des sacs de matière plastique.

Les forces de l'ordre et les militants protestants sont persuadés que l'IRA, qui a revendiqué la responsabilité des plasticages — cherche délibérément à provoquer une guerre civile ouverte en-

tre les communautés catholique et protestante.

La colère gronde parmi les militants loyalistes, pour qui la reprise spectaculaire et sanglante de l'offensive des républicains constitue la preuve qu'aucun dialogue n'est possible.

Renforcé d'urgence à Belfast, le procureur britannique, M. William Whitelaw, a annoncé aussitôt une série d'actions de l'armée britannique contre l'IRA. Aucune précision n'a été donnée sur ces

actions, mais on croit savoir que le secrétaire d'Etat pourrait réactiver les mesures d'internement préventif contre les membres de l'armée clandestine.

Plus de 1,000 livres de gelignite ont été employés pour les quelque 26 attentats perpétrés dans divers quartiers de la ville. Cela prouve une préparation minutieuse, une volonté délibérée de porter une nouvelle fois la guerre dans le cœur de la capitale.

Voir page 6: Irlande

Ambiguïtés et inexactitudes...

M. Munro s'efforce de réfuter les propos tenus par M. Castonguay

par Donat Valois

OTTAWA (PC) — Le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. John Munro, a réfuté les récents propos de son homologue québécois, M. Claude Castonguay, sur le régime fédéral de revenu familial garanti et le programme "Nouveaux horizons" à l'intention des personnes retraitées.

"Les récentes remarques de M. Castonguay... m'ont quelque peu étonné", avoue-t-il dans une longue déclaration diffusée à Ottawa.

M. Castonguay, déclare le ministre fédéral, estime qu'un nouveau partage des pouvoirs constitutionnels est la seule solution possible aux problèmes des gouvernements fédéral et québécois dans le domaine de la sécurité du revenu. Il estime que la présente situation met le Québec dans l'impossibilité de poursuivre une politique cohérente, intégrée et ordonnée en matière de se-

curité de revenu. Et, de poursuivre M. Munro, il compte sur une somme additionnelle de \$150 millions pour élaborer sa propre politique de sécurité de revenu.

"Cela m'apparaît ambigu pour plusieurs raisons. Tout d'abord, que le Québec vienne à bout de se doter de sa propre politique cohérente et intégrée sur la sécurité de revenu peut difficilement dépendre, quant à son succès ou son échec, des décisions prises par le gouvernement fédéral sur le régime d'allocation familiale.

"Ensuite, dit M. Munro, à moins de signer une entente avec le Québec à propos du régime fédéral d'allocation familiale, les allocations en question seraient versées aux familles québécoises sous forme d'un accroissement de prestations, en vertu de la loi sur le RRRG. C'est donc dire que le Québec ne pourrait pas utiliser ces montants pour mener à bien ses entreprises provinciales orientées vers la sécurité du revenu.

"En troisième lieu, le nouveau régime fédéral, une fois adopté, contribuerait à augmenter la masse monétaire dépensée pour les allocations familiales dans chaque province du Canada. Au Québec, la somme additionnelle qui sera versée par le gouvernement fédéral s'élèvera à environ \$70 millions, et non pas à \$150 millions comme le prétend M. Castonguay.

D'autre part, le ministre fédéral est fort surpris de voir que M. Castonguay a été "très déçu" que le projet de loi sur le RRRG n'ait pas été adopté avant l'ajournement des Communes pour la période estivale.

Cette affirmation me surprend, mais m'encourage aussi, note M. Munro, ajoutant que "cet intérêt" de M. Castonguay sur la législation fédérale l'incite à faire adopter le RRRG dès que possible. "M. Castonguay sera heureux de savoir que le premier ministre et moi-même avons la ferme intention de terminer notre travail sur ce projet à la première occasion".

Poursuivant, le ministre fédéral sou-

Voir page 6: Munro

au gré du temps

Ô vieillesse amie!

Soudain attentif au sort des vieillards, pour des raisons humanitaires ou peut-être électorales, le gouvernement au pouvoir à Ottawa offre aux retraités une sorte de programme "Perspectives-Vieillesse".

La manne va descendre pour les gens âgés qui sauront s'unir pour la capter. Ils possèdent déjà l'expérience, ils auront désormais le goût et les moyens de changer le monde.

Pour eux, la vieillesse sera abolie puisqu'elle est le plus souvent le sentiment qu'il est trop tard pour agir.

Voilà une nouvelle source d'inspiration pour les poètes qui, nouveaux Ronsard, écriront des stances dans le genre: "Cueillez, cueillez votre vieillesse".

Louis-Martin TARD



Pour rafraîchir les enfants des quartiers pauvres, les pompiers de Brooklyn font gicler les bouches à incendie les jours de grande canicule. (Photo AP).

Plus ça change...

Les Québécois jouiront d'un chaud week-end...

par Gilles Provost

La vague d'intense chaleur accompagnée d'humidité qui affecte depuis déjà plusieurs jours l'est du continent nord-américain continuera de faire sentir ses effets pendant encore deux ou trois jours, prévoient les experts. A Montréal, où le thermomètre a indiqué plus de 90 degrés hier, le temps doit être un peu plus sec aujourd'hui et un tantinet plus frais (maximum de 80 ou 85!).

Demain soir, on prévoit des orages sans que le thermomètre descende pour autant.

Ce temps chaud et humide a entraîné plusieurs alertes à la pollution aux États-Unis et des pannes majeures d'électricité à New York et dans toute la Nouvelle-Angleterre.

Hier, un deuxième "blackout" en moins de quatre jours a privé plus de 200,000 personnes d'électricité pendant plusieurs heures. Les repercussions de ces panes, les plus importantes depuis 1965, ont affecté toute la Nouvelle-Angleterre.

De même, on a dû lancer des alertes devant le taux alarmant de la pollution à Pittsburgh, ainsi que dans le district de Columbia, dans le Maryland et le Connecticut.

Les Montréalais ont été relativement privilégiés: l'Hydro-Québec a fait savoir hier qu'elle a des réserves suffisantes pour satisfaire à une demande bien supérieure aux besoins actuels. En fait, l'Hydro-Québec et l'Hydro-Ontario vendent présentement de l'énergie aux États-Unis pour les aider à surmonter les difficultés actuelles.

Contrairement à ce qui se passe à New York, Montréal connaît sa plus forte consommation d'énergie électrique en hiver, à la fin de décembre, alors que les gens se chauffent beaucoup, se couchent tard et utilisent beaucoup de lumières décoratives. Le 20 décembre 1971, par exemple, la consommation a atteint un sommet de 9,230 mégawatts. Le sommet enregistré hier ne dépassait pas 6,764 mégawatts. La puissance totale maintenant disponible au Québec est voisine de 11,500 mégawatts.

A New York au contraire, la pointe de la consommation se situe en été à cause du grand nombre de climatiseurs et du fait que moins d'édifices sont chauffés à l'électricité. De plus, les installations électriques plus anciennes sont da-

Voir page 6: Week-end

Accident ferroviaire en Espagne

76 corps dans l'amas qui avait été un train

LEBRIJA (Reuter-AFP) — Le bilan provisoire de la catastrophe ferroviaire survenue à Lebrija, près de Xérès, en Espagne, est de 76 morts à 103 blessés.

L'express Madrid-Cadix, transportant 500 passagers en cette époque de vacances, a percuté de plein touet dans une courbe un autorail local.

Celui-ci, transportant 200 voyageurs dans quatre wagons, a vraisemblablement brûlé un feu rouge à la gare précédente. El Cuervo, a déclaré un porte-parole de la Compagnie nationale de chemins de fer espagnole. La plupart des morts et des blessés se trouvent dans l'autorail.

La base navale Polaris américaine de Rota a envoyé sur les lieux des équipes de soldats et de médecins, ainsi que des hélicoptères pour transporter les blessés dans les hôpitaux voisins.

Plus de 500 soldats espagnols ont donné leur sang à la suite d'un appel

radiodiffusé.

Il s'agit de la plus grave catastrophe ferroviaire survenue en Espagne depuis celle d'août 1970 qui avait fait 43 morts et 128 blessés à Bilbao.

Douze heures après la collision, les sauveteurs luttaient encore pour dégager les cadavres emprisonnés sous l'amas de ferraille. Le premier des quatre wagons du train local restait encore encastré sous les roues de la locomotive de l'express Madrid-Cadix.

Les causes de cette catastrophe ferroviaire n'ont pas encore été officiellement élucidées. Il semble cependant que l'autorail qui transportait quelque 200 voyageurs et assurait un service local entre Cadix et Séville, se soit engagé, au sortir de la petite station de El Cuervo, défaut d'aiguillage ou erreur du machiniste, sur une voie unique où circulait déjà l'express Madrid-Cadix avec ses 500 voyageurs.

Le PQ répond à Trudeau au sujet du bilinguisme

Le Parti québécois, que le premier ministre du Canada accusait cette semaine de lui avoir donné à ce sujet "un coup dans le dos", a répliqué hier qu'il jugerait pernicieuse la politique de bilinguisme de M. Trudeau s'il n'était déjà convaincu qu'elle est irréalisable.

Dans un communiqué signé par MM. Camille Laurin et Jacques Parizeau, le PQ explique que cette politique tente d'inciter les Québécois francophones à lâcher la proie pour l'ombre en troquant leur épanouissement collectif dans un Québec français contre l'usage administratif et isolé du français dans certains coins du Canada anglophone; extension du bilinguisme au Québec et "saupoudrage" artificiel de français dans l'administration canadienne, résume le PQ.

Voici le texte intégral de ce communiqué:

"Dans sa conférence de presse d'il y a trois jours, le premier ministre du Canada a accusé les nationalistes et les séparatistes du Québec d'avoir donné "un coup dans le dos" dans sa politique de bilinguisme pan-canadienne.

"C'est sans doute la première fois que monsieur Trudeau reconnaît l'existence d'obstacles politiques réels à ce qui a été son grand rêve depuis quelques années. Recourir à l'image du "coup dans le dos" est destiné à maintenir dans le Canada anglais celle d'un mouvement indépendantiste répréhensible quant à ses moyens et peu honorable dans ses objectifs. Mais tout cela n'est que billevesées d'un pouvoir central qui multiplie souvent involontairement, depuis quelques mois, sa reconnaissance de l'ampleur que prennent les forces indépendantistes au Québec.

"Nous profitons donc de l'occasion qui nous est fournie par le premier ministre du Canada pour réitérer que, bien loin de vouloir saborder de façon détournée sa politique de bilinguisme, nous la jugeons pernicieuse si nous n'étois pas déjà convaincus qu'elle est irréalisable.

"Elle serait pernicieuse en donnant aux francophones une fausse sé-

curité quant à l'avenir. On consoliderait ainsi et on étendrait le bilinguisme au Québec, conçu comme étant le français à la maison et l'anglais au travail, contre l'assurance d'une poignée de postes administratifs consentis à des francophones bilingues de l'ouest ou des provinces maritimes et contre des formes d'utilisation du français dans la

Voir page 6: PQ

La FTQ dénonce les "scabs" et l'espionnage antisyndical

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

TORONTO — La Fédération des travailleurs de l'Ontario a défilé, lors d'une conférence dans la ville-reine, hier, un rapport de 300 pages sur l'activité des briseurs de grève professionnels dans cette province.

Le rapport, préparé par un comité spécial de la Fédération, étaye une quinzaine de recommandations, la principale étant que le mouvement syndical exerce des pressions sur le gouvernement de Queen's Park pour que celui-ci déclare illégaux l'activité des briseurs de grève professionnels, ainsi que l'espionnage antisyndical. On recommande aussi l'établissement d'un groupe chargé de lutter contre ces méfaits et l'organisation d'une vaste campagne d'information des travailleurs syndiqués et de la population en général des dangers qu'ils posent pour l'ordre public et le climat social.

L'auteur de rapport de la FTQ, Mark Zwelling, soutient que les bris de grève professionnels et l'espionnage antisyndical (qui informe souvent à point nommé l'employeur des campagnes d'organisation syndicale en cours dans leur établissement) sont fort répandus en Ontario. Depuis 1965, une cinquantaine de grèves auraient ainsi été écrasées dans la province, et démolies les syndicats qui les avaient déclenchées. Quant à l'espionnage antisyndical, le rapport

Voir page 6: FTQ

Le gouvernement reconnaît que les nouvelles tours n'offrent pas encore le confort souhaité

par Gilles Lesage

QUÉBEC — "Les premiers occupants des nouveaux immeubles de la Cité parlementaire n'ont pas trouvé le confort, l'atmosphère et la qualité d'aménagement auxquels le programme de communication interne les avait préparés."

"Les faits sont là, tout déplorable qu'ils soient."

Cette citation n'est pas de fonctionnaires mécontents des conditions de travail qui sont les leurs depuis quelques mois dans les "complexes" gouvernementaux, particulièrement dans la tour de plus de trente étages (l'immeuble "G"). LE

DEVOIR a fait écho hier à ces doléances et à ces récriminations.

Ce texte est tout ce qu'il y a de plus officiel: il est en effet signé par MM. Gilles Bergeron, sous-ministre des communications, et Claude Rouleau, sous-ministre des travaux publics. Il est publié dans le dernier numéro de "Habitat Paysa-G", bulletin interne destiné à aider les milliers de fonctionnaires à se familiariser et à s'adapter à la nouvelle cité parlementaire où ils sont transplantés de tous les coins de la capitale.

Le texte ajoute: "Tenter de faire amen-

de honorable pour avoir présenté un idéal et des objectifs qu'on n'atteindra que dans quelques mois n'apporterait aucune solution. Il serait également superflu d'expliquer ou de justifier les délais de construction et de livraison."

Le gouvernement admet donc qu'il y a des problèmes; mais à son avis, ils se résorberont avec le temps et il ne saurait être question de remettre en cause l'aménagement paysager qui a été envisagé; tout au plus sera-t-il nécessaire de procéder à des ajustements, somme toute mineurs.

"L'envergure de l'entreprise commandée de l'indulgence et la patience", disent MM. Bergeron et Rouleau, en évoquant la course contre la montre "en dépit des circonstances trop souvent adverses".

Les deux sous-ministres terminent leur texte ainsi qu'il suit: "Le déplacement massif de 6,000 personnes, le plus considérable qui se soit jamais vu en aménagement paysager, contribuera à créer l'une des cités parlementaires les plus dynamiques et les plus fonctionnelles du Canada. C'est une oeuvre collective qui s'in-

tègre dans le programme de la réforme administrative du gouvernement du Québec."

Rencontré hier matin, M. Rouleau ne nie pas qu'il y ait des problèmes d'adaptation, mais à son avis certains les exagèrent parce qu'ils s'ennuient de leurs bureaux conventionnels. Des problèmes du genre, dit-il, l'individu en rencontre lorsqu'il déménage d'un appartement à l'autre le premier mai. Il en a pour un mois à se retrouver dans ses affaires. A plus forte

Voir page 6: Tours

L'HOMME CULTIVÉ
LIT
Nouvelles
Littéraires
PARIS FRANCE
L'HÉBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTUELLE
60 cents - vente au numéro et par abonnements

Qui vole à l'étalage et pourquoi?

par Renée Rowan

Les femmes volent-elles à l'étalage plus, autant ou moins que les hommes? Les jeunes volent-ils plus, autant ou moins que les adultes? Volent-ils à l'étalage pour s'amuser, par nécessité, parce qu'ils sont kleptomanes ou voleurs?

Autant de questions et plusieurs autres encore auxquelles ont accepté de répondre, jeudi, des clients du magasin centre-ville de la maison Eaton.

Pourquoi ce questionnaire?

Par qui était-il administré? Il s'agit d'une initiative de l'École de criminologie de l'université de Montréal qui a reçu du solliciteur général du Canada une subvention pour analyser les possibilités de mettre sur pied, dès l'automne, une clinique de criminologie, tout comme la faculté de médecine a son hôpital universitaire.

Les études préliminaires à la création de la clinique ont été confiées à deux étudiants de l'école, Normand

Henri et Annie-Claude Scholtes, qui travaillent sous la direction du professeur Emerson Douyon.

Dans une première étape, ils ont décidé de limiter leur intervention au niveau du vol à l'étalage chez les jeunes de la région de Montréal.

Lorsqu'un jeune est appréhendé pour vol à l'étalage par le service de sécurité d'un grand magasin ou d'un magasin d'alimentation, nous dit au cours d'une entrevue Normand Henri, il est amené au bureau de la sécurité où

il est soumis à un interrogatoire par lequel il se reconnaît coupable du vol.

Les autorités du service de sécurité de l'établissement décident alors si ce jeune doit être réintégré à la cour de bien-être social ou s'il doit tout simplement être retourné chez ses parents.

Le choix de l'une ou de l'autre de ces solutions est laissé entièrement à la discrétion du service de sécurité. Ce choix dépend habituellement de la gravité du vol, de la récidivité, de la coopération du jeune au moment de l'interrogatoire et d'autres facteurs du même ordre.

C'est dans ce processus que la clinique de vol à l'étalage peut intervenir. Plutôt que de baser la décision d'envoi à la cour sur de simples données factuelles qui ne discriminent pas entre les sujets, souligne Normand Henri, les criminologues à l'emploi de la clinique seraient en mesure de poser un diagnostic de dangerosité sociale et de degré d'antisocialité de l'individu ainsi qu'un pronostic quant à ses chances de récidiver, de s'orienter vers une "carrière" criminelle ou simplement d'arrêter de commettre des actes antisociaux.

Jusqu'à maintenant, les initiateurs du projet ont rencontré une trentaine de jeunes de 12 à 17 ans qui s'étaient emparés à l'étalage de cosmétiques, bijoux, disques, livres, etc.

Ils leur ont fait subir trois tests d'évaluation (test de socialisation, de délinquance ré-



Deux étudiants de l'école de criminologie de l'université de Montréal soumettent les clients du magasin Eaton à un questionnaire sur le vol à l'étalage (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

veérie et questionnaire du champ relationnel du sujet avec autrui). Ces jeunes leur ont été référés par les avocats des magasins impliqués et dans quelques cas par certains juges de la cour de bien-être social avant qu'ils n'imposent leur sentence.

Le but de cette rencontre est avant tout d'amener le jeune à verbaliser sur les motifs qui l'ont amené à voler. La clinique fait alors des recommandations sur le cas qui lui est soumis et assure de sa collaboration tous les organismes susceptibles d'aider le jeune à orienter sa conduite future.

Diagnostics et pronostics

permettent aux autorités des grands magasins et des magasins d'alimentation de prendre la décision qui s'impose en s'appuyant sur des bases scientifiques. Les mesures correctives sont alors plus appropriées.

De la même façon, les diagnostics et les pronostics posés permettent aux juges de la cour de bien-être social de mieux connaître le jeune voleur à l'étalage qui comparait devant lui, favorisant ainsi un traitement davantage individualisé.

Dans nos rencontres avec les jeunes, nous dit Normand Henri, nous nous sommes aperçus que, souvent, le milieu fa-

miliaire est perturbé, que le jeune ne se sent pas compris de ses parents ou que le dialogue entre les uns n'existe pas. Dans certains cas, nous avons même rencontré les parents et l'accueil s'est révélé favorable.

Le questionnaire soumis jeudi aux clients du magasin Eaton fait partie de la deuxième étape du projet. Il a pour but de connaître l'opinion du public sur le vol à l'étalage et en même temps de leur donner de l'information.

Une clinique du même genre se tiendra au cours des prochaines semaines dans d'autres grands magasins et marchés d'alimentation.

Les ports de G.-B. paralysés

LONDRES (Reuter) — Les ports britanniques étaient touchés hier par deux conflits différents, mais qui ont le même résultat: la paralysie presque totale et la menace qui en résulte pour l'économie britannique.

A Londres, les camionneurs ont renforcé leur blocus du port, en représailles contre le mouvement de boycottage décidé par les dockers contre les conteneurs. Le port de Londres est pratiquement paralysé et pourrait l'être complètement dans quelques jours. Le blocus des camionneurs ne sera, pour le moment, pas étendu à d'autres ports.

Dans le nord-ouest de l'Angleterre, 63 navires sont immobilisés à quai dans l'estuaire de la Mersey, à la suite d'une grève des 10.000 dockers de cette importante région portuaire. Le conflit porte sur les conditions de travail dans une des plus importantes firmes de la place.

A Londres, le port est déserté comme un dimanche, et plusieurs centaines de dockers sont rentrés chez eux. Le conflit trouve son origine dans l'inquiétude des dockers, face à la conteneurisation des transports maritimes qui, estiment-ils, menace leurs conditions d'emploi.

Depuis plusieurs semaines, les dockers boycottaient les conteneurs, qui sont transportés par camions, et les camionneurs étaient ainsi privés de travail.

Services sociaux et de santé

La mission régionale s'est mise à l'oeuvre à Montréal

La mission régionale responsable de l'implantation d'un Conseil de la santé et des services sociaux dans la région de Montréal s'est officiellement mise en œuvre au cours des derniers semaines.

Le rôle du futur conseil régional consiste à susciter la participation de toute la population à l'administration et au fonctionnement des organismes de santé et de ser-

vices sociaux et à servir de lien entre le public, le ministère des affaires sociales et les établissements.

D'ici quelques semaines, les diverses catégories d'établissements et de groupes qui participent à la formation du conseil régional seront réunies. Rappelons que les maires des municipalités doivent élire quatre membres au conseil d'administration, les universités deux membres, et

les Cegeps, un. En plus trois représentants de chacun des CLSC, centres hospitaliers, centres de services sociaux et centres d'accueil devront être élus au conseil d'administration du CRSSS.

La mission dressera aussi la liste des groupes socio-économiques de la région qui seront consultés pour la nomination de deux membres au conseil d'administration du CRSSS. La mission régionale de Montréal est animée par Mlle Louise Delorme du Conseil de bien-être du Québec, assistée de plusieurs représentants d'organismes de santé et d'affaires sociales.

Habitation: un projet incomplet, dit le CCDS

Le bill C-213 modifiant la loi Nationale sur l'habitation qui a subi la première lecture aux Communes le 12 juin dernier est intéressant mais incomplet, selon le Conseil canadien de développement social.

Une législation même progressiste qui n'est pas assortie d'un financement adéquat pour permettre de mettre sur pied des programmes d'habitation finit par être décevante, dit le rapport publié ces jours derniers par le comité d'habitation CCDS.

L'échelle actuellement prévue du financement des différents programmes de rénovation, d'amélioration des quartiers, d'accès à la propriété, ne suffit pas à venir à bout des pressants pro-

blèmes de logement qui se posent à un grand nombre de Canadiens à revenu faible ou modéré.

"Même si nous pensons qu'il faudra un financement beaucoup plus élevé pour mener à bien les nouveaux programmes d'amélioration des quartiers, nous croyons aussi que les nouvelles mesures ne devraient pas entraîner une réduction de l'envergure et de l'intensité des programmes actuels d'habitation à prix modique, surtout de l'habitation sociale".

Selon le CCDS, il faudra affecter plus de ressources au secteur domiciliaire de l'économie si l'on veut que le Canada en vienne un jour à assurer le droit à un logement décent d'un prix abordable à tous.

À la campagne, sur une ferme?

Cherchez-vous une forme de vacances différentes, originales et peu coûteuses?

Des étudiants du Saguenay-Lac-Saint-Jean vous proposent d'aller vivre sur une ferme pendant une ou deux semaines, selon votre choix, dans leur région. Ils ont déjà dressé un inventaire d'un certain nombre de fermes où les fermiers vous accueilleraient chaleureusement. Ces fermes sont situées à Albanel, L'Assommoir, Grande-Baie, Saint-Cœur de Marie, Saint-Marguerite-Marie, Saint-Prime et Girardville, tout près du lac Saint-Jean.

Grâce à une subvention du

programme fédéral Perspectives-Jeunesse, des étudiants de cette région ont pu dresser une liste qui est maintenant à la disposition des Québécois avides de vacances en milieu rural. Ce nouveau type de tourisme s'adresse particulièrement aux citoyens fatigués des bruits et des pollutions de la ville, disent les étudiants de Chicoutimi.

On peut obtenir la liste des fermes ainsi que les numéros de téléphone en s'adressant à Gilles Simard ou Claude Tremblay du projet "Vacances rurales" à Chicoutimi (tél. 549-4354, poste 374).

Courrier du cinéma

PARIS (AFP) — Jean Gabin incarnera Gaston Dominici à l'écran dans un film de Claude Bernard-Aubert (qui a déjà réalisé "Patrouille de choc" et "Les portes du feu").

Le film relatera une des plus célèbres énigmes policières de l'après-guerre. En 1952, une famille de touristes britanniques est assassinée à proximité de la ferme des Dominici en Haute-Provence. Le patriarche de la famille, Gaston, fut accusé du crime mais l'affaire ne fut jamais complètement éclaircie.

Annie Girardot sera la vedette du prochain film d'André Cayatte, "Il n'y a pas de fumée sans feu". Ce scénario d'André Cayatte, dont les dialogues ont été écrits par Pierre Dumayet, raconte l'histoire d'un couple qui lutte pour sauver son bonheur menacé par la colonie.

Mireille Darc et Bernard Fresson seront les autres interprètes de ce film.

Le prochain film de Claude Chabrol, "Les noces rouges", s'inspirera d'un fait divers authentique: l'histoire de deux amants, tous deux mariés, qui, au lieu de s'enfuir ensemble, tuent leurs conjoints respectifs.

C'est vraisemblablement Stéphane Audran qui sera l'une des vedettes. Les prises de vue du film doivent commencer cet été dans l'Indre.

Philippe Noiret sera la vedette du prochain film d'Yves Boisset, "Monsieur Joseph". Ce film est inspiré de l'histoire de Joanovici, un exilé roumain, qui conquiert un empire industriel, connaît la gloire, la prison, et mourut dans la misère.

Cet acteur est également le héros du premier film d'Edmond Frees, (qui débuta dans le cinéma comme chef machiniste de Jean-Luc Godard), "Le trèfle à cinq feuilles". Trois rôles attendent actuellement Maurice Ronet: celui d'un décorateur parisien cynique et blasé dans "La chambre rouge" de Jean-Pierre Berckman, réalisé à Namur d'après une nouvelle de Françoise Mallet-Joris. Celui d'un commissaire de police dans "Le malfait", tourné sous la direction de Bruno Gantillon, avec Bruno Crémer. Enfin, il sera financier séduisant dans le "Don Juan" de Vadim, et une des cinq victimes que Brigitte Bardot réduit à sa merci.



Ne vous amusez pas dans l'eau avec des jouets gonflés d'air. Gardez-les sur la plage où ils ont leur place.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

- Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
- Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
- Toute erreur doit être signalée immédiatement.
- S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

LONGUEUIL, spacieux, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$97, sortie laveuse, sècheuse, incluant chauffage, eau chaude, y compris compte d'électricité personnel. Pour renseignements Tél.: 677-0995 ou 679-3050.

APPARTEMENTS À LOUER

ARCAND, près de Sherbrooke, 2 sous-sols modernes, chauffés et meublés. Tél. 256-1094. 24-7-72

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS, vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'au-baine. 212 Beaubien est. Tél. 276-9067. 1-8-72

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, Jour 331-0251, soir 667-0774. J.N.O.

ABSOLUMENT besoin toutes sortes d'antiquités, meubles, petits pianos, objets d'arts, horloges, etc. Tél.: 374-1224. 25-7-72

ACHATS

DESIRONS ACHETER livres canadiens et revues canadiennes de tout genre. Tél.: 844-1816. 2-10-72

AIDE DEMANDÉE

AIDE-ménagère demandée pour tenir maison avec 2 enfants. Nourrice, logée, chambre privée avec TV. Téléphoner entre 9h a.m. et 5h p.m. à 637-5403. 26-7-72

A VENDRE

Ensemble complet de plongée sous-marine. Cause départ. Prix à débattre. Tél.: 323-2492 entre 6h. et 8h. du soir. 24-7-72

AUTO À VENDRE

MERCEDES 220 SEB 1962, 6 cylindres, injection, modèle rare, meilleure offre. Tél. 728-0172 24-7-72

TOYOTA COROLLA 71, cause départ, couleur crème avec radio, très bon état. Tél. 323-2492 entre 6h. et 8h. du soir. 24-7-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Le Centre de psychiatrie communautaire est à la recherche d'un(e) **ERGOTHÉRAPEUTE** pour un nouveau département interne (section francophone).

Exigences: La personne doit être graduée d'une école reconnue - compréhension de l'anglais - 2 ans d'expérience en psychiatrie de préférence.

Traitement: Selon l'échelle du ministère des affaires sociales.

Prière de contacter: Mme Diane Dolansky, Directrice du service d'ergothérapie, Douglas Hospital, 6875, boul. LaSalle, Montréal 204. 24-7-72

FEMMES DEMANDÉES

CITÉ DE LACHINE
STÉNO-DACTYLO DEMANDÉE
Sténo-dactylo bilingue, avec expérience. Salaire selon compétence. Avantages sociaux de l'emploi.

UNE PRIME D'ANCIENNETÉ DES VACANCES DES CONGES EN MALADIE UNE ASSURANCE-MALADIE UNE ASSURANCE-VIE UN FOND DE PENSION

Les demandes d'emploi doivent être adressées à mon bureau, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine.

BERNARD COMEAU
Directeur des Finances par intérim
Cité de Lachine

BUREAU À LOUER

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL
Édifice commercial nouvellement renové. Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres.

211 du St-Sacrement
Tél.: 844-3361
poste 238 J.N.O.

COTE DES NEIGES, coin le plus achalandé en ville, local décoré, idéal pour bureau. Tél.: 738-1196. 24-7-72

CHALET À VENDRE

SAINT-SAUVEUR, deux milles à l'ouest du Mont-Habitat, domaine du Mont-Plaza, chalet neuf meublé, chauffage électrique, living avec 2 foyers, 4 chambres, lac privé. Tél.: 1-227-3948 24-7-72

CHALET À VENDRE OU À LOUER

ST-SAUVEUR, Mont-Suisse, passé Mont-Habitat, choix de beaux chalets, tout confort désiré, entièrement équipés. Foyer vue panoramique. Saison hiver. Vente termes faciles. 1-227-3438. 24-7-72

COURS PRIVÉS

ATELIERS LITTÉRAIRES, septembre: inscription immédiate requise. Pratiquez l'art d'écrire avec le romancier Yves Thériault. Horaires faciles, jour ou soir. 486-6679. J.N.O.

DEMEUNAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT, déménagement local, longue distance, emballage, entreposage. 725-2421. 24-7-72

FEMMES DEMANDÉES

GARDIENNE expérimentée, de 10h à 6h., 5 jours par semaine, bébé de 8 mois et légers travaux. Ille des Soeurs. Appeler 769-6085, après 6h. 24-7-72

PERSONNE fiable pour garder fillette 18 mois et pour légers travaux. Bon foyer, congés, \$40; Lauretides. Références et photo. Ecrire à C.P. 357, St-Donat de Montcalm. 27-7-72

SECRÉTAIRE demandée pour bureau juridique. Expérience désirable mais pas essentielle. Bilingue, adaptable. Travail varié, salaire intéressant. Ecrire à la main donnant résumé de votre expérience, à: Case 305, Le Devoir 211, du St-Sacrement, MtL. 27-7-72

AIDE FAMILIALE, savoir cuisiner, tenir maison, fillettes 8 et 3 ans; doit loger; congé en semaine; excellentes conditions. Saint-Lambert 672-5781 ou 336-6620. 24-7-72

GOVERNANTE francophone demandée pour prendre soin d'un bébé et antillais et pour travaux ménagers. Chambre et salle de bains privées. \$40 par semaine. Tél.: 684-1670. 20-7-72

SECRÉTAIRE légale pour bureau d'avocats. Bilingue, un peu d'expérience souhaitable. Tél.: 697-6998 après 5h. 31-7-72

MAISONS À VENDRE

MAISON d'été, style canadien, située au bord de la mer à Saint-Pierre de Malbaie. Très belle vue sur le Rocher Percé et l'Île Bonaventure. \$12,500. Gilles Pelletier 866-1964. 31-7-72

MAISONS À LOUER

BOUCHERVILLE: Bungalow 5 1/2 pièces, plus sous-sol comprenant 2 chambres, une salle de bain et salle de séjour partiellement finie, potager. \$220 mensuel. Disponible début août. Tél.: 655-7580 entre 17h. et 20h. 24-7-72

AHUNTSIC, rue Christophe-Colomb, cottage 7 pièces, 1 1/2 salle de bain, salle de jeu, grand terrain isolé, poêle, frigo. Libre le 1er septembre. \$250. Tél. 387-7727. 24-7-72

MAISONS DEMANDÉES

DESIRE louer maison canadienne en pierre, 7 ou 8 pièces, bon état, foyer, grand terrain, endroit tranquille si possible. Tél.: 482-6745 ou 688-6101. 24-7-72

PROPRIÉTÉS À VENDRE

À VENDRE
IMMEUBLES
REALTIES
WESTMOUNT

OUVERT POUR INSPECTION
dimanche 2-4 p.m.

N.D.G.
5231 AVENUE BRILLON

A deux pas de Villa-Maria, près de l'École secondaire Saint-Luc, cottage de 8 pièces. 5 chambres à coucher, garage, sous-sol très vaste. Prix \$29,000. H. Bourgeois 484-0605. 24-7-72

PROPRIÉTÉ À LOUER OU À VENDRE

BROSSARD, bungalow de 8 pièces, salle à manger, sous-sol fine avec foyer. 4 chambres. 2 garages. Prix courant \$25,000. Comptant à discuter. Occupation en septembre. Tél. 678-1352. 24-7-72

PERDU

CHIENNE blonde-roux, pattes et poitrine blanches. Tél.: 486-6759. 24-7-72

TAILLEURS

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSÉ. Faites rajuster vos vêtements, habits ou peletons transformés en devant simple, dernier cri.

DROLET TAILLEUR
SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesure
351 RUE GUIZOT
Tél.: 388-2532 24-7-72

les MOTS CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- Action de blanchir le linge.
- Premières notions d'une science. — Est couché.
- Négligé. — Magnésium.
- Abbréviation familière de cinéma.
- Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Conforme à la règle.
- Papillon nocturne. — Son.
- Altesses Royales. — Tournent au nord (vent). — Iridium.
- Gélie des eaux. — Ingénuité.
- Du dialecte provençal. — Issu du même père et de la même mère.
- Femme aimée. — Adverbe de lieu.
- Double siège à dossier, fixé sur le bât d'un mulet. — Mesure chinoise.
- Conspues. — Un des métaux usuels, blanc.
- Arme ancienne. — Douze mois. — Volonté.

Verticalement

- Action de bronzer. — Compagnie.
- Ce qui éclaire les objets et les rend visibles. — Renforce l'affirmation.
- Terme de civilité. — Gran-

de cuiller à long manche, pour servir le potage.

4-Ville de Yougoslavie. — Zinc. — Fixe avec des clous.

5-Curium. — Gaz rare. — Ciel.

6-Sortie du rang par effraction hors des vaisseaux sanguins (plur).

7-Ce qui entre dans la composition d'un mélange.

8-Saint. — Enivrée. — Dans.

9-Franchement.

10-Leste. — A toi. — Argent.

11-Eau-de-vie. — Devenir vieux.



Le folklore à l'honneur à TdH

Grâce à une subvention du ministère de l'immigration du Québec, les Québécois auront l'occasion d'assister, au cours de l'été, à différents spectacles folkloriques organisés par le Conseil des arts populaires ethniques du Québec, en collaboration avec les associations ethniques de Montréal. C'est ainsi qu'à l'occasion de l'ouverture de Terre des Hommes, le Conseil des arts populaires ethniques du

Québec, que préside M. Pierre Marunczak, présentera aujourd'hui, un spectacle de deux heures auquel prendront part des Québécois de dix origines différentes, soit les Québécois d'origine portugaise, chinoise, polonaise, indienne, ukrainienne, estonienne, hongroise, japonaise, italienne et arménienne. Le spectacle aura lieu à 14h, à la Place des Nations. En outre, il y aura spectacle tous les dimanches de l'été, au kiosque international de Terre

des Hommes, à 14h. Voici le calendrier de ces spectacles: dimanche, 23 juillet: danses hongroises et italiennes; dimanche, 30 juillet: danses arméniennes et philippines; dimanche, 6 août: danses ukrainiennes; dimanche, 13 août: danses indiennes; dimanche, 20 août: danses japonaises et slovaques; dimanche, 27 août: danses chinoises et polonaises; dimanche, 3 septembre: danses portugaises, estoniennes et irlandaises.

La famille de la victime du détournement touche \$100,000

SAN DIEGO, Calif. (PA) — La famille d'un Canadien qui a été tué durant une tentative de détournement alors qu'il voyageait à bord d'un réacteur des Pacific Southwest Airlines, a reçu un chèque de \$100,000 grâce à une assurance couvrant les risques prises en avion.

On croit que c'est là la première assurance payée à la suite d'une tentative de détournement, a indiqué M. Eugene R. Brady, président de Tele-Trip Co.

M. Stanley Carter, un Québécois de 66 ans, qui habitait à Longueuil, a été atteint d'une balle, durant un échange de coups de feu entre le FBI et deux pirates qui avaient pris possession de l'appareil, à l'aéroport international de San Francisco, le 5 juillet. Le FBI a affirmé que M. Carter avait été abattu par des pirates.

C'est Gail Anne Spackman, fille de M. Carter, qui a reçu le chèque. Tele-Trip, la plus importante compagnie d'assurance pour les voyageurs aériens, est une filiale appartenant entièrement à la Mutual of Omaha.

Ingénieur de chemin de fer à sa retraite, M. Carter avait acheté la police d'assurance avant de monter à bord de l'avion, à Sacramento. Il allait s'installer définitivement à San Diego avec sa femme.

Les deux pirates ont été tués et deux autres passagers ont été blessés, durant la bataille qui a suivi un assaut en règle des agents du FBI. Les pirates tenaient les passagers et l'équipage prisonniers; ils demandaient une rançon de \$800,000 contre leur libération ainsi que la promesse d'être conduits en Sibérie.

Garderie Gemma Palgani

Les enfants de 3 à 6 ans de langue française, anglaise et italienne sont invités à fréquenter le Centre Gemma Palgani, organisme sans but lucratif qui offre les services d'une garderie et d'une école maternelle.

Le Centre Palgani peut recevoir 60 enfants. Il est dirigé par les Soeurs oblates du Saint-Esprit. Le tarif de la garderie est de \$1,50 par jour; les enfants y sont reçus de 6h à 17h30.

Ottawa participerait au projet de Cabano

QUEBEC (PC) — Le quotidien québécois Le Soleil rapportait hier avoir appris de sources officielles que le gouvernement fédéral participera au financement de la cartonnerie populaire de Cabano.

Selon Le Soleil, l'accord du gouvernement fédéral au projet serait maintenant assuré et la nouvelle serait annoncée "à grand renfort de publicité", au cours de la semaine prochaine, par le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand.

L'auteur de l'article affirme que les récentes déclarations du ministre québécois de l'industrie et du commerce, M. Guy Saint-Pierre, ont en quelque sorte forcé la main au gouvernement canadien pour qu'il adhère au projet.

Rappelons que M. Saint-Pierre a déclaré mercredi, lors d'une entrevue télévisée, que le projet de Cabano était "financièrement rentable" et n'avait plus besoin que de la participation fédérale pour être mis en chantier.

A Cabano, un des responsables du projet et président du Comité de survivance de cette ville, M. Jos Landry, a déclaré jeudi qu'il savait officiellement, à la suite des déclarations du ministre québécois, qu'un accord interviendrait avec Ottawa.

La participation du gouvernement central à ce projet évalué à environ \$30 millions serait de l'ordre de \$8 millions.

De son côté, le gouvernement du Québec verserait par l'entremise de REX-FOR la somme de \$7 millions tandis que le reste de l'investissement nécessaire viendrait du Mouvement Desjardins, de l'entreprise privée et des citoyens de Cabano.

Le 15 juillet dernier, lors d'une visite à Montmagny, le ministre de l'expansion économique régionale avait déclaré que la décision du gouvernement fédéral concernant la cartonnerie de Cabano serait connue dans la semaine du 25 juillet, soit la semaine prochaine.

Dans les municipalités

Québec défraie la création de commissariats industriels

par Denis Giroux

Le gouvernement du Québec financera partiellement l'effort de promotion industrielle des municipalités de la province en leur versant jusqu'à 50% des frais encourus pour la création de commissions industrielles municipales.

M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'industrie et du commerce, a en effet dévoilé hier à Montréal, les modalités d'un programme de stimulation à la création de commissariats industriels.

Selon ce programme dont le budget prévu par le MIC est de \$4 millions mais qui n'en coûtera que \$1,2 million en 1972, le ministère de M. Saint-Pierre défraiera jusqu'à concurrence de 50% et avec un maximum de \$30,000 les dépenses entraînées par la mise en place de commissariats industriels.

Ce programme cherche à corriger une lacune au Québec puisque l'Ontario compte cinq fois plus de commissaires industriels que le Québec. M. Saint-Pierre estime que les commissaires industriels jouent un rôle fondamental dans le développement économique d'une région et que leur rôle est déterminant dans la lutte très ardue que se livrent les provinces pour susciter l'implantation d'industries sur leur territoire.

Le ministre a précisé hier que le mode d'attribution des subventions avait été conçu de telle façon que les fusions de municipalités ne soient pas entravées.

"Au contraire, a dit M. Saint-Pierre, notre définition des zones municipales éligibles devrait favoriser le mouvement de regroupement des municipalités qui se dessine déjà au Québec".

Le programme ne vise pas les grandes agglomérations comme Québec et Montréal où la somme de \$30,000 apparaîtrait dérisoire. Il cherche plutôt à favoriser l'emploi de commissaires industriels par une toule de municipalités entourant ces grands centres comme Saint-Jean, Saint-Hyacinthe, Verchères, etc... Le ministère de l'Industrie et du commerce prévoit qu'une quarantaine de municipalités se prévaudront des avantages du nouveau programme dès cette année et ce chiffre devrait s'accroître avec les années, y espère-t-on.

Les subventions gouvernementales sont d'une durée d'un an, ce qui fait que pour obtenir la somme d'un plus \$30,000, les municipalités devront se



M. Guy Saint-Pierre

plier annuellement à un long processus bureaucratique décrit dans un pamphlet explicatif et qui, à lui seul, devrait accaparer une bonne partie des efforts des commissaires industriels.

Les subventions qui ne sont accordées qu'après approbation par le ministère de l'Industrie et du Commerce des objectifs, budgets et cadres de la commission industrielle municipale sont de plus susceptibles d'être annulées lorsque le MIC jugera que les buts visés ont été atteints.

Le PQ rejette l'offre de Loubier

Le Parti québécois a rejeté l'offre d'Unité-Québec de ne pas faire d'opposition à M. René Lévesque s'il se présente dans le comté de Duplessis, vacant depuis la mort de M. Henri Coiteux, député libéral.

Le chef d'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, a déclaré jeudi que le chef du Parti québécois devrait siéger à l'Assemblée nationale. En 1970, M. Lévesque était battu dans une élection générale où il se présentait pour la première fois comme séparatiste.

Le Parti québécois n'a pas besoin de

M. Loubier pour déterminer son attitude, a déclaré M. Camille Laurin, leader du parti à l'Assemblée nationale.

"Au fond, dit-il, le chef d'Unité-Québec tente de détourner l'attention sur le fait que son parti est en perte de vitesse et que ses chances sont nulles dans le comté de Duplessis où le Parti québécois a recueilli près de 3 pour cent du vote en 1970". Quant au référendum sur la constitution que réclame M. Loubier, c'est un écran pour cacher la faiblesse de son parti, selon le Dr Laurin.

Un juge dénonce l'inefficacité à la nouvelle Place de la justice

Le juge Guy Guérin, de la Cour des sessions, a vertement dénoncé l'inefficacité régnant à la nouvelle Place de la justice, à Montréal, après avoir attendu 45 minutes dans la salle des comparutions.

C'était la première fois qu'un juge soulignait certains défauts de l'édifice moderne de 17 étages, bien que divers fonctionnaires de l'endroit se soient plaints presque tous les jours depuis l'inauguration de la Place de la justice.

On critique surtout la disposition et la répartition des salles, l'étroitesse des tribunaux et l'impossibilité de maintenir une coordination adéquate entre les bureaux des officiers de liaison au quatrième étage, les bureaux des greffes au premier, et les salles de comparution au troisième.

Jeudi, le juge Guérin était prêt à siéger dans la salle des comparutions au troisième.

Jeudi, le juge Guérin était prêt à siéger dans la salle des comparutions, à 10 heures. Mais, les seules autres personnes présentes étaient un avocat et des journalistes.

Après avoir attendu 45 minutes, le juge a déclaré: "Messieurs, nous attendons ici depuis un bon moment. Nous attendons les dossiers. Nous attendons les prisonniers. Je ne sais pas comment cela coûte aux contribuables, mais je sais une chose: c'est le public qui paie".

"Et durant tout ce temps, nous attendons le bon plaisir de l'administration de la justice".

"Les officiers de la liaison sont encore à la chasse aux dossiers; les gardiens sont à la chasse aux prisonniers; nous devons bientôt faire la chasse aux avocats; la saison de chasse est amorcée, mais il est un gibier que nous trouverons jamais ici: le gibier de l'efficacité".

Il faudrait \$138 millions pour assainir la Yamaska

BROME (PC) — Si un projet de la Régie des eaux du Québec doit se réaliser, il faudrait que les gouvernements fédéral et provincial soient prêts à débours \$138 millions pour l'épuration du bassin de la rivière Yamaska.

Il y a quelques semaines, la Régie remettait au ministre des affaires municipales une étude complète sur cette vaste entreprise de dépollution, mais on ignore si le ministre chargé de la qualité de l'Environnement en fera connaître la teneur.

Toutefois, les citoyens de la municipalité du lac Brome ont décidé de devancer les lenteurs administratives en adoptant jeudi soir un règlement d'emprunt de \$2,8 millions pour la construction d'un réseau d'égouts qui contournera le lac dans sa partie la plus peuplée. Le lac Brome est la source principale de la rivière Yamaska.

Cette décision n'a pas été facile. Plus de 400 contribuables ont assisté à l'assemblée, et il eut suffi d'une vingtaine d'opposants pour exiger un référendum. Au bout de deux heures 12 propriétaires seulement, sur les 2,300, étaient opposés au projet.

La municipalité du lac Brome compte sur des subventions et prêts du gouvernement provincial et aussi d'Ottawa par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les dépenses autorisées seront imputées aux propriétaires desservis par les conduites et à tous les propriétaires de biens immobiliers imposables.

La principale source de pollution du lac Brome est la célèbre ferme d'élevage de canards qui déverse chaque année des milliers de livres de phosphore.

Les eaux usées du village de Knowlton contribuent également, pour une large part, à la pollution du lac.

Les travaux commenceraient à l'automne.

le monde du travail

Fin de la 1ère grève de la CSD

(Le Devoir) — La première grève de la CSD (nouvelle centrale syndicale issue de la scission à la CSN) s'est terminée par un gain de 55 cents l'heure réparti sur trois ans (15, 20 et 20 cents) pour les 165 employés d'Artwood Works (filiale de Massey Ferguson), qui avaient débrayé le 6 juin dernier à Montréal. Le contrat de travail contient des améliorations quant aux droits d'ancienneté, à la procédure de grief et au

système de primes. Le syndicat avait changé d'allégeance alors que la grève était déjà en cours et la CSD accuse la CSN d'avoir alors usé de chantage à propos du versement des allocations de grève. La CSD commente l'événement (la fin de la grève) en remarquant que son indépendance politique ne l'empêche pas d'être "très dure et très exigeante tout en étant très réaliste à la table de négociation".

Du maraudage en temps et lieu

HULL Qué. (PC) — Un juge de la Cour supérieure a ordonné à un local de la nouvelle Centrale des Syndicats démocratiques (CSD) de cesser de recruter des membres au sein de la centrale rivale, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), pendant les heures de travail.

Le Syndicat des travailleurs en construction de la vallée de l'Outaouais, affilié à la CSN, avait demandé, mardi, qu'une injonction soit prise pour empêcher toute nouvelle tentative de recrutement, sur les lieux de travail, par les membres du Syndicat

industriel des métiers de la construction de l'Outaouais, affilié à la CSD.

Le juge à la Cour Suprême, M. François Chevalier, a indiqué que la nouvelle centrale était libre de recruter des travailleurs parmi les syndicats rivaux, mais en temps et lieu. Il avait auparavant indiqué qu'il se prononcerait sur la demande d'injonction lorsqu'il aurait terminé l'étude du nouveau projet de loi québécois, qui a récemment fondé la nouvelle centrale.

Doutes sur la valeur d'un référendum

QUEBEC (Le Devoir) — Le secrétaire général de la CSD (issue de la scission à la CSN), M. Réal Labelle, a émis des doutes hier quant à la valeur du référendum qui a permis à la CSN de garder en son sein les travailleurs de la construction de l'Est du Québec. Il signale que les résultats ont été communiqués douze jours après l'envoi de la lettre circulaire

et des bulletins, alors que les référendums déjà tenus auparavant par la poste exigeaient des délais beaucoup plus longs et ne rapportaient qu'un faible pourcentage de réponses. M. Labelle s'étonne que la CSN ait reçu 2,000 réponses et si rapidement, quand selon lui le syndicat régional n'avait que 1200 membres cotisants au mois de mai.

Contre des élections "forcées"

GLACE BAY, Nouvelle-Ecosse (CP) — Les loges canadiennes 26 et 18 des Mineurs unis d'Amérique n'ont pas l'intention de participer aux élections syndicales "forcées" qui, selon un ordre de la Cour Fédérale, doivent se dérouler sous la tutelle du ministère américain du travail. Les présidents des deux syndicats locaux indiquent qu'ils ne prendront part qu'à des élections "démocratiques" ordonnées par le syndicat inter-

national. L'ordonnance de la Cour fédérale quant aux élections a été émise plus tôt cette année, après que plusieurs responsables des Mineurs unis eurent été associés aux meurtres de Joseph A. Yablonski, de sa femme et de sa fille, survenus dans leur résidence de Clarksville en 1969. Le triple assassinat suivait de trois semaines à peine la défaite de Yablonski aux mains de W.A. Tony Boyle à la présidence des Mineurs unis.

Hausse du salaire minimum aux EU

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat a adopté par 65 voix contre 27 un projet de loi relevant de \$1,60 à \$2,20 le salaire minimum américain. Auparavant, les sénateurs avaient rejeté par 47 voix contre 46 le projet appuyé par le président Nixon et qui se limitait à un nouveau taux de deux dollars.

Le sénateur George McGovern, candidat du parti démocrate aux élections présidentielles de novembre prochain, avait interrompu ses vacances pour venir voter, apportant ainsi une voix décisive contre le projet soutenu par l'administration et combattu par la centrale ouvrière AFL-CIO.

Nommé à la Ville

M. Gérard Perron, directeur adjoint au service du personnel de la ville de Montréal, deviendra bientôt directeur de ce service, a annoncé hier M. Gérard Niding, président du Comité exécutif de la ville de Montréal.

Le Comité exécutif doit recommander

la nomination de M. Perron lors de la prochaine session du conseil municipal. Entre-temps, M. Perron agira à titre de directeur intérimaire. Le poste de directeur du service du personnel était vacant depuis la mort de M. René Gravel, l'ancien titulaire.

Volontaires par excellence

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

3 vendeurs de terrains sont condamnés à l'emprisonnement

agité avec un "cynisme inacceptable".

Dans le texte de sa sentence, le juge Paradis déclare qu'il se devait de considérer la préméditation et la planification des crimes reprochés aux accusés, la somme toute soustraite à des investisseurs de condition modeste, la fonction particulière et la participation des accusés, les antécédents de deux d'entre eux et la gravité objective des crimes commis.

Les avocats des trois coupables ont par ailleurs porté la cause en appel et une requête en cautionnement doit être

Le salaire minimum fédéral: \$1.90 au 1er novembre 1972

OTTAWA (CP) — Le ministère du travail annonce que le salaire minimum fédéral sera relevé de 15 cents à compter du 1er novembre. Rappelons que la réglementation relative au salaire minimum fédéral ne s'applique qu'aux travailleurs à l'emploi de sociétés qui relèvent de la juridiction fédérale, notamment dans le secteur des transports.

Les travailleurs âgés de plus de 16 ans ne pourront toucher moins de \$1,90 l'heure à compter de novembre. Le salaire minimum visant les moins de 16 ans va passer de \$1,50 à \$1,65.

Au Québec, le salaire minimum sera porté à \$1,65 le 1er novembre.

éditorial

Un dialogue difficile

Le Conseil de développement social du Montréal métropolitain reçoit ces jours-ci des taloches de deux directions. Certaines lui viennent de la Campagne des fédérations, d'autres du ministère québécois des Affaires sociales. Dans les deux cas, les escarmouches se soldent par d'importantes coupures de budget: le ministère des Affaires sociales ne versera pas d'argent au Conseil de développement social et la Campagne des Fédérations ne versera que \$135,000 au lieu des \$334,500 que réclamait le Conseil. Le Conseil de développement social se trouve donc, c'est le moins qu'on puisse dire, dans l'embarras.

Fidèle à l'esprit de sa loi 65, le gouvernement québécois a placé le Conseil de développement social devant une alternative sans pardon: ou bien le Conseil se transforme et s'intègre à la structure d'un Conseil régional de la santé et des services sociaux, ou bien il ne reçoit pas de subvention. Devant cet ultimatum, le Conseil de développement s'est rebiffé et a préféré une jeune honorable à une domestication joufflue. Québec a tenu parole et a confirmé son refus de toute subvention.

Sur ce terrain, le CDS défend une cause valable. Avec le temps, il s'est transformé lui-même de façon radicale, au point de représenter plus fidèlement qu'autrefois les milieux défavorisés. D'autre part, le bill 65, emporté par le souci de rationalisation, ne s'est pas rendu bien loin dans la démocratisation. Le Conseil de développement social se juge appelé à défendre les défavorisés de mille manières et il estime que ses campagnes les plus efficaces ont exigé le recours à un arsenal de manifestations, de contestations, d'occupations de locaux. En s'intégrant à une structure largement dominée par les nominations gouvernementales, le CDS redoute d'être carrément émasculé et de ne pouvoir maintenir ses pressions sur les pouvoirs publics.

De fait, le CDS intégré à une structure d'inspiration gouvernementale ne pourrait pas occuper à son gré des bureaux gouvernementaux et manifester contre les résistances montréalaises à propos des kiosques d'information. D'autre part, le ministère des Affaires sociales n'a pas comme responsabilité de subventionner l'équivalent de la Compagnie des Jeunes Canadiens et il doit assurément, selon les priorités inévitables qui lui incombent, mettre d'abord en place l'infrastructure des services de santé et de bien-être. La solution serait plutôt dans un effort gouvernemental émanant d'un autre ministère. En effet, on peut difficilement s'attendre à ce que le ministère chargé d'assurer à la population des services essentiels en confie la surveillance régionale à un organisme qui s'est donné comme mission de modifier le contexte social. Ne concluons pas nécessairement que le gouvernement doit affaiblir tout effort collectif pour secouer les pouvoirs publics; concluons simplement que le mi-

nistère des Affaires sociales peut difficilement assumer ses responsabilités s'il se donne comme mandataire montréalais un mécanisme de consultation.

L'Action Sociale-Jeunesse a reçu pendant des années des fonds gouvernementaux et a accompli dans la discrétion une action sociale respectable. On ne lui confiait cependant pas l'administration d'un CEGEP. La décision qu'a prise le ministère des Affaires sociales se justifie en raison de l'urgence de créer les CRSSS au plus vite, mais elle ne devrait pas être le dernier mot du gouvernement à l'égard du CDS. Sur deux fronts, le gouvernement doit modifier ses propres attitudes à l'égard du développement social: d'une part, en venant en aide au CDS sans l'amputer de son autonomie et sans le substituer au CRSSS; d'autre part, en accroissant peu à peu la place faite au "vrai monde" dans les conseils d'administration des paliers régionaux découlant du bill 65.

L'affrontement entre le Conseil de développement social et la Campagne des fédérations pose d'une manière quelque peu différente les mêmes questions fondamentales sur le rôle qu'entend jouer le CDS. Les objectifs que fixe au CDS la Campagne des fédérations ne correspondent pas tout à fait à ce que le CDS entend faire. Dès ce stade, un premier déblaiement s'impose.

La Campagne des Fédérations attend quatre tâches différentes du CDS. Elle compte sur cet organisme pour la coordination auprès des groupes de citoyens et l'animation, pour l'identification des besoins et un effort de changement social, pour des travaux de recherche et pour collaborer avec les trois niveaux de gouvernement dans l'établissement d'une planification. Le Conseil, quant à lui, place l'animation au cœur de ses préoccupations. Certes, il s'intéresse à la recherche, mais il refuse de la concevoir hors du contexte créé par l'animation. De la même manière, son intérêt pour l'aménagement des ressources communautaires le porte à répondre "aux besoins d'organisation, d'information et de soutien des groupes déjà organisés ou en voie de l'être", ce qui nous ramène une fois de plus à l'animation.

Au cœur du litige, il semble bien qu'il faille situer cette importance accordée ou contestée à l'animation. La Campagne des fédérations prétend ne pas être rebelle à l'animation et invoque comme preuves les subventions qu'elle verse à d'autres organismes voués à l'animation. Le CDS, de son côté, estime suivre une évolution irréversible et heureuse en se tenant de plus en plus à l'écoute des milieux populaires et en renonçant aux fonctions où le mandarinat risque de l'emporter sur la démocratie. En outre, la Campagne des Fédérations manifeste une intention bien arrêtée de surveiller l'utilisation des fonds qu'elle verse, tandis que le CDS revendique sur le ton du "donnez-moi ce qui m'est dû" un budget accru et une totale autonomie de gestion. Une

bonne partie de ces divergences devaient pouvoir se résorber.

Visiblement, la Campagne des fédérations a toujours conçu le CDS comme un de ses adjoints de choix. Elle comptait sur lui pour contribuer à la recherche et à la planification. Si le CDS évacue ces fonctions, la Campagne des fédérations doit les assumer elle-même ou les confier à d'autres. Sur le plan de la seule attribution des budgets, le raisonnement de la Campagne des fédérations se défend assez bien: "Vous me demandez plus de \$300,000 et j'en déduis que vous êtes prêts, pour ce montant, à assumer différentes responsabilités. Si vous n'assumez que l'animation, je vous verse \$135,000 et je réserve le reste pour la recherche et la planification dont j'ai besoin. Si vous consentez à élargir votre rôle, j'ai d'autres fonds pour vous".

Tout n'est malheureusement pas si simple et l'on peut soupçonner l'existence de désaccords plus profonds. A lire les textes du CDS, on garde le sentiment que la contestation du régime en place, un peu au sens où le front commun entend cette thèse, accapare toute l'attention. De développement social, on glisse sans transition à la politisation, à la revendication. De façon évidente, la Campagne des fédérations, qui puise une part importante de ses ressources dans les coffres des entreprises, se sent mal à l'aise quand l'argent obtenu des nantis sert trop ostensiblement à les affoler!

La Campagne des fédérations ne doit pas aller trop loin dans la mise en place de contrôles administratifs tatillons. Sans aller jusqu'à l'euphorique aveuglement de Perspectives-Jeunesse ou d'Initiatives-locales, la Campagne des fédérations doit pouvoir subventionner sans enquiquiner "ses pauvres". Elle doit admettre le droit des pauvres à l'équité ou, à son défaut, au surplus des riches. Elle devrait même reconnaître qu'une bonne partie de la recherche et de la planification pourrait se greffer utilement sur des activités d'animation très proches de la base. De son côté, le CDS plaiderait le gonflement de son budget de façon plus convaincante s'il donnait davantage l'impression de vouloir écouter les gens et s'il donnait moins l'impression de vouloir les embrigader dans les phalanges blanches lancées contre l'ordre noir.

Surtout, le CDS devrait, au lieu de ne compter que sur le gouvernement et sur la Campagne des fédérations, se tailler de toute urgence de nouvelles sources de financement. Il y a des limites au masochisme que pourraient pratiquer l'Etat et la campagne des fédérations: à se faire enguirlander comme c'est le cas aujourd'hui, on comprendrait qu'ils aient, eux aussi, le goût d'envoyer paître le CDS. Et celui-ci ne peut quand même pas revendiquer l'autonomie la plus pure tout en vivant strictement du fruit de sa mendicité.

Laurent LAPLANTE

Pourquoi la campagne des fédérations a coupé le budget du conseil de développement social

Le 23 juin 1972, le CDS publiait une brochure intitulée "La Campagne des Fédérations coupe ses subventions au Conseil de Développement Social". Quelques jours auparavant, soit le 20 juin, le président du CDS demandait à la Campagne des Fédérations, par écrit, qu'une rencontre soit organisée entre les deux conseils d'administration du CDS et de la Campagne des Fédérations "pour discuter à nouveau la question du financement du CDS unifié". La Campagne des Fédérations a accepté cette demande et la rencontre entre les deux conseils d'administration a été fixée au 12 juillet.

La Campagne des Fédérations croit de son devoir de préciser sa position à l'égard du CDS et de faire connaître son point de vue sur certains énoncés de la brochure du CDS.

Le CDS et l'animation sociale

Le 27 mars 1972, le CDS est convoqué au comité des budgets de la Campagne des Fédérations avec d'autres agences communautaires. Le CDS n'est pas prêt et propose de retarder cette rencontre parce que des discussions sont en cours sur l'orientation du CDS pour l'exercice commençant le 1er avril 1972.

Le 17 avril, le document intitulé "Le Conseil de Développement Social, sa raison d'être et ses fonctions, 1972-73" est adressé à la Campagne des Fédérations.

Dès le 24 avril, la Campagne des Fédérations entend de discuter avec le CDS de l'orientation proposée pour celui-ci. D'autres rencontres ont ensuite lieu les 5 mai, 8 mai, 24 mai, 2 juin et 7 juin entre des membres du comité exécutif et du personnel de direction des deux organismes.

Au cours de ces rencontres, la campagne des Fédérations a exprimé les principaux points de vue suivants sur l'orientation du CDS:

a) La Campagne des Fédérations croit désirable que le CDS emploie équitablement ses ressources à aider les groupes de citoyens, les institutions (agences) privées et les gouvernements à trouver et à mettre au point des façons d'améliorer la qualité de la vie dans la région montréalaise (whole community approach).

En conséquence, la Campagne des Fédérations n'estime ni souhaitable,

● Un grave conflit a surgi en mars dernier entre la Campagne des Fédérations du Grand Montréal et le Conseil de développement social au sujet du budget de ce dernier organisme, qui repose en grande partie sur des subventions de la Campagne des Fédérations. Le Conseil de développement social entend orienter de plus en plus son action vers le soutien auprès des groupes populaires, des comités de citoyens et autres organismes similaires. Invoquant en contre-partie la longue tradition de service communautaire plus large des Conseils d'œuvres ou de développement au Canada, la Campagne des Fédérations soutient qu'elle doit réduire le budget du Conseil s'il décide de limiter son activité à la seule animation sociale auprès des groupes populaires. Afin de justifier sa position, la Campagne des Fédérations a publié ces jours derniers des "notes complémentaires" dont nous publions le texte intégral.

ni acceptable que le CDS se définisse comme un organisme à peu près exclusivement, sinon exclusivement, au service des groupes populaires (neighborhood approach). C'est là une orientation du CDS beaucoup plus étroite que par le passé.

b) Compte tenu du mécanisme de coordination récemment mis en place par le ministère des Affaires sociales et la Campagne des Fédérations, il apparaît peu raisonnable que, à Montréal, soient juxtaposés deux conseils, l'un privé, l'autre public.

Il est donc souhaité que la Campagne des Fédérations, par l'intermédiaire de son comité de coordination auprès du gouvernement provincial, négocie avec le ministère des Affaires sociales un statut spécial pour le CDS, statut qui lui permettrait:

a) d'avoir à la fois un caractère privé et public;

b) de jouer les rôles d'un CRSSS prévu par la loi 65;

c) d'être aussi au service du secteur privé.

Il n'est pas superflu de noter ici que le "Programme provisoire 1972-73" du CDS décrit des rôles, en particulier ceux des services d'animation et d'aménagement, qui, de l'avis de la Campagne des Fédérations, sont conformes aux fonctions d'un CRSSS.

c) La Campagne des Fédérations n'est pas opposée à l'animation sociale en soi. Bien au contraire. Cependant, il paraît nécessaire que, des divers types d'animation sociale, le CDS propose clairement pour lequel (ou lesquels) il opte. Il apparaît encore essentiel qu'un programme d'animation ne soit

entrepris que:

I) si les objectifs du programme sont clairement explicités;

II) si les animateurs sont compétents et formés;

III) si des contrôles systématiques et périodiques sur le travail des animateurs sont effectués;

IV) si les groupes avec lesquels on propose de travailler sont identifiés au préalable;

V) si ces groupes sont mis au courant des programmes et manifestent leur accord;

VI) si la Campagne des Fédérations, compte tenu de ses priorités, est d'accord avec le programme proposé;

VII) si des rapports écrits trimestriels sur le cheminement de ce programme sont présentés à la Campagne des Fédérations.

La Campagne des Fédérations croit important, avant de poursuivre toute activité d'animation sociale, de dresser un bilan des expériences faites à cet égard jusqu'à maintenant par le CDS.

Il est difficile d'établir, à partir des renseignements fournis dans le document "Programme provisoire 1972-73", ce qui distingue le service d'animation sociale du service d'aménagement des ressources. La Campagne des Fédérations croit, en effet, que ce qui est décrit sous le titre "aménagement des ressources" est substantiellement de l'animation sociale. Quant à l'aménagement des ressources proprement dit, c'est une des fonctions normales des fédérations et de la Campagne des Fédérations, qui se coordonnent d'ailleurs de mieux en mieux à cet égard avec le ministère des Affaires sociales.

e) Etant donné les responsabilités

nouvelles de la Campagne des fédérations dans le secteur de la planification et de la budgétisation, il est recommandé que le CDS fasse des recherches, dès maintenant, par le compte de la Campagne des Fédérations, sur:

I) les problèmes d'organisation et de coordination des services à l'intention des personnes âgées (recherche d'ailleurs demandée il y a plus d'un an par la fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises et la Plume Rouge et jamais effectuée par le CDS);

II) les types de fonctions remplies par les agences privées de santé regroupées au sein de l'ADS, étant donné la loi 65.

Il va de soi que les objectifs de ces recherches soient normalement déterminés par la Campagne des Fédérations et que des rapports sur l'activité en cours (progress reports) seront périodiquement présentés, par écrit, par le CDS à la Campagne des Fédérations.

f) Le budget demandé paraît trop élevé par rapport à celui que les fédérations ont accordé l'an dernier et par rapport aux fonctions que la Campagne des fédérations est disposée à financer. A partir du moment où il y a fusion du CDS et du Montreal Council of Social Agencies et rétrécissement du programme d'activités, le budget consolidé devrait diminuer et non pas augmenter. (Le CDS a reçu \$235,000 des Fédérations, l'an dernier; cette année, le CDS a demandé à la Campagne des Fédérations \$370,000 le 10 janvier dernier, puis a révisé sa demande à \$334,500, en avril dernier.)

g) Enfin, la Campagne des Fédérations s'interroge sur l'utilité d'une agence "centrale" d'animation qui prend l'initiative de l'action. Il s'agit alors davantage d'une agence d'animation que d'un conseil de développement social. La Campagne des fédérations se demande s'il serait approprié, pour elle-même et les fédérations, de subventionner des groupes de citoyens qui, eux, décideraient de retenir ou non les services d'animateurs et contrôlèrent leur travail. Jusqu'à ce que des décisions aient été prises à cet égard, la Campagne des Fédérations estime qu'elle a une raison de plus de s'engager qu'un minimum de fonds dans les diverses formules d'animation.

Suite à la page 6

McGovern sera-t-il le Goldwater des démocrates?

par JAMES EAYRS

● Extrait d'une chronique sur le Congrès démocrate de Miami, parue dans l'Ottawa Citizen le 18 juillet. James Eayrs est professeur de sciences politiques à l'Université de Toronto et l'auteur de plusieurs ouvrages sur la politique étrangère du Canada.

George McGovern n'est pas le "Goldwater" des démocrates. En politique, toutes les analogies induisent quelque peu en erreur, mais cette comparaison fort à la mode entre le porte-étendard présidentiel des Républicains en 1964 et le candidat des Démocrates en 1972 ne pourrait pas être plus fautive.

Barry Goldwater était un amateur, un dilettante de la politique. Maniaque de la photographie, pilote d'avion à ses heures, friand de trucs et de "bébelles", il se mit en lice pour la présidence comme celui qui cultive ainsi un autre violon d'Ingres, pour qui la grande salle de manœuvres de la Maison blanche était une salle de jeux. Le slogan de la campagne de Goldwater: "Dans votre cœur, vous savez qu'il a raison" — trahissait que lui, dans son cœur, s'en taitait passablement, en plus d'invoquer les plus vieilles parodies de la part de ses adversaires "dans votre estomac, vous savez qu'il est gaga". La campagne de Goldwater fut vaine, brouillonne, sporadique et suicidaire.

George McGovern, au contraire, est un professionnel, un politicien jusqu'au bout des doigts. Il n'a du goût ni du temps pour bien peu d'autres choses. Le slogan de la campagne de McGovern, "Ren-

tre au bercail, Amérique", est empreint de la sincérité du prédicateur: ses adversaires le parodieront à leur risque et péril. La campagne de McGovern sera résolue, soutenue, d'une précision chirurgicale et — qu'il gagne ou qu'il perde — l'antithèse du suicide politique.

Goldwater se présente comme le candidat de la droite radicale et prit l'allure d'un idéologue, parfois même d'un fanatique. Il proposa de faire reculer le communisme à l'étranger, comme il ferait reculer le "welfarisme" au pays. De pareils engagements, répandus sans discernement en tous lieux et circonstances (il annonça aux citoyens du Tennessee, par exemple qu'il vendrait la Tennessee Valley Authority à l'entreprise privée) lui valurent la même admiration que celle que l'on voue aux pilotes Kamikaze!

On a accolé à McGovern l'étiquette de la gauche radicale. Mais il se débarrassera bientôt de cette étiquette, qui est une énorme caricature de ce que représente vraiment sa candidature. Ainsi, les propositions qu'il a faites pour redistribuer la richesse de l'Amérique se trouvaient déjà, pour l'essentiel, dans les prises de position de la "Ripon Society", ce groupe d'animation du parti Républicain qui a tenté, pendant les années soixante, de convertir au réformisme la vieille garde du parti. Et l'intention exprimée par McGovern de réduire les dépenses militaires, de reprendre le contrôle du Pentgone, a été qualifiée de "McNamarisme de gauche" par le journaliste contestataire américain I.F. Stone, qui ajoute: "Je ne crois pas que le 'McNamarisme' de quelque orientation que ce soit suffise pour satisfaire aux besoins suscités par les limites et les démissions de McNamara lui-même."

Somme toute, McGovern n'est pas le candidat de la gauche radicale. C'est plutôt le candidat de ceux qui se trouvent légèrement à gauche du centre. C'est tout à son avantage, puisque c'est précisément là que se concentrent les voix électorales — dont dépend l'issue de l'élection de novembre.

lettres au DEVOIR

Les caprices coûteux de la comptabilité gouvernementale

Dans la fonction publique du Québec, il y a, on le sait, des anomalies assez inquiétantes. L'une d'elles se traduit par les retards que doit subir régulièrement, au niveau de la paie, les milliers d'occasionnels travaillant dans les divers ministères. Pourtant, parmi ces occasionnels (environ 70,000 en période estivale), il s'en trouve qui ont des obligations familiales: il y a des étudiants qui doivent remettre des dettes avant que les intérêts ne soient trop lourds. Ils ne peuvent attendre très longtemps un chèque parfois mince. Sans parler du principe qui veut que quiconque travaille à droit à une rémunération dans les plus brefs délais.

Quand l'impatience vient à son comble, et c'est le cas au service des relations du travail du ministère de l'Éducation, les "occasionnels" cherchent à obtenir des explications. Ils s'adressent aux patrons. Au ministère de l'Éducation, la communication a été établie à plusieurs reprises mais les résultats furent toujours évasifs, c'est-à-dire que les multiples tourniquets de la bureaucratie nous ont empêchés de savoir "qui est le véritable responsable" d'une situation qui s'éternise. Sont-ce nos patrons immédiats? Est-ce tel ou tel gestionnaire? Est-ce le ser-

vice de la comptabilité?

Quand on s'adresse au ministère des Finances, par l'intermédiaire d'un député influent ou de quelque autre personne, on obtient la réponse suivante: "La responsabilité revient aux administrateurs de votre service". Mais ces derniers nous disent que le système de comptabilité est en période de "rodage" et que, de plus, dans l'esprit du service de la comptabilité: "les occasionnels n'existent pas, le système a été établi en fonction des permanents!" Pourtant le nombre des occasionnels est impressionnant et ce n'est pas la première fois que le gouvernement en engage. Les programmeurs du gouvernement n'ont-ils jamais pensé à établir des courbes probatoires basées sur l'expérience cumulative de chaque année (en ce qui concerne les besoins réels, les types de spécialistes désirés, les absences...)?

Le problème a été soulevé à l'Assemblée nationale et le ministre des Finances, M. Garneau, a affirmé que des retards au niveau de la paie ne sont pas normaux dans le cas de prolongation d'un contrat de travail et que le cas échéant, la responsabilité en échoit au gestionnaire du service impliqué. Le gestionnaire, aidé du

"grand patron", nous explique que nous avons été congédiés et réengagés et non pas prolongés! Subtil mais peu convaincant. D'ailleurs, nos supérieurs ont constamment faites graduellement par les "occasionnels" pour avoir des précisions et autant que possible des promesses. Mais, nous disaient, nous ne pouvons vous promettre quoi que ce soit, étant donné que nous devons nous-mêmes nous fier à X.Y.Z.

Pendant ce temps, les occasionnels empruntent, "patientent" et "se serrent la ceinture". Les lignes téléphoniques sont occupées, ou les secrétaires essaient de trouver des raisons ou répètent les demi-explications des patrons, ou encore, le traditionnel balotement téléphonique: "...Veuillez vous adresser à... et... veuillez composer tel numéro..." On développe l'art de tourner en rond et les gens se perdent dans les dédales administratifs.

Le téléphone fonctionne mais pas le gouvernement!

Jean-René BIBEAU et Monique GIARD,

"Occasionnels d'occasion",

Service des relations incertaines,

Ministère de l'éducation du gouvernement.

Québec, le 18 juillet 1972

L'art est universel!

Monsieur Beauchemin,

Suite à votre article "Nouvel hommage à notre fierté nationale", paru dans le courrier des lecteurs, permettez-moi de vous rappeler que l'Art n'a pas de frontières. Je ne vois pas en quoi votre orgueil national comme vous dites peut être blessé par l'arrivée sur la Place Ville-Marie de deux tonnes de bronze "Made in Toronto".

Votre ville après tout n'est pas la deuxième ville française du monde; elle est bâtarde. Les Anglais se chargent bien de vous le rappeler, en voici encore l'occasion. Je suis étranger francophone et j'ai souvent fait l'expérience de constater que Montréal est anglais, taxis, métro, parcs, hôtels, Canadian Pacific, et j'en passe. Un fait est plus fort qu'un lord-maire, dit-on.

A vous lire, au Québec l'Art et ses expressions, fontaines statues, murales, bâtiments, devraient être une chasse gardée... Au diable les étrangers, les artistes immigrants, allez aux ténèbres extérieures. Votre ostracisme risquerait de nous reléguer tous à la corvée vaisselle. Avez-vous songé à ce qu'étaient Montréal il y a quinze ans? Pas grand chose sur la carte des grandes villes du monde.

C'est le grand coup de fouet de l'Expo et le travail combiné des architectes d'ici, avec d'autres, le travail des décorateurs, des tagelists étrangers qui a donné à Montréal son nouveau visage.

Rendez à César ce qui est à César. On a entendu assez de bêtises avec l'affaire de la murale, de joyeuse et clochemerle mémoire. Quand comprendrez-vous qu'en Art seule compte la valeur de l'œuvre, qu'importe la nation-

lité de l'auteur. Le Canada est maintenant ouvert à ces courants et vous voulez mettre le Québec dans un ghetto. Qu'un architecte français fut choisi pour le stade, c'est sans doute navrant à votre point de vue. Mais si son idée est bonne et que le prix en soit économique, pourquoi ne pas l'adopter. Le cher monsieur Drapeau a bien besoin de rincer les fonds de tiroirs pour faire ses olympiades avec son budget.

L'idéal, j'en conviens, serait d'ouvrir des concours pour les travaux importants en art, avec jury impartial... hum!... et avis du public. Pourquoi pas, après tout c'est lui qui va subir ou aimer pour longtemps les œuvres souvent imposées. Au lieu de vous lamenter, écrivez aux politiciens pour essayer de faire passer l'idée ou demandez carrément que plus aucune œuvre d'art, si elle n'est pas signée d'une bonne connaissance genre Légaré, Ladouceur ou Labonté, ne soit plus acceptée ici au Québec.

Rendons un hommage mérité et un bon coup de chapeau à vos compatriotes artistes qui prirent la défense de J. Bonnet, pas toujours parce qu'ils aimaient "la murale", mais parce qu'ils trouvaient injuste la terrible vague de xénophobie qui s'abattait sur cet homme et sur les autres artistes étrangers en particulier dans le journal Le Soleil.

Je ne pense pas que vous avez beaucoup de chance auprès des politiciens car électoralement ce n'est pas payant, les artistes.

Le Québec a fait un effort méritoire dans l'éducation artistique mais il en est encore aux balbutiements quant à trouver des politiques pour les aider. L'on attend

toujours que sorte la politique des arts aux affaires culturelles. Mais il semble que madame Casgrain ne soit pas très pressée. De toute façon il s'agit du travail de ses fonctionnaires compétents travaillant dans l'ombre. Ils sont si décriés souvent et pourtant... ils travaillent.

Termions-en. Faites votre valise, monsieur, si vous en avez le temps. Traversez la grande mare... Vous constaterez qu'à Paris l'on a confié la construction du nouveau centre d'art à un Italien (concours international pour remplacer les Halles). Vous apprendrez qu'il y a six mois l'un de mes compatriotes et ami, un décorateur belge, a gagné le premier prix du plus beau magasin de Paris. Vous trouverez à Amsterdam, dans les musées, des œuvres récentes achetées à des sculpteurs flamands et vous verrez à Liège le tour cybernétique d'un Hongrois. C'est cela le Marché commun et international de l'art depuis des décades en Europe. Nous, cela ne nous fait pas mal au foie et pourtant il ne manque pas d'artistes indigènes. L'Art est universel, monsieur.

J'espère que cette missive aura réussi à vous ouvrir un angle de 180° sur le marché de l'art tel qu'il devrait être compris. Vous êtes jeune, entier, prêt à tout globaliser. La vie vous apprendra à nuancer vos opinions. Vos compatriotes artistes qui oeuvrent à Chicago, New York et San Francisco l'ont compris depuis longtemps, eux, et je les remercie. Je vous salue.

A. HAUBERT, professeur d'Art au Canada

Rivière-du-Loup, le 12 juillet 1972

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trouvée: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22, trois mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

informations

internationales

La guerre des conteneurs en Grande-Bretagne

Vers la grève générale dans les ports ?

LONDRES (AFP) — Les condamnations à des peines de prison de cinq délégués syndicaux des dockers du port de Londres, hier matin par le tribunal des relations industrielles, risquent à brève échéance d'entraîner une grève générale dans les ports britanniques.

Ces condamnations, qui ont été suivies dans l'après-midi de l'arrestation effective de trois d'entre eux, avaient été prononcées par ce tribunal administratif chargé de faire respecter certaines règles de bonne conduite dans les relations sociales. Les leaders syndicaux voulaient poursuivre leur action en faveur du boycottage de certaines firmes de transport par conteneurs.

La querelle des conteneurs empoisonne depuis plusieurs mois le climat social dans les ports britanniques. Les dockers estiment en effet que les transports par conteneurs menacent leur emploi. Avec ce système, les opérations de manutention dans les ports sont grandement facilitées et la main-d'œuvre nécessaire au déchargement des navires s'en trouve par conséquent réduite. En outre, les firmes de transport par conteneurs font souvent appel à des travailleurs qui ne sont pas des dockers.

Depuis plusieurs mois, les dockers de Londres ont maintenu un boycottage systématique de plusieurs firmes de transport par conteneurs opérant dans le port de Londres, et cela en dépit de

plusieurs décisions du tribunal des relations industrielles condamnant cette action comme illégale. En dépit des pressions exercées par l'appareil du syndicat des transports sur les délégués qui avaient pris la tête du mouvement, les piquets de grève aux portes des firmes de transport par conteneurs ont été maintenus.

Mercredi, l'agitation redoublait à Tilbury, avant-port de Londres. Les camionneurs employés par les firmes de conteneurs, excédés de ne pas pouvoir accéder aux quais et à leurs dépôts, décidaient de se mettre en grève, pour protester contre l'action des dockers. Des barrages de camions étaient dressés, rendant toute activité impossible sur les quais.

Jeudi, l'entreprise de transport par conteneurs Midland Cold Storage, que le boycottage menaçait d'une faillite, décidait de porter l'affaire devant le tribunal des relations industrielles et demandait la condamnation de sept délégués syndicaux qui continuaient à ignorer les précédentes décisions de la cour. L'arrêt du tribunal rendu hier matin, en condamnant cinq à la prison ferme et à des dommages et intérêts.

Hier après-midi, les policiers se sont présentés devant le dépôt de la Midland Cold Storage pour procéder à l'arrestation de cinq délégués syndicaux au milieu d'un groupe de 200 dockers. Trois d'entre eux seulement fai-

saient partie du piquet de grève en bloquant l'entrée. Un magistrat de la haute cour est venu leur notifier leur arrestation et les trois hommes ont été aussitôt embarqués dans un fourgon cellulaire au milieu des protestations des dockers. Les deux autres dockers faisant l'objet du même mandat d'arrêt avaient disparu et n'avaient pas été retrouvés en soirée.

Aussitôt après cette arrestation qui s'est déroulée sans incident, les dockers présents ont abandonné leur piquet de grève et se sont entassés dans des voitures pour suivre leurs camarades. Ils ont annoncé leur intention de bloquer tous les accès de la prison de Pentonville, où leurs trois camarades ont été incarcérés.

L'annonce des sentences prononcées par le tribunal des relations industrielles, a fait l'effet d'une bombe dans la plupart des ports britanniques. Dix mille dockers de Liverpool qui étaient en grève depuis deux jours pour appuyer leurs revendications salariales, ont décidé de généraliser leur mouvement par solidarité avec leurs camarades de Londres. A Hull, 2.800 dockers ont immédiatement abandonné leur lieu de travail. Il en a été de même dans le port de Middlesbrough. En fin de journée, hier 26.000 des 42.000 dockers britanniques étaient effectivement en grève.

VIETNAM

L'espoir d'un règlement négocié

WASHINGTON et SAIGON (d'après l'AFP) — Le président Richard Nixon a déclaré hier que les dirigeants de Hanoi continuait à refuser de discuter les propositions de paix qui leur ont été faites et cherchaient encore à imposer leur volonté par la force.

M. Nixon a fait cette déclaration en recevant à la Maison Blanche les lettres de créance de M. Tran Kim Phuong, nouvel ambassadeur du Sud-Vietnam à Washington.

M. Nixon a toutefois exprimé l'espoir qu'avec l'échec de leur "entreprise désespérée", les Nord-Vietnamiens accepteraient de discuter sérieusement d'un règlement pacifique et négocié permettant aux peuples des deux côtés du 17ème parallèle de déterminer

leur propre destin.

Pendant ce temps, l'aviation américaine a effectué plus de 330 raids au-dessus du Nord-Vietnam, tandis que les bombardiers géants B-52 attaquaient à trois reprises des centres d'approvisionnement dans le sud du pays. C'est ce qu'a annoncé hier le commandement américain à Saïgon. Les B-52 ont également effectué 32 missions au-dessus du Sud-Vietnam, essentiellement dans la région de Quang Tri.

Dans la région de Haiphong, l'aviation américaine a provoqué l'incendie de plusieurs baraques militaires, notamment à Hong Hai. Un Phantom a été abattu au-dessus d'un de ces baraques à une qua-

rante de kilomètres au nord-est de Haiphong. Les deux pilotes ont pu être recueillis par un hélicoptère. D'autre part, au cours d'un raid au-dessus de la région de Hanoi, les bombardiers ont provoqué l'incendie de deux dépôts de pétrole.

Par ailleurs, un conseiller américain du corps des marines a été tué et deux autres blessés près de la ville de Quang Tri, a annoncé hier le commandement américain.

Les victimes, a précisé le commandement, accompagnaient des marines sud-vietnamiens progressant à six kilomètres de Quang Tri, quand elles ont été touchées.

D'autre part, les soldats sud-vietnamiens lancés depuis mercredi dans l'opération Bac Binh Vuong ont réoccupé sans résistance la ville de Hoai Nhon, dans la province de Binh Dinh, qui était sous contrôle communiste.

La ville, située à 440 km au nord-ouest de Saïgon a été reprise à midi peu après que des éléments de fantassins eurent été hélicoptés au nord de la rivière Lai Giang.

De son côté, l'artillerie nord-vietnamienne a bombardé plusieurs positions gouvernementales installées près de Quang Tri et notamment un cantonnement à 3 km au nord-est de la ville. 148 obus de 130 mm ont causé des pertes qualifiées de légères.

Dans le delta, enfin, le porte-parole du haut commandement a signalé que les vietcong avaient à nouveau attaqué un poste près de la localité de Sam Giang, sur la route d'infiltration des soldats communistes du Cambodge vers le delta et de la province de Kien Hoa.

Tanaka en Chine en 72 ?

TOKYO (AFP) — Le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, se rendra personnellement en visite en Chine avant la fin de l'année, a annoncé hier l'agence Kyodo qui cite des sources japonaises informées.

L'agence précise que le chef du gouvernement pourrait être accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Masayoshi Ohira.

La visite d'une importante mission gouvernementale à Pékin avant les élections générales japonaises à la fin de l'année avait été annoncée il y a une dizaine de jours par la presse japonaise et seule la personnalité dirigeante n'avait pas été précisée. Les noms de M. Tanaka, du ministre des affaires étrangères ou de M. Takeo Miki, ministre sans portefeuille, avaient été avancés.

Prague: épilogue des 3 premiers procès

PRAGUE (AFP) — La série de procès intentés cette semaine à Prague à douze intellectuels et anciens haut fonctionnaires du PC s'est terminée par un verdict sévère à l'encontre de deux des principaux accusés, l'historien Jan Tesař et l'ancien dirigeant de l'union des étudiants tchécoslovaques Jiri Mueller, qui se sont vu infliger respectivement six ans et cinq ans et demi de prison pour avoir notamment rédigé et diffusé des tracts invitant la population à s'abstenir de voter aux élections de novembre dernier.

Ces peines élevées — ainsi que celles de trois ans et demi et vingt-sept mois infligées respectivement au sociologue Rudolf Battek et à l'ingénieur Jaromir Jiru et celles de deux ans et demi, vingt-huit mois et deux ans prononcées contre MM. Jaromir Litera, Premysl Vondra et Jo-

sef Stehlik dans les deux précédents procès — laissent prévoir une sévérité encore plus grande pour MM. Milan Huebl et Jaroslav Sabata, considérés par l'accusation comme les chefs de file des groupes pragoï et morave d'opposition clandestine.

Il semble en effet que la déposition de M. Sabata, entendu comme témoin le deuxième jour du procès Tesař, ait permis à l'accusation de prouver la réalité des liens existant entre les groupes de Prague et de Brno. Le procès de MM. Huebl (ancien recteur de la haute école du parti et ancien membre du comité central) doit s'ouvrir à Prague le 31 mai, en même temps que celui du journaliste Karel Kyncl et de l'historien Karel Bartosek — tandis que celui de M. Sabata l'ancien dirigeant du comité du parti pour la ville de Brno) est attendu

Épidémie de lettres piégées à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — Devant une véritable épidémie de lettres piégées qui sévit depuis quelques jours à Beyrouth, la presse libanaise a dévoilé hier les astuces des terroristes et indiqué que faire si l'on reçoit une lettre suspecte, avec des croquis et des photos à l'appui.

La découverte de trois nouvelles lettres, jeudi, a permis aux responsables de la sécurité libanaise d'avoir une idée précise du mécanisme utilisé par les auteurs de ces envois. Ces lettres ont en effet été remises au laboratoire de l'université américaine de Beyrouth qui les a examinées et photographiées.

Les six enveloppes (dont deux ont explosé) signalées jusqu'à présent contenaient une substance gélatineuse explosive en forme de feuille, et la mise à feu de l'explosif se faisait par l'intermédiaire de deux piles électriques ultra-plates, d'une puissance de 3 volts, reliées entre elles par un fil électrique très fin. En ouvrant l'enveloppe, le fil est rompu, ce qui provoque l'explosion.

Toutes ces lettres ont été postées à la poste centrale de Beyrouth. Toutefois, la distribution du courrier se poursuit normalement indiquant-on, aux P.T.T. libanaises. Seules les lettres adressées aux personnalités ou aux personnes susceptibles d'être plus particulièrement visées sont examinées avec un soin particulier.

En attendant que le matériel de détection français arrive à Beyrouth, les postes libanaises ont remis en service du matériel ancien qui permet de vérifier toutes les lettres et colis.

Enfin, les quotidiens publient le fac-similé d'une lettre adressée jeudi à M. Chafic El Hout, directeur du bureau de l'O.L.P. à Beyrouth, par les partisans d'un "Liban libre". Cette lettre, qui est semblable à celle qui avait été adressée à la presse il y a quelques jours, critique la présence des palestiniens au Liban.

La nouvelle orientation de la politique égyptienne

La carte séoudite

LE CAIRE (d'après l'AFP) — Soviétiques et Égyptiens ont confirmé hier leur volonté de minimiser la gravité de la crise qui vient d'éclater entre l'URSS et l'Égypte, et de ménager l'avenir.

Deux personnalités, MM. Piotr Neporjny, ministre soviétique de l'électricité et des ressources énergétiques, et Yahia Abdel Kader, ambassadeur d'Égypte en Union soviétique, ont fait hier à Moscou l'éloge de l'amitié et de la coopération soviéto-égyptienne.

Ni le ministre soviétique, ni l'ambassadeur d'Égypte n'ont mentionné le retrait des conseillers militaires soviétiques servant en Égypte, dans le discours qu'ils ont prononcé à la Maison de l'amitié, à l'occasion du 20ème anniversaire de la révolution égyptienne du 23 juillet 1952.

Au Caire même, la nouvelle orientation de la politique égyptienne demeure en apparence un grand mystère. Cependant on peut déjà définir ce que seront les grandes lignes de l'attitude de l'Égypte dans la crise du Proche-Orient.

Les observateurs excluent tout d'abord la possibilité que l'armée égyptienne, forte il est vrai de 800.000 hommes, mais sérieusement handicapée par l'absence des experts soviétiques, reprenne les hostilités. Ils excluent de même que les troupes ou l'aviation égyptienne mènent une action limitée, qui entraînerait inévitablement une riposte israélienne.

Il est certes possible que la décision du chef de l'Etat égyptien ne concerne pas tous les Soviétiques se trouvant en R.A.E., le président Sadate voulant alors protéger ses arrières au cas où la nouvelle orientation de l'Égypte aboutirait à une impasse.

Ce relatif désengagement vis-à-vis de Moscou pourrait aussi amener l'Égypte à se rapprocher des États-Unis. M. Mohamed Hassanein Heykal, rédacteur en chef de l'officieux Al Ahram, affirmait hier que personne ne pourrait convaincre l'Égypte de l'incapacité des États-Unis à faire pression sur Israël. Récemment encore, l'ancien confident du président Nasser, qui demeure manifestement un proche collaborateur du président Sadate, était allé beaucoup plus loin en déclarant que la mission Rogers avait échoué en mai 1971 parce qu'elle

s'était déroulée sous la pression d'une guerre d'usure et de la présence militaire soviétique. Ces deux facteurs n'existent plus. Les observateurs rappellent que déjà les États-Unis avaient offert leur médiation l'année dernière, et qu'à cette époque le président Sadate avait déclaré: Ignorer l'offre américaine serait suivre la politique de l'autruche.

Selon les observateurs, ce nouveau rapprochement avec les États-Unis devrait se faire très discrètement, sans hâte, et d'une manière indirecte. L'intermédiaire entre les deux parties serait très probablement l'Arabie séoudite — hypothèse que confirme une étude des contacts entre les trois pays au cours de ces douze derniers mois.

De mai à septembre 1971, des consultations au plus haut niveau se sont tenues entre Le Caire et Ryad. En juin 1971, le roi Fayçal d'Arabie séoudite s'est rendu en Égypte, et il semble que c'est à la suite de cette visite que les entretiens égypto-américains ont repris.

D'octobre 1971 à février 1972, les contacts s'interrompent entre l'Égypte et l'Arabie séoudite. L'URSS a en effet fait des promesses à l'Égypte, qui estime pouvoir régler la crise du Proche-Orient avec les armes livrées par les Soviétiques.

Mais en mars dernier, les dirigeants égyptiens commencent à penser qu'ils n'ont plus rien à attendre de l'URSS, et les contacts reprennent entre l'Arabie séoudite et l'Égypte. Le 8 mars, le président Sadate se rend en visite éclair en Arabie séoudite. Deux semaines plus tard, c'est le général Mohamed Ahmed Sadek, ministre égyptien de la guerre, qui se rend à Ryad. Et quand, le 29 mars, M. Omar Sakkak, ministre séoudien des affaires étrangères, déclare à l'aéroport du Caire que son pays entretient des contacts avec les États-Unis, les observateurs prévoient une surprise quelconque dans la crise du Proche-Orient.

Le 23 mai 1972, alors que M. Nixon arrive à Moscou, le vice-premier ministre séoudien arrive au Caire. Le 7 juillet, le ministre séoudien des affaires étrangères, de retour des États-Unis, se rend au Caire où il s'entretient aussitôt avec le président Sadate. Vingt-quatre heures plus tard, le chef de l'État égyptien décide de mettre fin à la mission des conseillers soviétiques.

3 journalistes tués à Hué

SAIGON (AFP) — Trois journalistes ont été pris jeudi dans un violent combat près de la route numéro un, au Nord de Hué, et sont présumés morts.

Il s'agit de deux cameramen de la chaîne de télévision américaine American Broadcasting Company (A.B.C.), Terence Knoo et Sam Kai Faye, tous deux originaires de Singapour, et d'un américain de l'armée sud-vietnamienne, M. Tran Van Nghia.

Les trois hommes se trouvaient à une centaine de mètres de la route numéro un, immédiatement au sud de la rivière My Chanh, quand les combats ont commencé.

Un autre cameramen avec qui ils

étaient partis et qui s'est trouvé séparé d'eux, ne les voyant pas revenir, a donné l'alerte.

Leurs corps ont été repérés mais non identifiés formellement, étant donné l'impossibilité de les approcher, déclaraient hier au bureau saïgonnais d'A.B.C.

Ces morts portent à cinq le nombre des journalistes tués depuis le début de l'offensive nord-vietnamienne, il y a près de quatre mois. Trois d'entre eux sont des Vietnamiens.

En outre, un journaliste américain de l'hebdomadaire Newsweek Alex Shimdin, a disparu près de Quang Tri et est lui aussi présumé mort.

Commerce USA-URSS

Création de 5 groupes de travail

MOSCOU (AFP) — La commission commerciale soviéto-américaine, qui a ouvert hier matin sa première session à Moscou, a décidé la création de cinq groupes de travail chargés de couvrir l'ensemble des questions commerciales, économiques et financières intéressant les deux pays. La création de cette commission avait été décidée lors des entretiens américano-soviétiques au sommet, fin mai à Moscou.

Les cinq groupes examineront les possibilités concernant respectivement:

1- un accord général de commerce,

incluant éventuellement le traitement mutuel de la nation la plus favorisée;

2- la mise au point de facilités et d'arbitrages commerciaux;

3- le règlement de la question du prêt-bail;

4- les questions relatives aux licences, brevets et problèmes annexes;

5- l'étude de projets économiques communs et de leur financement et les accords maritimes.

La présidence de chaque session sera alternativement assurée par les chefs de chaque délégation.



CAMPONAC
ROUGE

Grand vin de Bordeaux

S.A.Q. 390F \$2.15

Mangez, buvez, dansez et amusez-vous le soir à

La Réserve

"UN GRAND RESTAURANT DANS UN GRAND HÔTEL"

La plus fine cuisine française servie dans une ambiance méditerranéenne sous l'autorité avisée du chef de réputation internationale Carlo Dell'Olio, aux sons de la musique de Freddy Ileo et de son orchestre.

LE WINDSOR
RUE PEEL AU CARRE DOMINION
Pour réserver une table s'adresser à Mario, le maître d'hôtel à votre service 866-9611

Lunchs d'affaires pour dames et messieurs

PRAGUE (AFP) — La série de procès intentés cette semaine à Prague à douze intellectuels et anciens haut fonctionnaires du PC s'est terminée par un verdict sévère à l'encontre de deux des principaux accusés, l'historien Jan Tesař et l'ancien dirigeant de l'union des étudiants tchécoslovaques Jiri Mueller, qui se sont vu infliger respectivement six ans et cinq ans et demi de prison pour avoir notamment rédigé et diffusé des tracts invitant la population à s'abstenir de voter aux élections de novembre dernier.

Ces peines élevées — ainsi que celles de trois ans et demi et vingt-sept mois infligées respectivement au sociologue Rudolf Battek et à l'ingénieur Jaromir Jiru et celles de deux ans et demi, vingt-huit mois et deux ans prononcées contre MM. Jaromir Litera, Premysl Vondra et Jo-

sef Stehlik dans les deux précédents procès — laissent prévoir une sévérité encore plus grande pour MM. Milan Huebl et Jaroslav Sabata, considérés par l'accusation comme les chefs de file des groupes pragoï et morave d'opposition clandestine.

Il semble en effet que la déposition de M. Sabata, entendu comme témoin le deuxième jour du procès Tesař, ait permis à l'accusation de prouver la réalité des liens existant entre les groupes de Prague et de Brno. Le procès de MM. Huebl (ancien recteur de la haute école du parti et ancien membre du comité central) doit s'ouvrir à Prague le 31 mai, en même temps que celui du journaliste Karel Kyncl et de l'historien Karel Bartosek — tandis que celui de M. Sabata l'ancien dirigeant du comité du parti pour la ville de Brno) est attendu

très prochainement à Brno.

Dans le cas précis de M. Tesař, le tribunal a également retenu le fait que l'on avait trouvé chez lui des lettres échangées par un moyen autre que la poste avec un historien tchèque émigré en 1948 aux États-Unis, M. Luza. Lettres dont le contenu a été considéré comme diffamatoire à l'égard de la république tchécoslovaque.

À la fin du procès, hier matin, un photographe a pris au flash de nombreuses photos de la trentaine de personnes venues témoigner leur sympathie aux accusés et attendre le verdict.

Lundi prochain doit encore s'ouvrir un quatrième procès intenté à un groupe de membres de l'Eglise évangélique des Frères tchèques, dont le pasteur Jaromir Dus, le philosophe Ladislav Hejzlane et sa femme, et le dr Jirasek.

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES HO-DO

EMAILLES • CUIVRE GALVANISÉ • ALUMINIUM REPARATIONS ESTIMES GRATUITS

MONTREAL 322-4160 QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Vous êtes bricoleur ? Demandez les "HO-DO" spécial pour bricoleur chez votre marchand de matériaux de construction.

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
ÉDUCATION PERMANENTE
COURS DU SOIR ET DU SAMEDI

OFFERTS À LA SESSION D'AUTOMNE 1972

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Anglais 101, 201, 301, 401, 501, 502, 503
Anthropologie 900
Biologie 301, 921
Chimie 111
Économie 920
Français 202, 302, 321, 402, 902, 935
Géographie 221
Histoire 901, 913
Histoire de l'art 103
Mathématiques 103, 111
Organisation picturale 101, 201, 301, 401
Organisation spatiale 102
Philosophie 101, 201, 301, 401, 218, 930
Physique 111
Psychologie 101, 110
Science politique 940
Sociologie 960

Date limite pour la demande d'admission à temps partiel ou à temps plein pour le soir ou le samedi : le 18 août 1972.
Dates d'inscriptions, les 22-23-24 août 1972.
Début des cours, le 11 septembre 1972.

Pour plus de renseignements, demandez le prospectus des cours au

SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE
Collège Édouard-Montpetit
945 Chemin Chambly,
Longueuil, P.Q.

Tél. : 679-2630
Poste 137

suites
de la première
page

TOURS

raison lorsqu'il y a un déplacement massif comme celui qui a cours présentement.

Le sous-ministre est "vendu" à l'aménagement paysager, en vante les mérites et se moque éperdument de ce que certains appellent la "perte de confidentialité", que cet aménagement entraînerait. Bien des fonctionnaires sont d'ailleurs et gâtés, dit-il avec humeur, et ils ont peine à se défaire de leurs vieilles habitudes. Mais ils s'y feront comme on s'y est fait à la Place Ville-Marie ou ailleurs.

Bref, M. Rouleau ne s'ennuie pas pour si peu, même s'il admet qu'il y ait certains problèmes particuliers et circonscrits, surtout dans le "G".

Par contre, M. Bernard Montpetit, directeur général de l'aménagement au ministère des travaux publics est plus nuancé, même s'il est tout aussi convaincu du bien-fondé des décisions prises par le gouvernement.

Il estime que la grande majorité des fonctionnaires sont satisfaits de leurs nouveaux locaux, et que d'autres rejoindront leurs rangs lorsque les difficultés de démarrage seront résolues. Il admet toutefois qu'il restera un certain nombre d'insatisfaits, pour toutes sortes de raisons, dont plusieurs qui n'ont rien à voir avec l'aménagement paysager qui relève de sa compétence.

En gros, cet aménagement est caractérisé par la disparition des bureaux fermés de type conventionnel et par l'utilisation de cloisons basses, amovibles et isolantes.

Cet aménagement, dit M. Montpetit, permet une multitude de facilités et de commodités. Le travail dans un tel environnement exige évidemment une évolution des mentalités et des habitudes de travail, plus ou moins longue selon les individus. On ne change pas de style de vie du jour au lendemain sans franchir diverses étapes d'adaptation.

Ceci dit, le haut fonctionnaire fait valoir que plusieurs problèmes sont de régie interne des ministères et ne relèvent pas de l'aménagement global, bien que ce dernier soit en période de rodage et le sera encore durant quelques mois au moins. Il est convaincu qu'il s'agit d'un grand pas en avant. Si, dit-il, l'aménagement était de type conventionnel, les problèmes seraient encore plus graves, puisqu'il ne serait plus possible de procéder à des ajustements, auxquels les aménagistes ne s'opposent pas, tout au contraire. Mais il faut auparavant attendre que les choses se placent.

Le gouvernement, dit-il, aurait pu attendre que tout soit en place à la perfection avant de procéder au "grand derangement". Ce faisant, il aurait laissé dormir durant des mois des investissements de plusieurs dizaines de millions de dollars tout en continuant de payer des loyers à l'extérieur. Il a préféré, avec raison, utiliser les immeubles neufs qu'il fut possible de le faire, même si le manque du matériel un peu partout et même si des délais sont ennuyeux pour tout le monde.

M. Montpetit ne blâme pas les fonctionnaires d'être "dépayés". Il admet qu'il l'est un peu lui-même, puisqu'il subit le même sort que ses collègues.

Il explique que les doléances et griefs des fonctionnaires sont tous étudiés avec soin et que des priorités sont établies chaque semaine avec les représentants des ministères. Depuis avril, son service a reçu 118 demandes de réaménagement divers.

A son avis, le gouvernement ne fait pas fausse route, même si elle est plus longue que prévu et il y a des panes.

Le ministre procédera bientôt à un sondage-questionnaire auprès de tous les fonctionnaires en cause, pour mieux cerner les problèmes et les difficultés d'adaptation.

Il ne saurait être question toutefois de faire marche arrière et de laisser l'ancien ordre de choses reprendre pied graduellement.

Au sujet des premiers soins et des incidents qui font l'objet de toutes sortes de rumeurs, M. Montpetit signale que tout a été mis en œuvre, comme jamais auparavant, pour que les fonctionnaires soient traités avec tous les égards qui leur sont dus; mais il est inévitable, dans une ville de quelques milliers de personnes, qu'il y ait des malaises ou des indispositions de toutes sortes, chaque jour. Il y en a dans la cité parlementaire comme dans tout autre ensemble de semblable envergure.

Le directeur du service signale que les cloisons amovibles et les écrans facilitent les contacts et les relations, de même que le travail en équipe, tout en permettant une certaine discrétion à ceux dont le poste en exige. Avant de jouer avec ces éléments, il faut attendre qu'un certain délai soit passé.

Au sujet des dossiers, il note qu'un entrepôt de 60.000 pieds carrés a été rempli avec des dossiers "inactifs" de divers ministères, et qui encombraient les étages des anciens bureaux. Quant aux autres dossiers, ils sont disponibles sur demande, rapidement. De même, le système de polycopie a été organisé de façon rationnelle, plutôt que de laisser chacun agir à sa guise.

De toutes ces réformes et d'autres, il résulte une économie de temps et d'argent, au bénéfice de toute la collectivité. Au surplus, le nouvel aménagement permet toutes les adaptations, selon les besoins. Là encore, il faut permettre au temps de rodé les choses.

M. Montpetit conclut que le nouvel aménagement est valable, mais qu'il n'est pas parfait et que les doléances sont étudiées au mérite.

Qu'en pensent les fonctionnaires qui, hier soir, disaient au représentant du Devoir qu'il aurait pu "en mettre plus" et faisaient part d'autres griefs? Les nouveaux "complexes" du gouvernement n'ont pas fini de susciter des complexes chez leurs milliers d'usagers dépayés et abasourdis.

MUNRO

ligne que M. Castonguay, dans ces récentes remarques, prétend que la non adoption du RRFQ montre clairement — même si la proposition de consultation que les provinces avaient convenu d'inclure dans la charte de Victoria avait été acceptée — que le Québec n'aurait pas été en meilleure position puisque le Parlement fédéral n'a pu faire voter le projet de RRFQ.

Même si la proposition Castonguay avait été adoptée, dit M. Munro, le Québec ne serait pas dans une meilleure situation aujourd'hui, puisque le Parlement fédéral n'a pas réussi à adopter le RRFQ.

"En effet, note M. Munro, l'amendement proposé par M. Castonguay signifiait aussi que sa province devait compter sur l'adoption, par le Parlement fédéral, de la loi sur le RRFQ pour recevoir des fonds supplémentaires. M. Castonguay se serait retrouvé dans la même impasse".

M. Munro déclare que son homologue québécois a sans doute exagéré quelque peu la nature des difficultés qu'il rencontre parce que le RRFQ n'a pas reçu l'approbation finale. "Je suis certain que dans les législatures provinciales, il arrive aussi que le temps fasse défaut pour adopter tous les projets de loi. Les responsables de l'élaboration d'une politique doivent prévoir de telles possibilités en préparant les programmes".

Quant au programme fédéral "Nouveaux horizons", destiné à sortir les retraités de leur isolement, M. Munro précise qu'il en a discuté, plusieurs semaines avant son annonce, avec M. Castonguay et que ce dernier n'y avait alors soulevé aucune objection, "se contentant d'exprimer le vœu que le nouveau programme soit coordonné aux programmes d'initiatives privées déjà en existence dans la province".

"Il est assez étonnant, conclut M. Munro, que M. Castonguay considère maintenant cette initiative comme un empiètement sur les pouvoirs provinciaux".

IRLANDE

ulstérienne, pense-t-on à Belfast, dans les milieux autorisés.

L'I.R.A. provoque une revendication de responsabilité de ces attentats, mais non celle des pertes humaines. Un porte-parole de l'organisation clandestine a déclaré que chaque explosion avait été précédée d'un avertissement d'au moins une heure. En fait, ce que l'I.R.A. suggère, c'est que les forces de l'ordre ont pris à la légère ces menaces. Le porte-parole a précisé qu'en ce qui concerne l'explosion de la bombe déposée à la station d'autobus, l'avertissement de l'I.R.A. avait été diffusé sur le réseau radio de l'armée cinquante minutes avant qu'elle ne se produise. Aucune mesure n'a été prise, par les militaires, a dit le porte-parole de l'I.R.A.

Sauf dans deux cas, la police ulstérienne a reconnu que des avertissements avaient été donnés. Cependant, a ajouté un porte-parole, ces avertissements étaient complètement inutiles car il y a eu tant d'alertes à la bombe que de toute manière il était impossible de faire évacuer toutes les zones en même temps.

Mais, dans leur bastion de Shankill Road, les hommes de l'U.D.A. la milice para-militaire du mouvement Vanguard — étaient sur le pied de guerre: uniformes kakis, passe-montagnes dissimulant les visages. Les lourds gourdins à la main, ils patrouillaient aux limites de leurs secteurs.

Les catholiques dans leurs quartiers, qui sont autant d'îlots cernés par les protestants, redoutent les représailles de leurs ennemis. A la nuit tombée, ils consolidaient encore les barrières qui interdisent l'accès de leurs rues et ils plaçaient des sentinelles doubles à l'entrée de chacune d'elles.

M. William Craig, leader du mouvement Vanguard, a lancé hier soir un solennel avertissement à M. Whitelaw: ou l'armée entreprend immédiatement des opérations de grande envergure contre l'I.R.A. et revient à sa politique d'internement systématique des extrémistes républicains, ou les protestants prendront la loi entre leurs mains.

Le capitaine John Brooke, l'un des leaders du parti unioniste, a sévèrement condamné l'action modératrice de M. Whitelaw, en affirmant que les attentats d'hier constituaient une grave leçon.

Lorsque la série d'explosions s'est produite, le centre de la ville était encombré d'hommes, de femmes et d'enfants effectuant leurs achats de fin de semaine. Un grand nombre des blessés ont été atteints par des débris de verre.

De jeunes enfants, des employés, des clients hurlaient de terreur, tandis que les explosions se succédaient. Le centre déjà saturé par la foule de fin de semaine a été pratiquement paralysé par l'arrivée des forces de sécurité.

Parmi les objectifs des auteurs de ces attentats figurent deux ponts routiers, deux dépôts d'autobus, la gare principale de Belfast, un pub, une station d'autobus, une usine à gaz et un centre commercial.

Après la démonstration de force de l'I.R.A. visant à démontrer que sans eux, il n'y a pas de solution, le commandement britannique local ne dissimule pas son appréhension. Les quartiers protestants sont en effervescence. Tout en pleurant leurs morts les unionistes se préparent pour un éventuel affrontement.

Le fait que lord Carrington, ministre de la défense, soit arrivé à Belfast en même temps que M. Whitelaw, laisse supposer que dans les heures à venir l'armée britannique entreprendra une action d'envergure.

La tuerie en Ulster a provoqué également une profonde émotion en Irlande du Sud, dont le ministre des affaires étrangères, le dr. Patrick Hillery, s'entretenait à Londres avec M. Whitelaw lorsque le bilan des plasticages a été connu.

M. Jack Lynch, premier ministre de l'Eire, a lancé un appel à une consultation multi-parties pour trouver le moyen d'éliminer la violence. Il a suggéré la création d'une administration régionale de l'Ulster avec les représentants des deux communautés et des gouvernements britannique et

irlandais.

L'angoisse qui se manifeste à Belfast à Londres et à Dublin devant la campagne de plasticages est d'autant plus vive que peu avant minuit un homme a été tué et cinq autres blessés dans le quartier du marché de Belfast, l'un des bastions catholiques de la ville.

WEEK-END

vantage affectées par l'humidité actuelle qui a tendance à provoquer des courts-circuits.

Pour ce qui est de la pollution, c'est un peu la même chose: un porte-parole de la CUM a déclaré hier au DEVOIR que la pollution de l'air de Montréal est toujours moindre en été qu'en hiver: Il n'y a pas de chauffage, une grande partie de la population est hors de la ville et bien des industries fonctionnent au ralenti. Hier, le taux de pollution était relativement bas, le taux d'anhydride sulfureux n'étant que le dixième du maximum admissible. Les autres types de pollution étaient aussi peu accentués.

Enfin, contrairement aux autres années, il n'est pas question de rationner l'eau potable comme cela a pu se faire. Le surintendant de la division de l'assainissement de l'eau, M. Roland Brodeur, a déclaré hier que les pluies abondantes font que les pelouses n'ont pas besoin d'être arrosées, ce qui limite énormément la demande en eau.

Les Montréalais, a-t-il déclaré, ne consomment présentement que 308 millions de gallons par jour alors que la demande, à pareille date, a déjà atteint un sommet de 360 millions de gallons. Selon M. Brodeur, la chaleur ne provoque une forte demande en eau que lorsque elle survient avant la fin des classes, alors que toute la population est encore en ville.

Les deux activités qui consomment le plus d'eau, selon M. Brodeur, sont le fait d'arroser les gazons l'été ou de laisser couler les robinets pour éviter qu'ils ne gèlent pendant les grands froids de l'hiver. Ce sont les périodes où la consommation est la plus grande. Le dimanche, la demande en eau est toujours plus faible et elle peut baisser jusqu'à 245 millions de gallons à Montréal.

La température que l'on a connue a aussi eu des conséquences néfastes sur l'agriculture, affirme la section agricole du bureau de la statistique du Québec. "Les conditions climatiques des deux semaines de juillet, à la suite de celle de juin, ont continué à nuire au développement normal de presque toutes les cultures à travers le Québec", affirme-t-on.

On signale par exemple que la récolte de fraises a été faible cette année et que la récolte du foin a été retardée par l'humidité qui a nui au séchage.

La croissance du maïs est lente et irrégulière, les cultures maraîchères ne sont pas très prometteuses, les pommes de terre se ressentent de l'excès d'humidité et on y observe même des traces de pourriture. Dans plusieurs régions, la récolte de tabac sera aussi très affectée.

Les pâturages et la production laitière se maintiennent à un niveau satisfaisant. L'indice de danger des feux de forêt est modéré et seulement deux feux de faible étendue sont encore en activité.

A 16h, hier, le temps était ensoleillé à Montréal, Québec et Sainte-Agathe et nuageux à Sherbrooke. Le vent de l'ouest variait de 12 à 23 miles à l'heure, le plus fort à 6 miles à l'heure. Il faisait 87 à Dorval, 80 à Sainte-Agathe, 85 à Québec et 79 à Sherbrooke.

PQ

fonction publique d'Ottawa, maintenue dans une atmosphère de serre chaude.

La combinaison des études linguistiques de MM. Bourassa et Trudeau a abouti à trouver l'épanouissement normal de la société francophone au Québec contre le saupoudrage plus ou moins artificiel de l'usage d'un français administratif dans certains coins du Canada anglophone.

"Et pourtant, la politique de bilinguisme se heurte à Ottawa aussi bien que dans les provinces anglophones à des résistances, à un "Backlash" d'une intensité croissante. Monsieur Trudeau le reconnaît lui-même qui incite les anglophones à bouger rapidement de peur que les francophones ne les attendent pas.

"En fait, la conférence de presse du premier ministre est l'aveu qu'il craint maintenant de rester assis entre deux chaises. Le rêve se heurte de plus en plus souvent à la réalité de deux sociétés qui ont pris conscience d'elles-mêmes.

"Pour notre part, nous réitérons notre intention de faire aboutir notre société à l'établissement d'un pays français. Le fait de reconnaître certaines protections aux anglophones du Québec, en particulier pour ce qui a trait à leurs écoles, ne change rien à l'objectif. Un Québec français reste l'aboutissement normal de notre action.

"Nous n'avons pas à donner des coups dans le dos du premier ministre du Canada. Nos objectifs sont incompatibles. Nous voulons créer un autre pays que celui auquel il rêve et qui semble de plus en plus lui échapper."

FTO

soutient que toutes les industries y ont recours; ses répercussions sur la croissance des effectifs syndicaux en Amérique du Nord auraient été "dévastatrices".

La FTO accuse plusieurs formes de services de sécurité et d'enquête de se spécialiser dans le bris de grève.

La principale firme mise en cause est la Canadian Driver Pool Ltd., laquelle entretiendrait des relations tout à la fois avec le crime organisé et l'Association canadienne des manufacturiers aux dire de la FTO et aurait bénéficié de la collusion et de la tolérance du gouvernement de l'Ontario. Ainsi, la Driver Pool aurait pu négliger sans être aucunement ennuyée par les autorités, de se procurer des permis obligatoires de gardiens de postes-émetteurs, de camions de transport; on lui aurait fourni des renseignements confidentiels du ministère du travail sur la reconnaissance de nouveaux syndicats et l'expiration des contrats collectifs;

Une poursuite
effrénée
dans les rues

Une poursuite entre une motocyclette de la police de Montréal et une automobile a failli avoir des conséquences graves hier matin, vers 9h30, alors que le fuyard s'est engagé à vive allure en direction est, sur le boulevard Maisonneuve, qui est un sens unique en direction ouest.

L'incident s'est produit lorsqu'un motard de la police de Montréal a voulu vérifier l'identité du chauffeur d'une automobile qui était à l'intersection des rues Ontario et Hôtel de Ville.

Le policier a fait signe au conducteur du véhicule de stationner sur le bord de la rue mais l'homme a démarré en trombe, accrochant même la moto du policier, et a pris la fuite vers le sud en empruntant la rue Bleury.

A l'angle de la rue Maisonneuve, le fuyard a viré à gauche, s'engageant dangereusement dans un sens unique. Pris de panique, le conducteur est allé écraser son véhicule sur une borne-fontaine, puis a pris la fuite à pied.

Le policier a alors tiré un coup de feu de semence et a ensuite arrêté le dangereux fuyard dans un stationnement situé à l'angle des rues Balmoral et Sainte-Catherine.

Le conducteur arrêté est un jeune homme de 19 ans, Alain Désauniers, de Montréal. Il a été incarcéré en attendant que les policiers vérifient si son automobile était un véhicule volé.

et l'obtention des lettres patentes de la compagnie n'aurait pas été tout à fait régulière.

Au dire de la FTO, la moitié environ des employés de la Driver Pool auraient des casiers judiciaires; plusieurs seraient impliqués dans des vols d'automobiles, des vols à main armée, la contrebande d'armes à feu, la prostitution et j'en passe.

Parmi les autres entreprises dénoncées par la FTO comme briseurs de grève professionnels, on relève les noms de Pinkerton's Burns, Wackenhut Ltd, Argus Protection et Universal Investigation Service. Le rapport de la centrale laisse entendre qu'il pourrait y avoir eu corruption de la police et de la Gendarmerie royale par ces entreprises.

La Fédération ontarienne accuse le gouvernement de Queen's Park de fermer les yeux devant la distinction fondamentale qui existe entre les "scabs" d'occasion — des pauvres bougres réduits à n'importe quoi pour se trouver un peu de travail — et "ces mercenaires industriels, dont la survie dépend de la prolongation des grèves et de l'organisation du désordre, plutôt que du déroulement normal du processus de négociation collective."

Selon la centrale syndicale, en effet, l'intervention des briseurs de grève professionnels serait la cause principale de la violence qui se manifeste sporadiquement sur les lieux des conflits de travail, elle obligerait aussi la police à intervenir, ne serait-ce que pour limiter les dégâts, privant ainsi le reste de la collectivité d'une protection à laquelle elle a droit. En outre, les briseurs de grève rendent sauter la grève inévitable en faisant passer leurs effectifs avant qu'elle soit déclenchée. "Avec des briseurs de grève professionnels à ses ordres, l'employeur n'a plus vraiment d'incitation à vraiment négocier", opine le rapport.

La FTO est tout aussi sévère à l'endroit de l'espionnage antisyndical. Cette tactique soutient la centrale, empêche les travailleurs de se prévaloir des droits que leur confère la loi fondamentale du pays et la législation ouvrière.

Le rapport évoque de nombreux cas d'espionnage électronique — notamment chez les entreprises Redpath Sugars, Kenro Tools, Kimberley-Clark et Union Carbide. Mais les entreprises auraient aussi recours à l'espionnage classique par "pions" interposés, ce qui conduirait à diverses formes de chantage auprès des adhérents syndicaux ainsi qu'à l'établissement de syndicats de boutique. "Les mesures de sécurité interne dans certaines usines sont si raffinées lance le rapport que l'on n'hésiterait pas à les qualifier de fascistes si on y recourait dans des endroits publics".

SIGNATURE

échange avec six pays européens (36 millions d'habitants) dont les dimensions et les économies sont très diverses: de l'Islande (qui compte 200.000 habitants vivant de la pêche) au Portugal (9,6 millions d'habitants) essentiellement agricole et riche d'une abondante main-d'œuvre inemployée, en passant par la Suisse et la Suède, modèles d'industrialisation efficace, la Finlande et l'Autriche où l'agriculture fournit encore 14,7 et 7% du produit national brut.

On pourrait presque dire qu'une seule considération animait ces six pays au départ de l'entreprise: la crainte de voir surgir de nouvelles barrières douanières dans leur zone de libre échange qu'ils avaient constituée en 1959 par le traité de Stockholm avec la Grande-Bretagne, la Norvège et le Danemark.

L'entrée de ces trois pays dans le Marché commun, et l'adoption par ceux-ci du tarif douanier que la CEE oppose aux produits qu'elle importe des pays tiers risquait de reconstituer des entraves aux échanges dont on s'était bien passé depuis plus de dix ans dans l'Association européenne de libre échange. A la différence aussi des pays membres de la CEE élargie, les six nouveaux partenaires de la communauté restent maîtres de leurs politiques commerciales et douanières: ils n'ont donc pas de tarif douanier commun, ce qui impliquerait qu'ils constituent entre eux ou avec la CEE une "union douanière.

À l'initiative de la CEQ

Un organisme international
se prononce pour le droit
du Québec à s'autodéterminer

A l'initiative de la CEQ qui lui apporte 70.000 de ses 1.500.000 membres, le Secrétariat professionnel international de l'enseignement (SPIE) a adopté à son dixième congrès cette semaine à Vienne deux résolutions où il exprime son appui au droit du Québec à l'autodétermination et dénonce la disparition de la liberté de négociation pour les enseignants du Québec.

La délégation de la CEQ au congrès comprenait quatre personnes dont le président de la centrale, M. Yvon Charbonneau.

Dans la première des deux résolutions, le SPIE "se prononce résolument en faveur du droit inprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes, et par conséquent, de la lutte des peuples pour leur libération politique, économique et culturelle".

Ce texte répond au vœu du récent congrès de la CEQ qui a lui-même reconnu "à la nation québécoise le droit à l'autodétermination politique et économique" et souhaitait que le SPIE appuie cette position.

Quant à la résolution du SPIE relative à la liberté de négociation, elle est précédée d'un long préambule où sont énumérées les "anomalies en matière de relations de travail dans le secteur de l'enseignement au Québec et elle fait appel successivement aux gouvernements de Québec et d'Ottawa ainsi qu'au Bureau international du travail (BIT, organisme de l'ONU) pour qu'ils rétablissent les libertés syndicales dans le secteur public québécois.

Malgré la promesse du ministre des affaires sociales, M. Castonguay de transformer légèrement la vocation de l'hôpital des Laurentides pour répondre au vœu de la population, après plusieurs mois, rien n'a encore bougé.

Dans une lettre envoyée au ministre, l'ORRA (Opération réveil de la région de l'Annonciation) demande au gouvernement de donner suite, par un arrêté en Conseil à toutes les études, démarches et autorisations déjà obtenues pour que commencent instantanément les travaux.

L'hôpital des Laurentides dispose de 500 lits dont moins de 400 sont occupés par des malades mentaux. Les citoyens de l'Annonciation demandent au gouvernement de transformer la vocation de cet hôpital en y réservant des lits pour

C'est une des autres caractéristiques des accords du 22 juillet: ceux-ci ne concernent que les relations commerciales. Le domaine le plus significatif est celui de la politique agricole qui demeure inchangée tant dans la CEE que chez ses partenaires à tel point que les quelques petites concessions faites de part ou d'autre à l'intention des pays à vocation agricole (pour les fruits italiens et les fleurs hollandaises) font l'objet d'arrangements extérieurs aux accords.

Quant au libre échange entre les DIX et les SIX il est organisé de la manière suivante:

● l'élimination des droits de douane entre les pays de l'AELE qui deviennent membre du Marché commun et les autres demeure acquies;

● les droits de douane sont éliminés entre les six Etats fondateurs du Marché commun et les six non candidats au terme d'une période transitoire de cinq ans. La première réduction des tarifs douaniers (20 0/0) est prévue pour le 1er avril 1973 (en même temps que la première réduction entre les Dix de la CEE élargie).

Pour un certain nombre de produits dont les fabricants de la CEE craignent la concurrence extérieure, ce désarmement douanier est entouré de précautions spéciales: allongement de la période de transition (jusqu'à 11 ans dans le cas du papier), fixation de plafonds d'importation au-delà desquels les droits de douane pourront être rétablis, mise sous surveillance des importations. Ce régime des "produits sensibles" vaut principalement pour le papier, certains aciers spéciaux, la chimie. Il est appliqué aussi par les pays partenaires de la CEE.

Sauf dans le cas de la Finlande, tous les accords prévoient une clause évolutive, c'est-à-dire une porte ouverte à des possibilités de coopération dans des domaines qui ne sont pas couverts par les accords.

POURQUOI

Suite de la page 4

L'exemple des autres
conseils de développement

Contrairement à ce que le CDS affirme, la Campagne des Fédérations n'a pas changé sa position. Elle continue d'affirmer que le CDS, s'il veut se définir en tant qu'organisme de développement social, doit avoir une approche plus globale, plus diversifiée, plus générale au problème du développement social et, comme tous les autres conseils, répartir ses ressources selon un éventail d'activités et de préoccupations, et non "travailler essentiellement à fournir une aide technique et professionnelle aux initiatives des groupements de citoyens."

A cet égard, il n'est pas indifférent de noter ici que le Conseil canadien de développement social, à Ottawa, et le Social Planning Council of Metropolitan Toronto insèrent tous deux le travail auprès des groupes de base dans un ensemble beaucoup plus large d'activités diversifiées.

La Campagne des Fédérations doit juger de l'orientation et du programme d'activités du CDS en les situant dans l'ensemble du réseau d'agences, d'organismes et d'organisations qu'elle subventionne.

Le CDS est le seul organisme de ce réseau qui peut effectuer des recherches pour la Campagne des Fédérations. Si le CDS ne peut ou ne

patients généraux et malades chroniques.

En fait, le gouvernement avait déjà reconnu le bien-fondé de cette demande mais malgré l'obtention d'une nouvelle charte pour l'hôpital, rien ne se fait. Selon les citoyens, on est en train de "noyer" le projet d'une section de médecine générale et de chirurgie à l'hôpital des Laurentides.

Une assemblée publique sera convoquée sous peu afin de mieux informer la population sur cette question.

Parmi les faits qui, selon lui, ont contribué au recul des libertés syndicales dans le secteur public, le SPIE cite notamment la loi 46, adoptée en juin 1971, où le gouvernement désignait lui-même les agents négociateurs à la table provinciale et accordait à la minorité anglophone un droit de vote "inacceptable" en contraignant les enseignants des deux communautés culturelles à s'associer en cartel.

Le SPIE cite en outre "les procédures de négociations inefficaces du gouvernement québécois" face au front commun CSN-CEQ-FTQ; le refus du gouvernement à négocier sa politique salariale; l'utilisation "hâtive et abusive" des injonctions; l'utilisation "outrageante" de la loi spéciale (loi 19); les condamnations "sommaires et grossières" de la Cour supérieure contre les dirigeants syndicaux; et "les pouvoirs discrétionnaires accrus" que vient de se donner le gouvernement par la loi 57 (qui recule l'échéance du décret).

Le SPIE dénonce donc le gouvernement du Québec pour son "dénî de justice à l'égard des enseignants" et accuse Ottawa d'avoir toléré ces accrocs à la convention internationale no 87 sur la liberté syndicale, que le Canada a pourtant signée en mars dernier, et de ne pas adopter la convention no 98 sur les droits d'organisation et de négociation collective, pourtant établie en 1949. Il demande enfin au BIT d'intervenir auprès des autorités canadiennes compétentes pour rétablir les libertés syndicales dans la fonction publique québécoise et exige des gouvernements de Québec et d'Ottawa qu'ils restaurent les droits syndicaux d'associations, de négociation et de grève.

Il veut effectuer ces recherches, il est évident que la Campagne des Fédérations doit alors ou les faire elle-même (ce qu'elle ne souhaite pas), ou les faire faire ailleurs (universités ou sociétés de recherches), avec les conséquences budgétaires que cela peut comporter pour le CDS.

Quant à l'animation sociale, il est clair qu'il doit s'en faire — et il s'en fait effectivement — à plusieurs niveaux de notre société. La Campagne des Fédérations insiste sur le rôle de coordination et de consultation que le CDS, à son avis, devrait naturellement jouer.

Les représentants du CDS ont reconnu, à la rencontre du 2 juin 1972, qu'il n'y avait au fond pas de différence essentielle entre les activités du Service d'animation sociale et celles du Service d'aménagement des ressources. De l'avis de la Campagne des Fédérations, le personnel réuni et les coûts additionnés de ces deux services (qu'on dérive leurs activités comme de l'animation sociale, du développement social ou de l'organisation communautaire importée peu) constituent une proportion exagérée de l'activité du CDS. La Campagne des Fédérations réaffirme la nécessité d'un équilibre entre les diverses activités du CDS.

Le CDS et la loi 65

En outre, il a déjà été convenu, dans un texte conjointement préparé par la Campagne des Fédérations et le CDS (7 juin 1972), que le service de planification et de budgétisation de la Campagne des Fédérations a comme fonctions:

a) d'identifier les services à donner, de même que les besoins et les problèmes dans le champ de sa juridiction;

b) d'établir des priorités;

c) d'assurer la coordination entre secteur public, secteur privé et activités à l'intérieur du réseau;

d) de distribuer les ressources humaines et financières dont la Campagne des Fédérations dispose;

e) de procéder à l'évaluation des résultats de son action.

La Campagne des Fédérations a, le 2 juin dernier, constaté le refus définitif du CDS de devenir un CRSS dans le cadre de la loi 65. La Campagne des Fédérations, pour sa part, craint toujours que

a) certaines fonctions assumées jusqu'ici par les différents conseils seront désormais assurées par le CRSS;

b) certaines autres fonctions du CDS répondent à des besoins du secteur privé;

c) le CDS pourrait avoir un statut mixte, spécial, lui permettant d'assurer ces deux types de fonctions.

En outre, rien ne s'oppose à ce qu'un CRSS reçoive du financement privé.

Enfin, la Campagne des Fédérations tient à rappeler qu'elle a la responsabilité, et même l'obligation et le devoir:

a) de s'assurer que les objectifs poursuivis par les organismes qu'elle subventionne sont conformes au mieux-être de la population et s'inscrivent à l'intérieur des priorités de la Campagne des Fédérations et des Fédérations;

b) de vérifier si ces objectifs sont atteints ou non;

c) de s'

92 p. cent des immigrants professionnels ont une connaissance d'usage du français

La plupart des immigrants professionnels qui se sont prévalus des dispositions de la loi 64, après un an d'application, possèdent une connaissance d'usage de la langue française et pensent être admis à l'exercice de leurs professions. C'est ce qui ressort des chiffres publiés récemment par la direction générale de l'Immigration du ministère de l'Immigration du Québec.

En fait, sur 585 immigrants professionnels qui se sont présentés au Ministère de mars 1971 à mars 1972, pour satisfaire aux exigences de la loi, 538 ont été reçus, soit 92 %.

La loi 64, rappelle-t-on, stipule que les associations et corporations professionnelles ne peuvent refuser l'admission d'une personne à l'étude ou à l'exercice d'une profession "uniquement pour le motif que cette personne ne possède pas la citoyenneté canadienne".

La loi précise en outre que les associations ou corporations professionnelles ne peuvent toutefois admettre une personne qui ne possède pas la citoyenneté canadienne à l'étude ou à l'exercice d'une profession "si cette personne n'a pas une connaissance d'usage de la langue française".

Cinq corporations ou associations ont fourni 90 % des candidats qui se sont prévalus de la loi 64 au cours de sa première année d'application.

— Le Collège des médecins et chirurgiens, 239 candidats, 215 réussites;

— La Corporation des ingénieurs, 174 candidats, 166 réussites;

— L'Association des infirmières, 56 candidats, 50 réussites;

— Le Collège des pharmaciens, 37 candidats, 36 réussites;

— L'Institut des comptables agréés, 24 candidats, 21 réussites.

Ces candidats étaient originaires d'une soixantaine de pays.

Il est à noter que tous les candidats qui subissent des échecs se voient offrir par le Ministère des cours de français gratuits à temps partiel qui sont dispensés dans une dizaine de Commissions scolaires à travers le territoire. Ils peuvent alors se représenter de nouveau au Ministère tous les trois mois et aussi longtemps qu'ils le désirent pour satisfaire aux exigences de la loi.

En outre, les candidats qui ne connaissent pas le français peuvent aussi demander leur admission dans un C.O.-F.I. (Centre d'orientation et de formation des immigrants) ou ils recevront pendant vingt semaines et à plein temps, un enseignement intensif de français tout en bénéficiant des allocations rattachées au programme fédéral F.P.A. (Formation professionnelle des adultes).

Selon le ministre Jean Bienvenue, en permettant aux immigrants de pratiquer leurs professions avant d'avoir obtenu la citoyenneté canadienne, la loi 64 a débouqué une situation injuste, d'une part, pour les immigrants, et intolérable, d'autre part, pour la société québécoise.

"A cause de cette trop fameuse exigence de la citoyenneté, nous avons perdu, par le passé, des centaines de professionnels extrêmement qualifiés de toutes les disciplines qui ont dû quitter le Québec pour exercer leur art. Après un an d'application, a ajouté le ministre, la loi 64 s'avère un précieux instrument pour les immigrants et la collectivité québécoise toute entière. Quand on sait combien coûte à l'Etat la formation d'un professionnel et quand on connaît les pénuries qui existent dans certaines professions, la loi 64 nous apparaît pour l'avenir comme un précieux atout".

M. Schreyer, malgré l'échec de sa politique scolaire, ne renonce pas à son projet

WINNIPEG (d'après CP) — Le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, malgré la déception évidente que lui cause l'échec de ses efforts en vue d'étendre l'aide de l'Etat aux écoles privées et confessionnelles, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse qu'il n'entend pas renoncer à son projet et qu'il n'envisage nullement de démissionner.

M. Schreyer a fait savoir que M. Sydney Green, qui avait quitté le gouvernement en mars dernier pour marquer son désaccord au sujet de la querelle scolaire, a consenti à reprendre ses fonctions comme ministre des ressources et des affaires urbaines.

C'est dans la nuit de jeudi, au terme d'une longue session que l'Assemblée législative du Manitoba, par 30 voix contre 22, a rejeté la proposition de loi de M. Schreyer portant création d'un comité d'étude qui aurait étudié tous les moyens possibles d'étendre l'aide de l'Etat aux écoles privées. Douze néo-démocrates, dont quatre ministres, ont

voté contre la mesure. "Il est manifeste que mon pouvoir de persuasion n'a pas été à la hauteur de la tâche", a philosophiquement conclu M. Schreyer. Comme on lui demandait si "la hache de guerre" a été enterrée, le premier ministre a répondu qu'elle n'a jamais été enterrée et qu'on ne doit pas confondre des désaccords au sein d'un gouvernement avec un mouvement de dissension.

Elu à la tête de son équipe néo-démocrate aux élections générales de 1969, M. Schreyer a clairement indiqué qu'il ne songe nullement à démissionner par suite de ce vote, interprété par plusieurs comme un refus de lui voter la confiance. Tout indique qu'il ordonnera des élections générales au printemps.

Il a toutefois tenu à rappeler que son leadership est soumis à l'examen du Parti lors du congrès annuel. Il considère que sa réélection impliquerait l'appui des militants à l'égard de sa politique envers les écoles séparées.

Sept enfants du Bengla Desh sont adoptés au Québec et en Ontario

Sept enfants bengalis devenus orphelins durant la guerre de sécession du Bengladesh, sont arrivés jeudi soir, à l'aéroport de Montréal. Quatre d'entre eux demeureront au Québec alors que les autres ont été acheminés vers l'Ontario où les attendent leurs parents adoptifs.

Ils ont voyagé à bord d'un Boeing de la compagnie Air-India et ont fait la traversée sous la surveillance du Dr et de Mme Robert Ferrie de Burlington, Ontario, parents adoptifs de deux d'entre eux. Des membres d'équipage de la compagnie Air-Canada accompagnaient également les bébés dont l'âge varie entre neuf jours et huit mois.

C'est grâce à la ténacité de l'un des parents adoptifs, Mme Ferrie, qui a fait la grève de la faim et écrit personnellement au premier ministre Trudeau afin qu'il facilite l'entrée de ces enfants au Canada, que les adoptions ont pu se faire sans difficulté. Toutes les démarches ont été prises en mains par l'association "Des familles pour les enfants" mieux connus en Ontario qu'au Québec sous le nom de "Families for Children Association".

D'autres enfants du Bengladesh sont déjà arrivés au Canada, à destination de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Ecosse. Il y aurait présentement 15 bébés bengalis adoptés par des familles canadiennes.

Parmi les parents adoptifs du Québec, notons M. et Mme Simpson de Beaconsfield qui ont déjà adopté un enfant vietnamien et un enfant coréen en plus de huit petits Canadiens ainsi que le Reverend Fred Cappuccino et son épouse qui en sont à leur huitième enfant adopté.

Un satellite canadien sera lancé aux USA aujourd'hui

OTTAWA (CP) — Le lancement d'un satellite capable de photographier le Canada en couleur, infra-rouge, ainsi qu'en blanc et noir d'une distance de 500 milles, est prévu pour aujourd'hui.

La fusée transportant le satellite technologique terrestre devait être lancée depuis la Californie vendredi.

En vertu d'une entente canado-américaine, la Canada recevra des renseignements recueillis par le satellite via une station de radar située à Prince Albert, en Saskatchewan. Les renseignements seront transmis à Ottawa où les photographies seront produites au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Les photographies obtenues grâce à ce satellite pourront servir au contrôle de la pollution ou dans la mise au point de la protection des ressources naturelles.

REMERCIEMENTS



Merci à vous, chers parents et amis, qui nous avez soutenus dans la cruelle épreuve qui nous a ravi Isabelle, le 22 juillet 1971.

Benoît, François et Jean-Guy Dupuis



Le premier ministre, Mme Trudeau et leur fils Justin ont passé la journée de vendredi à la résidence d'été du ministre des approvisionnement et services, M. James Richardson, accompagné de Mme Richardson, dans l'île Kalanalka, sur le lac des Bois. Arrivés à Kenora (Ontario) dans la soirée de jeudi, les Trudeau ont pris place dans une embarcation pour gagner l'île des Richardson. (Photo CP)

Ottawa prévoit dépenser \$750 millions pour la construction d'avions modernes

OTTAWA (PC) — C'est une véritable course qui s'engage prochainement entre divers constructeurs aéronautiques en vue de l'obtention du plus important contrat de défense canadien en temps de paix.

M. Edgar Benson, ministre de la défense, a donné le signal du départ en annonçant que le gouvernement canadien avait décidé de remplacer ses avions Argus de patrouille maritime à grande portée par de nouveaux appareils dotés des instruments de surveillance les plus modernes.

Les crédits consacrés à l'exécution de ce contrat pourraient s'élever à \$750 millions, selon le nombre d'avions commandés et la nature de l'accord qui sera convenu.

M. Benson a précisé que bien qu'aucun nombre exact n'ait encore été fixé, il se situerait probablement entre 20 et 30. Le coût unitaire des appareils devrait par ailleurs être de l'ordre de \$20 à \$25 millions.

Les nouveaux appareils, dont la livraison ne commencera pas avant 1976, seront basés à Summerside (Îles-du-Prince-Édouard), Greenwood (Nouvelle-Ecosse) et Comox (Colombie-Britannique), celles-là mêmes où sont présentement stationnés les 32 Argus actuels.

Le gouvernement invite les constructeurs aéronautiques à lui soumettre des projets en vue de la mise au point d'un avion qui est destiné à répondre à divers besoins canadiens, tant civils que militaires, vers la fin des années 1970 et dans les années 1980, a ajouté M. Benson.

En plus de la détection anti-sous-marine et d'autres types de surveillance militaire le long des côtes canadiennes, le nouvel avion sera également

utilisé par les ministères du transport, de l'environnement et des pêcheries, de l'énergie et des mines, et du nord canadien.

Ils seront utilisés pour toute la gamme des missions de surveillance par notre ministère et par d'autres, a indiqué M. Benson qui a ajouté que les appareils demeureraient cependant la propriété du ministère de la défense.

L'Argus, un avion à hélices qui est utilisé depuis près de vingt ans, a servi principalement aux fins de patrouille anti-sous-marine et récemment, bien qu'à un degré moindre, pour des vols de surveillance dans l'Arctique.

Le gouvernement invite tous les principaux constructeurs à présenter des projets, a souligné le ministre.

M. Benson a d'autre part prédit qu'une fois que toutes les évaluations et que tous les marchandages auront été complétés et que le contrat sera prêt — pas avant 1974 — celui-ci sera accordé à un constructeur britannique ou américain.

Il a de plus indiqué quatre successeurs éventuels à l'Argus: le Nimrod de Hawker-Siddeley, un avion de reconnaissance militaire dérivé du Comet 4C; le P3B Orion de Lockheed, un avion de patrouille anti-sous-marine, enfin, des versions modifiées des avions de transport commerciaux Boeing 707 et Douglas DC-8.

Hawker-Siddeley et Lockheed sont déjà engagés depuis quelque temps dans cette course.

En outre, a souligné M. Benson, les "compensations" que le constructeur éventuel pourra offrir à l'industrie canadienne seront d'une importance déterminante dans la conclusion du contrat, notamment en ce qui concerne les avantages aux régions peu industrialisées.

Ces "compensations" comportent à

la fois des accords sur la fabrication de sous-ensembles, surtout des dispositifs électroniques, au Canada de même que la vente de produits canadiens dans le pays même de constructeur.

La décision annoncée jeudi, à laquelle on s'attendait depuis quelque temps déjà, confirme l'intention exprimée il y a trois ans par l'ancien ministre de la défense, M. Léo Cadieux, mais dont la réalisation avait dû être remise à cause de restrictions budgétaires imposées par le cabinet.

Besoins en eau lourde

OTTAWA (CP) — Six nouvelles usines d'eau lourde seront nécessaires d'ici 1985 pour satisfaire à la demande anticipée de production d'énergie nucléaire, a déclaré M. L.R. Haywood, vice-président de Atomic Energy of Canada Ltd.

M. Haywood, directeur du projet d'eau lourde de la compagnie de la couronne, dit que si la construction d'installation de production d'énergie nucléaire continue au rythme actuel, la demande d'eau lourde dépassera largement les possibilités de production des usines actuelles.

Les experts craignent que le manque d'eau lourde n'entrave la croissance de l'industrie atomique.

La moitié des besoins énergétiques du Canada seront satisfaits par l'énergie nucléaire d'ici 10 ans, a prédit M. Haywood.

L'usine de Port Hawkesbury, en Nouvelle-Ecosse, appartenant à Canadian General Electric, produit en ce moment, à 60 pour cent de sa capacité, 18 tonnes métriques d'eau lourde par mois. L'eau lourde est un agent de refroidissement pour les réacteurs canadiens utilisant l'uranium naturel.

Tandis qu'il est probable que le Canada aura un surplus d'eau lourde vers le printemps de 1974, les projections montrent que la production sera insuffisante pour suivre la croissance de l'industrie de l'énergie nucléaire vers la fin des années 70.

C'est pourquoi, selon M. Haywood, on doit, dès à présent, songer à la construction de nouvelles usines. Le délai de construction d'une

Le CRTC autorise la création d'un 3e réseau de télévision

OTTAWA (CP) — Le Conseil de la radio-télévision canadienne a annoncé hier qu'il autorisait la société torontoise Global Communications à créer un troisième réseau canadien de télévision de langue anglaise.

Le nouveau réseau aura le sud de l'Ontario comme territoire inaugural, et comptera des stations dans six localités: Uxbridge, Paris, Windsor, Samia, Bancroft et Ottawa. Le CRTC a toutefois pris en délibéré la proposition d'installer un septième émetteur à Maxville.

Dans un autre communiqué diffusé simultanément, le CRTC a par ailleurs formulé le souhait qu'on lui soumette des requêtes en vue de l'installation de stations de langue anglaise dans les villes de Vancouver, d'Edmonton et de Winnipeg, ainsi que d'une station de langue française dans la région de Hull-Ottawa, où se trouvent déjà deux stations de langue anglaise et une autre de langue française. Un représentant du Conseil a toutefois précisé que dans ces diverses localités, les propriétaires des stations ne seraient pas nécessairement requis d'adhérer au réseau Global.

Le permis accordé à la société Global Communications vaut jusqu'au 31 mars 1977. L'entreprise aura des studios à Toronto et à Ottawa; dans les autres localités, les stations seront de simples émetteurs. Le territoire directement desservi a un potentiel d'environ 6 millions de téléspectateurs, mais le réseau mettra ses émissions à la disposition des radiodiffuseurs des autres régions du pays.

La raison fondamentale pour laquelle le CRTC a agréé la requête de la société Global Communications tient à la conviction que le nouveau réseau jouera un rôle important dans l'établissement d'un système équilibré de radiodiffusion canadienne. Mais le CRTC

a également donné beaucoup d'importance au fait que la société Global Communications s'est engagée à faire appel, pour la création de ses émissions, aux ressources des maisons de production et des producteurs indépendants du Canada.

De plus le CRTC a tenu compte de la création, ces dernières années, de cinq nouvelles stations de télé non loin de Buffalo, dans l'Etat de New York, stations qui semblent captiver l'attention de vastes auditoires dans le sud de l'Ontario. Selon lui, l'augmentation du nombre d'heures d'émissions d'origine canadienne dans cette région ramènera au pays une partie des téléspectateurs que séduisent les stations frontalières non-canadiennes.

Enfin la société Global a consenti à restreindre la durée horaire de ses messages publicitaires à huit minutes, alors que les règlements du CRTC en autorisent 12. Ce contingentement fait suite aux protestations que Radio-Canada avait élevées lors des audiences de septembre dernier, affirmant que si on le laissait naître, le nouveau réseau menacerait de réduire de 12 à 20 pour cent les revenus publicitaires de la Société.

La nouvelle entreprise se fondera au coût d'environ \$16 millions, et consacrera annuellement à sa programmation \$8 millions pour les émissions canadiennes, et \$2 millions pour les émissions d'autre provenance. Ses actions viendront du marché public dans une proportion de 57,51 pour cent; pour le reste, elles seront partagées entre les sociétés Can Plex et MacLean-Hunter, de Toronto; et Odeon Theatres Ltd., filiale du consortium britannique Rank.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chimies
8309 ST-DENIS
381-1322

LIMONADE
ASEPTA
REDONNE
de
L'ENTRAIN
Agreable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES
LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines	4 semaines	8 semaines
10 \$	18 \$	32 \$

A CES TARIFS, AJOUTER \$10 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLEMENTAIRE. S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins 10 jours à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le réçois par la poste. Si, par erreur, je ne le réçois pas, veuillez m'en faire suivre durant mes vacances à l'adresse ci-dessus mentionnée.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Veuillez m'en faire suivre durant mes vacances à l'adresse ci-dessus mentionnée.

☐ L'acheteur LE DEVOIR au numéro. Veuillez m'en faire suivre durant mes vacances à l'adresse ci-dessus mentionnée.

N.B. Ne pas oublier d'insérer votre adresse actuelle.

Nom: _____

Adresse actuelle: _____

Adresse de vacances: _____

Période du _____ au _____ inclusivement

COURS D'ANGLAIS EN ANGLETERRE
3 semaines (tout compris) \$495 - \$595.

COURS D'ESPAGNOL EN ESPAGNE
sur la Costa del Sol (Malaga)
3 ou 4 semaines (tout compris) \$495

Centre d'Études Internationales de Montréal Inc.
Suite 303, 1434 Ste-Catherine ouest
Tél.: 866-5900 ou 866-0770

POUR BIEN DIGERER BUVEZ:

UNE EAU DE SANTÉ
ALCAÏNE & PÉTILLANTE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

fithines 33

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 9 et 10



université
du québec
centre d'études universitaires
de rimouski

POSTE VACANT (septembre 1972)

FONCTION: PROFESSEUR D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

EXIGENCES:
Doctorat ou scolarité de doctorat

Prière d'adresser les candidatures au

Directeur du Département des
Lettres et Sciences humaines
Université du Québec
(Centre d'études universitaires)
Rimouski, Qué.

ASSURANCE

INSTRUCTEUR DES AGENCES

Fonction:

Responsable auprès du directeur des agences pour la direction, la coordination et le contrôle des activités de formation de l'équipe de vente.

Qualifications:

C.L.U. de préférence, le candidat doit être diplômé L.U.A.T.C., et avoir une expérience pertinente.

Salaire:

A discuter en temps opportun.

S.V.P. écrire en joignant un bref curriculum vitae à :

Jean-Claude Lagacé,
Directeur du Personnel,
Assurances U.C.C. Compagnie Mutuelle,
1259 rue Berri,
Montréal 132.

Note : Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Promoteur Industriel

"On demande un promoteur industriel pour emploi à Jonquière, Kénogami et Arvida, salaire selon la compétence, curriculum vitae est exigé.

S'adresser à

**C.P. 200 St-Dominique,
Jonquière"**

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

invite des demandes d'emploi
pour un professeur de

SCIENCES JUNIOR

(salaire: \$7,500 - \$16,700)

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

**R.R. Perron, directeur,
École secondaire Algonquin,
Rue Algonquin,
North Bay, Ont.**

Hôpital des Laurentides

recherche

- **UN DIRECTEUR DU SERVICE DE PSYCHIATRIE.**
 - **DES PSYCHIATRES** en milieu hospitalier et/ou en cliniques externes (temps partiel ou temps complet).
 - **DES OMNIPRATICIENS** pour clinique d'urgence et service de garde.
 - **UN DENTISTE** à temps partiel pour l'hôpital et/ou pour bureau privé afin de combler le vide complet de ce service dans la région.
- N.B. Les médecins de la région sont prêts à recevoir trois candidats et à leur fournir des bureaux organisés avec secrétaire et pharmacie.

L'Hôpital des Laurentides situé dans les Laurentides, à vocation psychiatrique, section générale, cliniques externes et urgence, dessert un bassin de population de 30,000.

Faire parvenir curriculum vitae à :

**Directeur médical,
Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation, Cté Labelle, Qué.
Tél.: (819) 275-2118**

Le Conseil d'Éducation du Timiskaming

École secondaire Ste-Marie
Haileybury, Ont.

recherche un professeur bilingue au poste suivant pour septembre 1972 :

SCIENCES 9e

Échelle de salaire 1971/72

	Minimum	Maximum
Cat. 1	\$7,600	\$12,500
Cat. 2	\$7,900	\$13,300
Cat. 3	\$8,800	\$15,100
Cat. 4	\$9,300	\$16,100

Veillez faire votre demande par écrit à :

**M. R.J. Lachapelle, directeur,
1521 Orchard Avenue,
Ottawa, Ont.
Compos 733-3899**

**Mme A. Bond
Présidente**

**M. A.E. Tindall
Directeur général**

OFFRE D'EMPLOI

Poste :

PSYCHOLOGUE

Endroit :

Service de Psychologie, Hôpital St-Charles.

Fonctions :

Travail au sein d'une équipe multidisciplinaire. Évaluations, thérapie individuelle et de groupe (en interne et/ou en externe).
Prévention primaire.

Qualifications :

Maîtrise, licence ou doctorat en psychologie.
Membre de la C.P.P.Q.

Traitement :

Selon les échelles en vigueur.
Bénéfices marginaux usuels.

S'adresser au :

**Directeur du Personnel
Hôpital St-Charles
1000, boul. Ste-Anne
Joliette, Québec.**

COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

PROFESSEURS DEMANDÉS

Poste 1 :

I.S.P. (Sec. II)

Poste 2 :

Anglais, langue seconde (Sec. III & IV)

Poste 3 :

Aménagement intérieur et arts plastique 41

Poste 4 :

Mécanique automobile (Formation professionnelle)

Qualifications :

Poste 1 : brevet d'enseignement
formation en I.S.P.

Poste 2 : brevet d'enseignement
connaissance parfaite de l'anglais

Poste 3 : brevet spécialisé
expérience pertinente

Poste 4 : brevet spécialisé
expérience industrielle pertinente

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

**Commission scolaire Baldwin-Cartier
a/s Gilbert Chasles
Directeur des services du Personnel
130, ave. Ambassador
Pointe Claire, Québec**

NOTE: les entrevues auront lieu dans la semaine du 13 août

DIRECTEUR EXÉCUTIF

PESTALOZZI INC. - OTTAWA

Pestalozzi Inc. recherche un directeur exécutif pour diriger sa résidence co-opérative et communautaire pour étudiants et jeunes travailleurs. Située dans le centre-ville d'Ottawa, Pestalozzi avec ses 180 appartements et 480 chambres pour accommoder près de 950 membres. De plus, la co-opérative s'efforce d'offrir à ses membres des services communautaires et éducatifs tels que garderie d'enfants, bibliothèque, studio de T.V. et ateliers d'art.

1. Le directeur s'efforcera dans sa gestion d'implémenter des procédures participatives et visera à un style de gestion qui saura tenir compte des besoins de développement personnel des employés.
2. Le directeur exécutif se rapporte directement au comité de gestion et voit à la mise en application de ses politiques à long terme.
3. Il aidera à établir des programmes co-opératifs et communautaires il encouragera fortement les membres non seulement à participer mais également à innover dans tous les domaines.
4. Il développera une stratégie de mise en marche qui assurera la rentabilité du projet.
5. Il aura sous lui un gérant pour superviser une vingtaine d'employés et il verra à créer et employer, si nécessaire, les personnes jugées indispensables pour les objectifs tels que prévus par le Conseil d'Administration.
6. Il agira comme agent de relation publique et représentera Pestalozzi pour toutes questions légales.
7. Il verra à la préparation du budget d'opération et du budget du comité d'éducation. Il s'occupera également de la publicité.
8. Ceci n'est qu'un aperçu sommaire des tâches du directeur exécutif et vise à souligner les qualités requises que nous croyons nécessaires et essentielles pour ce dernier.

Qualifications

Aucune qualification académique spécifique n'est requise. Nous recherchons cependant une personne avec de l'expérience en planification et capable de s'identifier facilement avec le milieu avec lequel il est appelé à travailler. Il est essentiel que le candidat soit bilingue. Personnalité dynamique, il verra à susciter la participation des membres aux comités de citoyens, aux autres co-opératives d'Ottawa. Expérience en administration d'activités communautaires serait un atout. Le salaire sera de \$9,500, ou plus selon les qualifications et l'expérience du candidat. Le candidat choisi pourra entrer dans ses fonctions dès le 1er août, 1972.

Les candidatures doivent être faites par écrit et accompagnées d'un curriculum vitae, S.V.P. les faire parvenir à :

**Denis Faubert,
Collège Pestalozzi Inc.,
160, rue Chapel,
Ottawa K1N 8P5.**

VILLE DE LONGUEUIL

DIRECTEUR SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Fonctions:

Assumer la direction du service des travaux publics dont les objectifs principaux sont l'entretien des propriétés municipales, telles que rues, trottoirs, éclairage, systèmes d'aqueducs et d'égouts, usines de traitement d'eau, parcs, terrains de jeux, bâtiments municipaux, système de communication.

Qualifications requises:

Le candidat devra être ingénieur civil, membre en règle de la Corporation des Ingénieurs du Québec. Il devra avoir au moins 3 années d'expérience en génie ou travaux publics municipaux ou l'équivalent, y compris leur surveillance et la gestion du personnel.

Traitement:

Salaire initial d'au moins \$16,800 et avantages sociaux bénéfiques.

Les candidats intéressés pourront se procurer une formule de demande d'emploi en téléphonant au Service du personnel, (670-2220 poste 272), et la retourner en y incluant leur curriculum vitae le ou avant le 4 août 1972 au :

**Service du personnel,
Ville de Longueuil,
100 ouest, rue St-Charles,
Longueuil, Qué.**

LE COLLÈGE DE RIMOUSKI

requiert les services d'un

PROFESSEUR en

"TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT"

POSTE:

Professeur à plein temps et à temps partiel en Techniques de secrétariat, pour l'enseignement de la dactylographie, de la sténographie (méthode Gregg bilingue) et d'un cours de procédés de secrétariat.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme en secrétariat, de préférence en secrétariat de direction,
- Diplôme en pédagogie;
- Expérience pertinente;

TRAITEMENT:

Selon les normes de la convention collective. Avantages sociaux usuels.

Tout candidat devra faire parvenir son curriculum vitae et son dossier académique avant le 26 juillet au :

**Directeur des services pédagogiques,
Cégep de Rimouski,
60 ouest, de l'Évêché,
RIMOUSKI.**

VILLE DE LONGUEUIL

URBANISTE

Fonctions:

Agir comme conseiller auprès des divers services techniques de la municipalité; mettre en oeuvre le plan directeur d'urbanisme; procéder à l'élaboration des plans et programmes relatifs à l'utilisation et à la mise en valeur du territoire de la Ville de Longueuil.

Qualifications requises:

Le candidat devrait être un urbaniste diplômé d'une université ou d'une école d'urbanisme reconnue, et membre en règle de la Corporation des urbanistes du Québec. De plus, il devrait avoir un minimum de 5 années d'expérience, acquise de préférence dans une municipalité ou dans une administration similaire.

Traitement:

Echelle de salaire allant de \$12,000 à \$16,000 annuellement et avantages sociaux coutumiers.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 4 août en l'adressant au :

**Service du personnel,
Hôtel de Ville,
100 ouest, rue St-Charles,
Longueuil, Qué.
Tél.: 670-2220 (272)**



université
du
québec à trois-rivières

Offre d'emploi

Fonctions :

PROFESSEUR EN GÉNIE INDUSTRIEL

Collaborer à l'élaboration d'un programme de génie industriel avec les organismes professionnels concernés.

Exigences :

Détenir un diplôme en génie et posséder une vaste expérience (environ 15 ans) dans le domaine du génie industriel et avoir occupé un poste décisionnel important.

Traitement :

Selon les qualifications et l'expérience.

Avantages sociaux :

Assurance-vie, assurance accident-maladie, assurance salaire, fonds de pension.

Faire parvenir curriculum vitae et photocopies des diplômes avant le 1er août à :

**Dr. Claude Lajeunesse, directeur
Département d'ingénierie,
Université du Québec à Trois-Rivières,
C.P. 500,
Trois-Rivières.**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR (GRANBY)

REQUIERT LES SERVICES D'UN

PROFESSIONNEL DE LA CONSULTATION ET DE L'ANIMATION

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants, le professionnel de la consultation et de l'animation supervise des services d'orientation scolaire et professionnelle, de psychologie, de culte et pastorale, des services sociaux, des services de santé, des services de placement, organise et coordonne des programmes d'activités étudiantes et en supervise la réalisation.

Il participe, comme membre de l'équipe de gestion des services aux étudiants, à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service.

Il avise le directeur des services aux étudiants des besoins des élèves et des ressources à utiliser pour répondre à ces besoins.

Il veille à la coordination des activités de son secteur avec celles des autres secteurs ou des autres services.

Il assiste, dans le domaine de sa compétence, le personnel de la direction des écoles et anime le personnel professionnel affecté aux activités de consultation et d'animation.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16) ans de scolarité ou l'équivalent, habilitant le candidat à pratiquer dans l'une ou l'autre des disciplines de la consultation et/ou à assumer l'animation des activités étudiantes.
- Cinq (5) années d'expérience pertinente ou l'équivalent.

SALAIRE ET BÉNÉFICES MARGINAUX:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir "CURRICULUM VITAE" (AVANT LE 1er AOÛT 1972) en mentionnant les qualifications et années d'expérience à :

**La Commission Scolaire Régionale Meilleur,
a/s du Directeur du Personnel,
261, rue Laurier, Granby, Qué.**



université
du québec
centre d'études universitaires
de rimouski

DÉPARTEMENT DES SCIENCES PURES

Requiert les services de :

UN PHYSIOLOGISTE

Qualifications :

Doctorat en physiologie ou l'équivalent.
Intérêt pour l'océanologie souhaitable.

Fonction :

Enseignement de la physiologie animale et/ou comparée au niveau du premier cycle et éventuellement au niveau du deuxième et troisième cycle.

Participation active à la recherche.

Salaire :

Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction :

Immédiate

Lieu de travail :

Université du Québec à Rimouski

Prière de faire parvenir toute correspondance et Curriculum vitae à l'attention de : avant le 4 août 1972 aux soins de

**Pierre St-Laurent, D.Sc., directeur
Département des Sciences pures,
Université du Québec,
300, avenue des Ursulines,
Rimouski, Qué.
Téléphone : 418-723-1986 poste 196**

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 8 et 10

HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

3840 St-Urbain

recherche

CYTOTECHNOLOGISTE MÉDICAL(E) CERTIFIÉ(E)

Pour entrevue téléphoner à:

Mme Guérette
844-0161 poste 436

Recherchons

CORRECTEURS DE FRANÇAIS

ayant une parfaite connaissance de la langue écrite.

Durée du travail: 6 semaines.

Les candidats devront se présenter à un concours de sélection qui aura lieu le **mardi, 25 juillet, à 9h, salle S-425, Université de Montréal, Édifice principal, 2900, Édouard-Montpetit.**

COMMISSION SCOLAIRE DE HAVRE ST-PIERRE

Poste ouvert

PRINCIPAL (SECTEUR EST)

La Commission scolaire de Havre St-Pierre est à la recherche d'un principal pouvant entrer en fonction le 14 août 1972.

Critères d'éligibilité:

- Détenir l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre.
- Une formation exigeant au moins 15 ans de scolarité.
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
- Une expérience de 5 ans comme enseignant.
- La connaissance du milieu sera prise en considération.

Conditions:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'éducation.

Date limite du concours:

1er août 1972.

Adresser le curriculum vitae à:

Directeur général,
Commission scolaire,
C.P. 400,
Havre St-Pierre, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE LE GARDEUR

DEMANDE

UN AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

APPEL D'OFFRE C-314

ATTRIBUTIONS:

- Effectuer le recrutement et la gestion du personnel;
- Voir à l'implantation et au respect des conditions de travail du personnel en accord avec la politique de la Commission et les conventions collectives;
- Voir à la révision et à la mise à jour des critères, des normes et procédures inhérentes à l'application et au contrôle des règles, lois, contrats, etc.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal, de préférence dans le domaine des relations industrielles (16 années de scolarité). La préférence sera accordée aux candidats possédant une expérience pertinente.

Les candidats doivent expédier, avant le 10 août 1972, une demande écrite accompagnée de leur curriculum vitae, à:

LE BUREAU DU PERSONNEL
80, rue J.-Bapt.-Meilleur
Repentigny, Qué.

RECHERCHE

1. UN URBANISTE SENIOR

La fonction:

Préparation de plan d'infrastructure et d'aménagement à l'échelle sous-régionale. Élaboration de stratégie de réalisation des plans et conception des mécanismes de contrôle afférents.

Le candidat:

Diplômé en urbanisme. Possède une vaste expérience dans le domaine municipal où il a participé tant à la réalisation qu'à la conception des plans. Le candidat a l'habitude de travailler au sein d'une équipe inter-disciplinaire et sait en coordonner les travaux.

2. UN GESTIONNAIRE MUNICIPAL

La fonction:

Responsable de l'aide technique aux municipalités au cours de la préparation de leur plan direction. Formulation et mise en place des politiques en matière de gestion municipale à partir d'un plan d'aménagement régional.

Le candidat:

Diplôme universitaire ayant une forte formation en administration. Le candidat devra connaître les techniques modernes de gestion municipale et avoir une expérience à cet égard. Il a l'habitude de travailler au sein d'une équipe inter-disciplinaire et sait en coordonner les travaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Boîte postale 465
Station Youville
Montréal 351



TECHNICIENS EN SOL

- Expérience en investigation et contrôle.
- Travail à l'extérieur; transport et pension à nos frais.
- Salaire hebdomadaire de \$210 à \$300 selon qualifications.

381-1186

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER requiert

les services d'enseignants en Enfance Inadaptée dans les domaines suivants:

- Classes de débiles moyens
- Classes de mésadaptés sociaux-affectifs
- Classe d'infirmes moteurs cérébraux
- Classes de dyslexie
- Classes de retardés pédagogiques
- Classes de débiles légers (Secondaire - filles)
- Spécialiste en éducation du langage

Exigences:

Légalement qualifiés pour l'enseignement à l'Enfance Inadaptée

Expérience dans l'enseignement dans les domaines concernés

Faire parvenir curriculum vitae et pièces justificatives à:

C.S.R. Honoré-Mercier
a/s Monsieur Alain Joly
Coordonnateur de l'Adaptation
Scolaire
69, boulevard Saint-Joseph
Saint-Jean, Qué.

PROFESSEURS

Le CEGEP de La Pocatière
recherche les services de professeurs
pour le secteur suivant:

TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE:

Qualifications:

Bacc. ès Sc. de l'éducation
(psycho ou ortho-pédagogie)

Expérience:

Souhaitable.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à:

Pierre-Paul Allaire,
Adjoint au Directeur des
Services Pédagogiques
CEGEP de La Pocatière
LA POCATIÈRE, (Kam.), Qué.
Tél.: (418) 856-1525

Les Pavillons Bois-Joly Inc.

Requièrent les services d'un:

RESPONSABLE DE PAVILLONS (Chef éducateur)

Fonction:

Responsable de la direction, de la coordination du travail et de l'application des programmes d'observation et de traitement auprès d'une trentaine de jeunes à l'intérieur de deux pavillons de garçons âgés de 12 à 18 ans.

Qualification:

Détenteur d'un diplôme en sciences humaines

Expérience requise:

Minimum d'une année auprès des jeunes mésadaptés socio-affectifs

Rémunération:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées et répondant aux critères énumérés devront faire parvenir leur demande d'emploi et leur curriculum vitae avant le 2 août 1972 à:

Les Pavillons Bois-Joly Inc.
3000 rue Pratte (C.P. 452)
Saint-Hyacinthe, Qué.
Tél.: 773-8438

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER
69, boulevard Saint-Joseph Saint-Jean, Qué.

Poste ouvert

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Attributions:

- Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services financiers planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la trésorerie, à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion
- Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'écoles au sujet de la gestion des finances de la commission
- Il évalue le personnel sous sa responsabilité
- Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général
- Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs

Exigences:

- Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) au niveau 2 ou dans des fonctions administratives équivalentes.

Rémunération:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation,
De \$14,675.00 à \$17,025.00

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur offre de services et leur curriculum vitae pour le 31 juillet 1972 à:

C.S.R. Honoré-Mercier
a/s Monsieur Pierre Prévost
Directeur des Services du Personnel
69, boulevard Saint-Joseph
Saint-Jean, Qué.

OFFRE D'EMPLOI

(Année Universitaire 1972-1973)

Professeur bilingue en Sciences Commerciales (mention Comptabilité), détenteur d'une Maîtrise.

Date d'entrée en fonctions: Fin août au plus tard.

Envoyer dossier complet au:

Directeur Académique
Collège Sainte-Anne
Church Point N.S.

VANIER COLLEGE

(Cégep anglophone)

sollicite les candidatures de personnes intéressées à l'enseignement de

HISTOIRE DE L'ART

Ce poste à demi-temps comprend deux cours, pour le moment.

Les candidats auront fait des études au niveau de la maîtrise dans l'Histoire de l'Art, particulièrement l'Art de l'Amérique du Nord et de préférence l'Art canadien.

Adresser demande d'emploi et curriculum vitae au

Secrétaire général
Vanier College
821, boulevard Ste-Croix
Ville de St-Laurent
Montréal 379, Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRANBY
Recherche les services d'un

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE À L'ÉLÉMENTAIRE

Fonction:

- Sous la direction du directeur des services aux élèves
- Procéder à l'évaluation psychologique des enfants qui présentent des difficultés d'apprentissage
- Faire du counselling auprès des professeurs, des parents, des élèves.
- Collaborer avec l'équipe pédagogique à l'étude des expériences d'apprentissage.

Exigences:

Licence ou maîtrise en psychologie
Être membre de la Corporation des psychologues de la Province de Québec.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae avant lundi le 7 août 1972.

Service au Personnel,
Commission scolaire de Granby,
385 Principale, C.P. 325,
Granby, Qué.



université
du québec
institut national
de la recherche scientifique

ANIMATEUR

L'INRS recherche les services d'un animateur dans le domaine de l'éducation.

Ses fonctions consistent:

- à adapter, diffuser et recueillir diverses informations;
- à analyser divers besoins;
- à établir des liens avec différents organismes;
- à organiser, planifier diverses activités et stages d'animation

LIEU DE TRAVAIL:

Montréal (avec déplacements)

EXIGENCES:

Scolarité de doctorat (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation), sinon une maîtrise et une vaste expérience pertinente.

SALAIRE:

Selon la formation et l'expérience.

Toutes les candidatures seront acceptées jusqu'au 4 août 1972.

Envoyer toute demande au:

Secrétaire général
INRS
C.P. 7500
Québec 10 Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE
PROFESSEURS DEMANDÉS

1. POUR L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- | | |
|--------------------------------|----------|
| a) Polyvalente de Lac Mégantic | |
| — anglais | 5 postes |
| — français | 2 postes |
| — matières commerciales | 1 poste |
| — arts plastiques | 1 poste |
| — sciences familiales | 1 poste |
| b) Sherbrooke et les environs | |
| — éducation physique | 4 postes |
| — anglais | 3 postes |
| — matières commerciales | 1 poste |

Qualifications minimales exigées:

- Brevet d'enseignement du Québec avec spécialisation dans la discipline.

2. POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- | | |
|--------------------------------|----------|
| a) Polyvalente de Lac Mégantic | |
| — dessin technique | 1 poste |
| b) Polyvalente d'East Angus | |
| — mécanique automobile | 2 postes |
| — menuiserie | 1 poste |
| c) Coaticook | |
| — mécanique automobile | 1 poste |

Qualifications minimales exigées:

- Diplôme d'études techniques
- Trois (3) ans d'expérience dans l'exercice de sa profession.

Expédier demande et curriculum vitae au plus tard le 28 août 1972 à:

Lucien Carrier
Coordonnateur de l'Emploi
Commission scolaire régionale de l'Estrie
Service du Personnel
740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, (P.Q.)

TRAVAILLEURS SOCIAUX

Option approche individuelle et familiale

Qualifications:

- Cours universitaire en service social, option intervention individuelle et familiale ou équivalent.
- Expérience si possible.
- Aptitude à travailler dans une équipe multidisciplinaire.
- Intérêt à travailler avec des adultes et des enfants.

Tâches:

- Recevoir et évaluer les demandes de service.
- Travail clinique auprès des patients et des familles.
- Contacts avec les ressources de la communauté.
- Participation avec les autres disciplines à l'élaboration de programmes d'hygiène mentale.

Faire parvenir toute demande d'emploi à:

M. Hugues Grenier, t.s.p.,
Les services psychiatriques et d'hygiène
mentale de la région du Nord-Ouest
Québécois,
Hôpital de Malartic,
Malartic, Qué.

VILLE DE REPENTIGNY

Offre d'emploi

Assistant de l'Ingénieur Municipal

FONCTION:

Sous la direction de l'Ingénieur Municipal, surveille toute les activités concernant les travaux publics et les projets de génie municipal.

EXIGENCE:

- Ingénieur membre de la Corporation des Ingénieurs
- Expérience de un ou deux ans de préférence en génie municipal ou diplôme de 1972.

SALAIRE

Selon échelle en vigueur à la Ville de Repentigny.

Les intéressés peuvent faire application en envoyant leur curriculum vitae avant le 4 août 1972, à:

M. Yvon Deschamps, ing.
Ingénieur Municipal,
435 boulevard Iberville,
Repentigny, Qué.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE VAL D'OR

Offre d'emploi

ANIMATEUR PÉDAGOGIQUE

Niveau de travail:

Secteur élémentaire (5 ans-12 ans) mathématique (exclusivement)

Activités:

- Travail de recherche et de ressourcement dans l'enseignement des mathématiques selon le programme-cadre.
- Travail d'animation auprès du personnel enseignant et de direction.

Exigences:

- Détenir un brevet d'enseignement
- Connaissance suffisante de la mathématique moderne.
- Expérience de l'enseignement à l'élémentaire
- Aptitudes au travail en équipe.

Salaire:

Selon la politique salariale du Ministère de l'Éducation.

Adresser votre curriculum vitae (avant le 28 juillet) à:

M. André Chrétien
Directeur de l'enseignement
973 - 5e Rue
Val d'Or, Qué.



université
du
québec à chicoutimi

DÉPARTEMENT

SCIENCES HUMAINES

PROFESSEUR DEMANDÉ POUR SEPTEMBRE 1972

FONCTION:

Enseignement de langue et de linguistique anglaises.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Bilingue; de langue maternelle anglaise, de préférence. Maîtrise ou doctorat en anglais comme langue seconde ou en linguistique appliquée ou en didactique des langues secondes.

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience.

NOTE:

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Directeur du Département
des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi
930, est rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)

DEUX PSYCHOPÉDAGOGUES

Deux enseignants masculins devant assumer le rôle de titulaires dans une classe de perturbés affectifs, avec retard pédagogique et troubles d'apprentissage. Régime d'enseignement individualisé à progrès continu. Qualification légale en psychopédagogie et références sérieuses requises.

Salaire selon l'échelle provinciale. Pour emploi dans institution privée reconnue d'intérêt public, à Montréal.

Adresser candidature et curriculum vitae à:
Case 1834, Le Devoir

Le Cégep de Sainte-Foy

demande

PROFESSEURS EN INFORMATIQUE

Qualifications:

- Diplôme de 1er cycle universitaire
- Compétence de cet enseignement.

Salaire:

Selon la politique salariale du ministère de l'éducation. Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 août 1972 à:

Jean Hardy,
Chef du département d'informatique,
Cégep de Sainte-Foy,
2410, Chemin Ste-Foy,
Québec.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER

requiert les services

- A) un professeur de comptabilité** à la Polyvalente Jean-Jacques Bertrand (Farnham)
B) un professeur de mécanique d'ajustage à la Polyvalente Chanoine Armand Racicot (Saint-Jean)
C) deux professeurs d'anglais à la Polyvalente Jean-Jacques Bertrand (Farnham)
D) deux professeurs d'arts plastiques à la Polyvalente Marcel Landry (Iberville)
E) deux professeurs d'anglais à la Polyvalente Marcel Landry (Iberville)
F) un professeur d'horticulture ornementale à la Polyvalente Chanoine Armand Racicot (Saint-Jean)
G) quatre professeurs masculins d'éducation physique
H) un professeur féminin d'éducation physique

EXIGENCES:

Brevet d'enseignement ou légalement qualifié

Faire parvenir curriculum vitae et pièces justificatives à:

C.S.R. Honoré-Mercier
à Monsieur Pierre Prévost
Directeur des Services du Personnel
69, boulevard Saint-Joseph
Saint-Jean, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

recherche les services de:

I- UN PSYCHO-ÉDUCATEUR

Qualifications: Bacc. en psycho-éducation
Licence en Psycho-éducation

Tâche:

Encadrement d'étudiants perturbés poursuivant des études secondaires.
Activités de développement de la personne en collaboration avec les enseignants et les services aux étudiants.

II- UN ORTHOPÉDAGOGUE

Qualifications: Bacc. en Sc. Education (Orthopédagogie)

Tâche:

Diagnostic
Rééducation
Évaluation
au premier cycle de l'élémentaire

III- UN(E) PSYCHOTECHNICIEN(NE)

Qualification: 14 ans de scolarité

Tâche:

Sous l'autorité du Directeur des Services aux étudiants:
• opérationnaliser le programme de mesure et d'évaluation dans les écoles élémentaires et secondaires
• établir les données statistiques sur les évaluations en collaboration directe avec les professionnels de la consultation (psychologues, conseillers)

Faire parvenir la demande et le curriculum à:

M. Yves Gravel, directeur
Service aux Étudiants
Commission scolaire Baldwin-Cartier
7, rue Ste-Anne
Pointe-Claire, P.Q.



université
du
québec

DOCUMENTALISTE CLASSE I

Fonctions:

- Tenir à jour la composition des organismes relevant du secrétariat général (Assemblée des Gouverneurs, Conseil des Études, Conseils d'administration, locaux et Commissions locales).
- Suivre les activités des commissions, comités ou groupes de travail mandatés pour faire des études ou travaux de recherche.
- Faire la synthèse des rapports pour fins d'approbation.
- Exécuter les travaux d'analyse documentaire et préparer les dossiers nécessaires.
- Faire les corrections qui s'imposent sur les rapports déposés et modifiés après étude.
- Collaborer à tout travail de recherche.

Exigences:

Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle de préférence en sciences sociales, en droit ou en administration.

Traitement:

Dans une échelle de salaires se situant entre \$7,210.00 et \$9,527.00.

Lieu de travail: Québec

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 juillet 1972 à:

Monsieur Roland Guérin,
Service du Personnel,
Université du Québec,
2875, boul. Laurier
Ste-Foy, P.Q.

COLLÈGE ALGONQUIN LE CENTRE TECHNIQUE

recherche

PROFESSEUR POUR ENSEIGNER EN FRANÇAIS

PROGRAMME DE TECHNICIEN EN ARCHITECTURE - Concours 66-72

Au nombre des cours que le candidat devra enseigner se trouvent les suivants: Dessin et conception, Méthodes et matériaux, Installations mécaniques et électriques. Les candidats peuvent détenir un diplôme universitaire en architecture ou en génie civil ou posséder une expérience appropriée dans ce domaine. La nomination se fera à l'un ou l'autre des niveaux suivants selon l'expérience et l'enseignement.

Maître adjoint \$7,740 à \$12,295
Maître associé \$8,375 à \$13,885
Maître \$9,010 à \$14,840

(Ces salaires font présentement l'objet de négociations)

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
Ottawa, Ontario
K2G 1V8



LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

recherche

pour septembre 1972

LES PROFESSEURS DANS LES SPÉCIALITÉS SUIVANTES:

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (finance - production)

TECHNIQUES INFIRMIÈRES:

Profession infirmière et santé
obstétrique
Pédiatrie
Psychiatrie
Médecine-chirurgie

ANGLAIS

ELECTROTECHNIQUE

Les candidats éventuels devront faire parvenir, le plus tôt possible, leur curriculum vitae et les pièces justificatives à l'adresse suivante:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

recherche

- A) — CONSEILLERS EN ORIENTATION (2).**
B) — LES SERVICES DE PROFESSEURS
pour l'année académique 1972-73.

- Arts plastiques (1)
- Anglais (4)
- Histoire (1)
- Géographie (1)
- Infirmière (1)
- Mécanique automobile (1)
- Sciences physiques (I.P.S.)

- C) — TECHNIQUES COMMERCIALES**
(sténo-dactylo) (1).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 31 juillet 1972, au:

SERVICE DU PERSONNEL,
47, RUE PERREAU,
VALLEYFIELD, QUE.
TEL.: 514-371-2000.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Qué.

La Clinique de l'Université de Sherbrooke (C.H.U.) est à la recherche de:

- 1.- Un(e) infirmier(ère)-chef pour le service d'Urologie-Néphrologie,
- 2.- Un(e) pharmacien(ne) d'hôpital,
- 3.- Un(e) cytotechnicien(ne)
- 4.- Un(e) directeur(trice) des Services Alimentaires.

Les fonctions détaillées, les exigences spécifiques et les conditions de travail seront fournies sur demande.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur "curriculum vitae" détaillé à:

La Direction du personnel,
Responsable - secteur emploi,
Clinique de l'Université de Sherbrooke
Centre Hospitalier Universitaire,
SHERBROOKE, P.Q.



VILLE DE SAINT-FOY

RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

De façon générale, voir à la bonne marche de la bibliothèque municipale de la Ville de Sainte-Foy.

De façon particulière:

- évalue les besoins immédiats du milieu par rapport à la vocation de la bibliothèque municipale;
- détermine, en regard de ceux-ci, les méthodes de travail, contenu, procédures et critères relatifs à la sélection des documents, l'orientation des usagers, les relations avec divers organismes et la mise en place des activités collectives et des formes d'expression en découlant;
- dirige, à cet effet, le personnel sous sa juridiction.

Exigences et qualifications:

- détenir un baccalauréat en bibliothéconomie;
- posséder un minimum de trois (3) années d'expérience dans une bibliothèque;
- posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité adaptés à la fonction.

Conditions de travail:

- traitement selon l'échelle de salaire annuel révisée périodiquement: \$11,872 (initial) à \$14,776 (après 5 ans);
- bénéfices marginaux particulièrement avantageux tels que: fonds de pension, assurance-vie, accident-maladie, salaire court et long terme.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir d'ici dix (10) jours après la parution de cette offre d'emploi, un curriculum vitae tout en indiquant le numéro de ce concours, soit: 4-72-4 au:

Directeur du service du personnel,
Hôtel de Ville de Sainte-Foy,
1000 Route de l'Église,
Sainte-Foy, Québec 10.

Les accusations de Ralph Nader contre la "Corvaire" en 1965 n'étaient pas fondées

Les fameuses accusations portées en 1965 par M. Ralph Nader à propos des dangers que présentaient les voitures

Corvaire construites entre 1960

et 1963 étaient sans fondement.

C'est en tout cas ce qu'affirme une équipe d'experts du

ministère des transports du

gouvernement américain après

avoir soumis ce type de voitures à des tests intensifs pen-

dant près de deux ans.

Contrairement à ce qu'affirmait le célèbre défenseur des consommateurs dans son livre "Unsafe at any speed", le comportement de la Corvaire dans un virage serré n'était pas plus dangereux que celui des autres voitures de l'époque et ne provoquait pas un danger anormal de perte de contrôle.

Les tests approfondis n'ont permis de déceler aucun seuil de vitesse critique au-delà duquel la voiture eût pu devenir dangereuse sur un parcours en droite ligne. Enfin, l'étude des accidents de la route de l'époque indique que le risque de capotage n'était pas plus grand pour la Corvaire que pour les autres voitures légères de l'époque.

Le New York Times rapportait hier que M. Nader a accusé le gouvernement américain d'avoir utilisé des tests biaisés et d'avoir soigneusement choisi le modèle à étudier de façon à obtenir des résultats satisfaisants pour le constructeur de la voiture.

Selon M. Nader, le gouvernement aurait dû examiner aussi des Corvaire construites en 1962 et 1961 et monter les voitures avec des pneus qui faisaient partie des modèles originaux.

Les représentants du gouvernement ont rétorqué qu'il n'y avait pas de différence importante entre le modèle 1963 et celui des deux années précédentes et qu'il n'était pas possible maintenant de retrouver des pneus de 1963.

Les experts ont aussi soumis à des tests une Corvaire 1967 dont la suspension est différente, une Ford Falcon 1962, une Plymouth Valiant 1960, une Volkswagen 1962 et une Renault 1963.

La validité des lois sur les langues officielles du Canada et du N.-B.

MONCTON (CP) — Le banc d'appel de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick devra se prononcer sur la validité des lois sur les langues officielles tant du Canada que du Nouveau-Brunswick, a annoncé jeudi le ministre de la justice de cette province, M. J. B.M. Baxter.

On se souviendra que la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick avait été saisie ces temps derniers de la question de savoir s'il existait ou non une loi, fédérale ou provinciale, permettant de tenir un procès criminel en langue française, dans cette province. Le jeune Rhaël Drisdelle, de Moncton, qui avait été accusé d'avoir flâné la nuit sur les pelouses du maire de la ville, M. L. C. Jones, avait plaidé non coupable et avait en même temps demandé un procès en français.

M. Jones s'y était opposé en alléguant qu'aucune loi valide ne permettait de tenir un procès dans cette langue.

M. Baxter a donc fait savoir, au cours d'une conférence de presse, qu'aux yeux de son ministère la question pose un grave problème de droit constitutionnel aux citoyens non seulement du Nouveau-Brunswick, mais aussi du pays tout entier.

Plusieurs commissions parlementaires siégeront

QUEBEC (PC) — Les vacances des membres de l'Assemblée nationale auront été plutôt courtes, puisque des commissions parlementaires siégeront durant l'été.

La session avait été ajournée le 8 juillet dernier et des 26 certains députés se réuniront à la commission spéciale sur la liberté de presse.

Au cours de cette réunion qui sera à huis clos, les députés prendront connaissance d'un questionnaire préparé par la firme Sorecom, touchant les aspects de l'information.

Ce questionnaire, s'il est approuvé, sera envoyé à quelque 2,000 citoyens afin de connaître l'utilisation qu'ils font des médias d'information, il est bien évident que ce questionnaire doit rester secret pour le moment.

L'enquête, si elle est approuvée par les parlementaires, coûtera environ \$43,000 et les conclusions devront être remises à la commission au plus tard le 31 décembre prochain.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 8 et 9



Collège
du
Vieux Montréal

PSYCHOLOGUE

ATTRIBUTIONS:

sous l'autorité du Directeur du Service aux Étudiants, son action doit contribuer au développement optimum de l'étudiant par des méthodes telles: le counseling, la thérapie de soutien et l'évaluation de développement.

QUALIFICATIONS:

détenir une licence ou une maîtrise en psychologie, être membre de sa coopération.

SALAIRE:

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 4 août 1972 au:

Directeur du personnel
Collège du Vieux Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke
MONTREAL 129, Qué.



Collège
du
Vieux Montréal

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

pour le Service aux Étudiants

ATTRIBUTIONS:

- sous l'autorité du Directeur du Service aux Étudiants il devra:
- a) mettre sur pied et développer les services économiques tels que: psychologie, orientation, dépannage et travail social, à l'intérieur des Services aux étudiants;
 - b) coordonner le travail de l'équipe multi-disciplinaire de ces services;
 - c) être disponible aux individus et aux groupes d'étudiants dans le Collège.

QUALIFICATIONS:

posséder un diplôme universitaire de travailleur social professionnel; expérience pertinente avec des étudiants du milieu collégial.

SALAIRE:

selon les normes du ministère de l'éducation.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 4 août 1972 au:

Directeur du personnel
Collège du Vieux Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke
MONTREAL 129, Qué.



Collège
du
Vieux Montréal

ANIMATEURS DE VIE ÉTUDIANTE (4)

ATTRIBUTIONS:

- favoriser les contacts avec les autres éducateurs du Collège
- faire partie de l'équipe d'animation de vie étudiante
- participer à l'élaboration et à l'évaluation de projets en vue de répondre à des besoins étudiants
- être disponible aux étudiants.

QUALIFICATIONS:

- 16 ans de scolarité
- deux (2) années d'expérience pertinente dans le domaine de l'animation
- aptitudes à travailler en équipe.

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 4 août 1972 au:

Directeur du personnel
Collège du Vieux Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke
MONTREAL 129, Qué.

L'inverse de Woodstock... et l'inverse de Dylan

Le spectacle des Stones et le spectacle du Forum

par ROBERT GUY SCULLY

Le spectacle des Stones devant 20.000 Montréalais a duré à peine une heure. Malgré cette sobriété, cette célérité dans les affaires, cette "efficacité" qui ne ressemble pas du tout au mythe que nous avons voulu entretenir avant leur arrivée, ils ont donné un show de qualité, tant sur le plan musical que sur le plan théâtral. Nous en sommes quittes pour notre mythe. C'était bien marqué sur le billet: concert. Depuis le coup d'envoi *Brown Sugar*, jusqu'à la très longue version de *You can't always get what you want*, nous avons eu droit à des performances honnêtes. Evidemment on a pu se rendre compte, en comparant ces versions "live" aux versions 33-tours, combien la grosse musique rock dépend parfois du mixage ou du doublage d'instruments. Certaines petites fioles très agréables, dans le background, ont souvent été rajoutées en studio: lorsqu'on joue la chanson d'un seul coup, on ne peut plus les reproduire, et elle semble perdre en richesse. C'est signe qu'elle avait perdu en simplicité au moment de l'enregistrement.

La performance en concert, donc, permet parfois de mesurer l'évolution d'un groupe rock, vers la simplicité et la force, ou vers les gadgets et l'artificiel. Les cinq que nous avons vus lundi soir tiennent le coup. Surtout après une première partie banale et presque insultante (donnée par M. Stevie Wonder, Dieu ait son bon âme), où les musiciens (?) s'avaient dignes serviteurs de leurs puissantes bebelles électroniques et électriques, on a constaté que les superstars de "Gimme Shelter", eux, ne se laissent pas dominer sur scène par tout l'attirail. D'autre part, s'ils n'ont pas touché aux deux pièces maîtresses de leur carrière musicale. I

can't get no satisfaction et *Country Honk*, pas plus qu'ils n'ont vraiment touché à leurs autres grands hits, (qui auraient sûrement contribué à l'enthousiasme général) il suffit de se rappeler cette exigence que nous posons aux artistes: le renouvellement. Nous exigeons le renouvellement dans la production de l'OSM, et chez Robert Charlebois. Là aussi les RS font comme les honnêtes musiciens, ils y mettent du neuf.

Curieusement, c'est aux génies et non aux honnêtes musiciens que l'on ne semble pas pardonner l'esprit de renouveau. Le pop n'a produit qu'un seul génie, mais comme l'exemple est clair! Entre *Freeheelin* et *The times they are a'changin* on accusa Bob Dylan d'avoir "trahi" la vraie musique folk, pour faire de la chanson politique facile: avec *Another Side* on le vit en train "d'abandonner" l'art engagé pour se lancer dans "l'introspection malade", quant parut *Bring it all back home* on vilipendait celui qui "laissait tomber" la guitare acoustique et autres instruments "purs" pour lui préférer la vulgarité du rock: *Highway 61* et *Blonde on blonde* furent accueillis par les faux amis comme des démissions encore plus honteuses vers le symbolisme inspiré de la chimie narcotique, vers le pseudo-Rimbaud, vers l'ésotérisme; (parenthèse: B.D. a eu un accident de moto). Après l'accident, retour au country & western avec *Nashville Skyline*, donc, encore un retour à la bucolique facilité, encore une fuite du réel: *Self-portrait*, qui fit gaeuler jusqu'à la revue *Rolling Stone*, les balbutiements d'un ex-génie (sic) retombé en enfance! *New Morning* (loué par *Rolling Stone*, qui possède et le pouvoir d'enlever le génie aux gens, et le pou-

voir de le leur redonner) a été pour plusieurs un essai de mysticisme. Dylan se coupe encore une fois de plus du peuple et d'une partie de ses auditeurs (cf. M. Weberman) etc. etc.

Mais je sens que je me devance dangereusement. Revenons aux vedettes de lundi. Nous avons conclu à leur bonne foi sur le plan musical. Rien à leur reprocher de ce côté-là. On pourrait se demander jusqu'à quand ils tiendront le coup de la qualité, puisque le public montréalais manifestait peu d'intérêt sincère pour leur musique, et se serait vraisemblablement contenté de n'importe quoi. Mais une fois de plus je me devancerais! Notre collaborateur Gilles Archambault, qui assiste patiemment à toutes les manifestations de jazz, qui freine ses élans subjectifs afin de produire un meilleur compte-rendu, ne m'excuserait pas cette digression partisane! Au travail, parlons de Mick.



Persone n'ignore à quel point sa performance personnelle, aussi divorcée de la musique que Natalie Wood ne l'était de Robert Wagner, compte dans un concert des Stones. A la rigueur, en écoutant leurs disques, les stonomanes acceptent de s'entendre que les mélodies viscérales amplifiées. On imagine leur déception, toutefois, si Jagger devait se comporter comme Dylan en concert; debout droit devant le micro, l'esprit concentré sur les mots qui se disent, les doigts attentifs à la mélodie qui se joue. Ça brailerait dans les gradins. De toute façon, le problème de ne pas jouer d'instrument à du se poser très tôt au leader des Stones: quoi faire de ses dix doigts? On connaît un autre cas semblable, celui de Joe Cocker. Le grand bonhomme capitalise sur l'effet de ses gestes semi-épileptiques... et il fait mine de jouer tous les instruments à la fois! Fort ingénieux, cet art de transformer les mains vides en atout théâtral. Jagger ajoute également la dimension théâtre. Il faut croire que ses efforts ont eu plus de force ou de cohérence que ceux du gros Joe, car son personnage frise le mythe.

Effectivement, en plus d'élaborer certains "gestes" nouveaux, il les a associés à un sentiment qui court dans les foules d'aujourd'hui, qui se donne parfois l'occasion de poindre chez un skyjacker, mais qui est beaucoup trop explosif pour que chacun l'exprime; le narcissisme violent. C'est l'inverse de ce "peace and love" que l'on croyait maître des communes, depuis Woodstock. Que non! La violence guette. Songez aux témoignages en cour des disciples de Charles Manson. L'éditeur québécois Robert Davis, de retour d'un long voyage dans le Sud-ouest nord-américain, s'est renseigné sur les "acid fascists", sur les communes de droite. Il publiera peut-être, en traduction française chez Réédition-Québec, un livre américain qui fait la lumière là-dessus.

Dans *Zabriskie Point* de M. Antonioni, par exemple, il y a de cette belle musique qui porte à l'optimisme total-global, il y en a en masse, des Pink Floyd jusqu'à Jerry Garcia en passant par... les Stones (le tout début de *You got the silver*), mais saviez-vous que le couple adorable choisi par le réalisateur italien habitait une commune bostonnais d'extrême-droite? Chaque médaille a ses deux côtés métalliques, il y a de l'amour et de la haine au fond du pot aux fleurs. On sait à quelle passion les prouesses de Jagger s'adressent: il n'essuie jamais les gestes "amicaux" que l'on voit habituellement sur une scène, jamais de gros smile, ni de suave bye-bye à la JFK. Toujours le regard, ou la moue, ou le bout du pied ou le bout du doigt, seront teintés d'une méchanceté qui les rend plus mystérieux. Pourquoi Mick pointe-t-il soudainement un pauvre spectateur anonyme, comme pour dire à la foule: "C'est lui! Sautez dessus!"

Mais il n'accuse personne, car le geste du doigt est si tôt disparu, remplacé par des coups de reins. Erotiques? Le star se laisse aller, certes, mais est-ce vraiment son énergie érotique qu'il libère? Plutôt, on dirait, son ego terriblement gonflé. Adoré par ces foules, désiré par elles, il fait miroiter l'objet. Ça devient érotique, mais seulement à la façon de la plantureuse dame qui fera languir - avec plaisir - ses voisins dans le métro. L'égo qui se laisse enfin éclater, voilà la clef du mystère. Bien plus que le désir sexuel. Le sentiment de puissance, le sang-ne de celui à qui tout est permis, l'emprise magnétique sur les autres, sur les foules, toutes ces émotions profondes que chacun doit refouler au nom du bien commun. Mick a le droit de les dégarer. La société lui reconnaît le droit de se défouler pour nous, devant nous.



Mick Jagger et Keith Richards en pleine crise d'expression, dans l'air vicié du Forum. Les deux musiciens ont été immortalisés selon la technique "brume d'été" de notre photographe Pierre Davreux. Les mélomanes qui aiment goûter de tout trouveront dans ce quasi-cahier, outre la musique sacrée, le hard rock (et les sports... de l'oreille, p. 12) un article sur le jazz post-gidien (page 14).



Assis sur la passerelle du Forum, on pouvait saisir à un moment donné l'aspect d'une monstrueuse séance de voyeurisme. Le spotlight ne suivait plus que Jagger marionnette en blanc et rouge, marionnette fort mobile et fort habile. Et tout le monde... regardait, le regardait se déhancher. On ne peut plus dire qu'ils "écoutaient un concert". La musique existait comme accessoire, de quoi remplir l'air de vibrations, de quoi percer les dernières inhibitions. Il fallait imaginer ces milliers d'yeux fixés sur le même objet humain. Le spectacle des Stones ne comptait plus, il était devenu aussi petit que le cercle tracé par le projecteur. Il avait été supplanté par le spectacle du Forum. Le journaliste perché en haut - en haut voyait les voyeurs.

Un spectacle fait par les voyeurs pour les voyeurs ne comporte pas beaucoup de participation. Le superstar sur scène était le seul homme libre dans toute la place. S'il y avait eu des élans populaires comme nous en montre le film *Woodstock*, c'eût été une autre paire de pantalons. Jagger, entre autres, aurait senti son ego se dégonfler. Mais malheureusement, rien ne ressemblait moins à un festival en plein air. Juste ces milliers de corps citadins qui faiblissaient de chaleur, qui voulaient à tout prix s'exciter. Quelques-uns seulement (généralement des filles) ont trouvé le courage - ou l'espace - pour danser un peu, dans l'obscurité derrière la scène. Essentiellement, on... voyait. Ce qui rendait ce climat plus pathétique.

que encore, était le fait que le spectacle du Forum avait débuté bien auparavant, au moins trois heures avant le spectacle des Stones. L'après-midi dans le parc, le soir sur la chaussée Ste-Catherine, plus tard dans le lobby, on s'était excité à penser que l'on allait être excité. Ce petit jeu, joué en général par les enfants d'âge scolaire, même facilement à la déception. Mais nos enfants, encouragés en cela par des journaux non moins enfantins, comptaient à 100% sur les événements de lundi. A tel point que lorsque les événements n'ont pas atteint la hauteur souhaitée (hauteur septième ciel), on a fait semblant. Comment expliquer autrement ces faux cris de joie devant le show parfaitement nul de M. Wonder? Et comment expliquer le fait que malgré la méthode "sobre" (ou "short & sweet" selon le point de vue) adoptée par le groupe, on ait pris prétexte aux rares grimaces de M.J. pour partir en folie?

Et non seulement ce fut l'inverse de Woodstock, mais ce fut également l'inverse de Dylan. Pour une fois, les Stones avaient peut-être décidé de donner un spectacle honnête, basé sur la valeur de leur musique. A un concert de Dylan, les spectateurs ne s'attendent à aucune élucubration, mais ils ont le loisir, par contre, d'écouter et de comprendre ce qui se passe devant eux. M. Dylan respecte son public, comme les Stones semblaient le faire lundi. Nous nous sommes trompés sur leurs intentions, tant pis. Les articles "de blâme" ou les remarques acerbes que l'on a entendues ces derniers jours devraient s'adresser à nos voyeurs bébés, et à notre presse enervée. Pas aux cinq musiciens.

Un petit party

Ils y étaient tous: les galants et les galantes, les croquants et les croquantes, les enfants de la paix artificielle, les pseudo-hippies, les submergés du gin and tonic. Le cocktail des Rolling Stones, pierres précieuses qui "brillaient" ... par leur absence, était offert par la compagnie Kinney Music en l'honneur de leur passage tel. Il était placé sous le signe de la comédie moléresque.

Le rendez-vous de ces précieuses ridicules, vêtues ou dévêtues de façon excentrique, le crâne dégaré ou coiffé de perruques à la margarine, les oreilles harnachées d'anneaux d'or et la "gueule" peinte à la Guilla constituait pour ces happy few une occasion rêvée de cogiter sur des citations (appripiées par coeurs de Reich, Freud ou Marx).

On se brûlait au contact de la chaleur dégagée par ces esprits en combustion, par ces sisyphes réjouis des arts et lettres, attendant toujours l'arrivée des dieux, sur le tragique Olympe du "Quality Inn". On aurait dit une galère garnie de paons, dont les plumes formeraient une cloison entre l'inconscience et... l'ascenseur. Un bien triste spectacle, en fait. La marijuana installée aux premières loges faisait miauler tous ces flagorneurs dont la gloire n'a d'égal que la grandeur de leur mépris.

Mais, durant ce temps, les charmants Stones semblaient se moquer éperdument de leur party et de leurs admirateurs. Comme on sait, ils se fichent des médias d'information et de la publicité. Ils affirment qu'ils n'en ont pas besoin. Ils s'amusent, entre autre, à balancer des photographes ces en-

tants chéris. Chacun trouve son plaisir où il peut, non!

Tout le monde attendait, nerveux, heureux de pouvoir leur parler, les toucher, les regarder. Ils ne se montrèrent point. Sans expliquer la raison de leur absence. Pour combler ce vide, une cinquantaine de copies de leur dernier long jeu formaient un petit amoncellement dans un coin de la pièce. On se servait, sans se gêner...

Mais tout n'était pas perdu. Le lutteur Abdullah le Boucher, diachylons au front, faisait une courte apparition, rehaussant de sa présence l'aspect désormais pathétique de ce "cercle d'amis". Sur la rue Sherbrooke, une trentaine de personnes attendaient elle aussi l'arrivée éventuelle des Rolling Stones. Toujours pas de trace, mais le bal costumé suivant son cours.

En fait cette bouffonnerie prit rapidement l'allure d'un cirque où les singes se rencontrèrent sur leur planète, dans un grand concours olympique de folles grimaces. A l'image de la pochette de "Exile On Main Street".

La veille, à l'auditorium de Verdun, les Jeunes Artistes Associés produisaient un Graucho en l'honneur, eux aussi, du passage des Stones à Montréal. Ce fut un énorme flop...

Tout d'abord, on nous promet sept orchestres, dont les Sinners et les musiciens d'Yvon Deschamps. Vos Voisins. Ils ne se présentent même pas. Comme s'ils avaient été contaminés par les Stones. Ensuite, on nous promet de faire tourner les disques des Stones entre

chaque numéro "local". On apprend finalement qu'un machinisme électronique ne fonctionne pas. Donc, pas de musique des Stones. Enfin, on attend au moins 2.000 personnes. Au plus fort de la journée, il s'en présente la moitié. Il y eut tout de même de bons orchestres parmi ceux qui restaient. Le groupe Sex, dominé par Pedro au saxophone, était excellent, bien préparé, fondé sur la coordination entre les instrumentistes. Mais à la fin de ce Graucho, les organisateurs étaient déçus. Les spectateurs aussi, il faut bien le dire. Les Jeunes Artistes Associés qui projettent d'offrir au public un autre Graucho pour le 29 juillet prochain, à la Cité des Jeunes de Vaudreuil, devaient plutôt s'attacher à organiser un gros show d'auto-questions, pour se demander ce qui ne va pas. Primo: quels buts visent-ils en présentant des spectacles en dehors de Montréal? Secundo: lorsqu'un orchestre donne une représentation, il existe normalement un contrat qui prévoit des "no-show" quelque temps à l'avance, donnant la chance aux administrateurs ou producteurs de se dépanner. Tertio: c'est à se demander s'il existe vraiment un public pour la musique que les groupes pop produisent au Québec. Il ne se fait quand même pas que des "quétaineries". Pour JAA, c'est mieux que rien. Mais il ne faudrait tout de même pas se donner bonne conscience pour autant. Ils ont le mérite d'essayer. Avec l'expérience, peut-être que...

Pyr GINGRAS

Une discothèque de base: 2 — la musique sacrée

par JACQUES THÉRIAULT

Le marché du disque est tellement vaste qu'il devient de plus en plus difficile de se décider en face de telle ou telle interprétation. Comme je le notais dans notre édition de samedi dernier, dans le cadre d'un premier article consacré à l'opéra, "l'extraordinaire diversité de la musique enregistrée", la multiplicité des versions d'une même oeuvre, l'apparition subite aux catalogues de noms inconnus ou d'oeuvres ignorées de compositeurs célèbres, toutes ces raisons concourent à embarrasser de plus en plus le consommateur de musique.

D'où l'idée de cette chronique qui, nous l'espérons, facilitera la tâche aux consommateurs de disques. Dans tous les cas, il a fallu tenir compte des qualités d'interprétation, de la disponibilité des enregistrements et des soins apportés à la mise en onde sonore. Et lorsqu'un microsillon à prix modique répondait à ces critères d'excellence, il était normal qu'il s'impose. A une époque où la démocratisation est devenue une notion à la mode, le disque demeure une denrée de luxe; l'amateur de musique a besoin de repères qui sont susceptibles de le guider au moment de ses visites chez le disquaire.

Il faut le répéter, ce mini-guide du disque classique n'est pas destiné au discophile éclairé, ni au spécialiste. Il a été pensé pour ceux qui sont incapables de vivre sans musique et qui n'ont pas le loisir de consacrer de nombreu-

ses heures chaque semaine à sonder le puits de la production courante.

D'ici la fin de l'été, cette série d'articles sera complétée. Il faudra astiquer ses tables-tourantes et préparer quelques tablettes supplémentaires...

• • •

● BACH: "Messe en si mineur BWV 232", avec Hansmann, Iijama, Watts, Equiluz, van Egmond, Wiener Sängerknaben, chœur Vinnensis et le Concertus Musicus de Vienne sous la direction de Nikolaus Harnoncourt; 3 disques, SKH 20/13, Telefunken.

● BACH: "Passion selon Saint Matthieu BWV 244", Esswood, Sutcliffe, Bowman, Equiluz, Rogers, Ridderbusch, van Egmond, Schopper, chœurs et Concertus Musicus de Vienne sous la direction d'Harnoncourt; 4 disques, SAWT 9572-75-A, Telefunken.

● BACH: "Oratorio de Noël BWV 248", avec Giebel, Höfgen, Traxel, Fischer-Dieskau, le Thomanerchor et l'Orch. du Gewandhaus de Leipzig sous la direction de Kurt Thomas; 3 disques, SIC-6040, Seraphim. A peu près comparable à la version de Fritz Werner (Erato) qui n'est pas vendue à prix modique.

● BACH: "Six Motets BWV 225 à 230", par la Chorale Schütz et l'Ensemble instrumental de Heilbronn sous la direction de F. Werner; 2 disques, STU-70458-9, Erato.

● BACH: "Magnificat en ré majeur BWV 243", avec Ameling, van Bork,

Watts, Krenn, Krause, le chœur de l'Académie de Vienne et l'Orch. de chambre de Stuttgart sous la dir. de Karl Münchinger (avec la Cantate no. 10); OS-26103, London.

● BACH: "Les cantates", avec le Concertus Musicus de Vienne sous la direction d'Harnoncourt et le Leonhardt Consort sous la dir. de Gustav Leonhardt, sur Telefunken. Une intégrale de référence qui sera terminée d'ici dix ans; les trois premiers volumes (six disques) réunissent les Cantates BWV 1 à 11. Présentation luxueuse avec explications exhaustives et partitions.

Le nombre des Cantates écrites par Bach étant considérable, il faut s'en tenir aux plus importantes: BWV 4, 21, 32, 45, 51, 56, 78, 82, 106, 140, 158, 159, 169, 170, 202, 211 et 212. Les noms de Karl Richter, Fritz Werner, Wolfgang Gönnenwein, Leonhardt et Harnoncourt sont des repères très sûrs.

● BEETHOVEN: "Missa Solemnis en ré majeur op. 123", avec Soeders-troem, Höfgen, Kmentt, Talvela, chœurs et orchestre du New Philharmonia sous la dir. d'Otto Klemperer; 2 disques, S-3679, Angel.

● BERLIOZ: "Requiem: grande messe des morts op. 5", avec le ténor Peter Schreier, chœurs et orchestre symphonique de la radio bavaroise dir. par Charles Münch; 2 disques, 104969-70, Deutsche Grammophon.

● BRAHMS: "Requiem allemand", avec Schwarzkopf, Fischer-Dieskau,

chœurs et orchestre du New Philharmonia sous la dir. de Klemperer; 2 disques, S-3624, Angel. A noter: sur Odyssey (en mono) Y-310151, on publiait récemment une version historique de 1954 réalisée sous le bâton de Bruno Walter, avec Bruckner Seefried et George London.

● BRUCKNER: "Psaume 150" et huit Motets, solistes, chœurs de la radio bavaroise, chœur de l'Opéra d'Etat de Berlin et la Philharmonique de Berlin sous la dir. d'Eugen Jochum; 136 552, Deutsche Grammophon.

● DVORAK: "Requiem op. 89", avec Lorengar, Konlosky, Ilofalvy, Krause, Ambrosian Singers et Orchestre symphonique de Londres sous la dir. d'Istvan Kertesz; 2 disques, OSA-1281, London.

● FAURE: "Requiem", avec Souzay, Danco, chœur et Orchestre de la Suisse Romande, dir. Ernest Ansermet; SDD-154, Ace of Diamonds.

● HAENDEL: "Le messie", avec Harper, Watts, Wakefield, Shirley-Harper, chœur et orchestre symphonique de Londres sous la dir. de Colin Davis; 3 disques, PHS3-992, Philips.

● HAYDN: "La création", avec Janowitz, Ludwig, Wunderlich, Krenn, Fischer-Dieskau, Berry, Singverein de Vienne et Philharmonique de Berlin sous la dir. de Karajan; 2 disques, 643 515/6, Deutsche Grammophon.

● MACHAUT: "Messe de Notre-Dame", virolas, rondeaux, ballades et lai, avec le chœur Purcell et un ensem-

ble instrumental dirigés par Grayston Burgess; SOL-310, Oiseau-Lyre.

● MONTEVERDI: "Selva Morale" et l'oeuvre religieuse pour Saint-Marc de Venise, avec solistes, ensemble vocal et instrumental de Lausanne dir. par Michel Corboz; 8 disques, STU-70386/7 et MSM-1, Erato.

● MOZART: "Requiem K. 626", avec Donath, Minton, Davies, Nienstedt, chœur John Alldis et Orch. Symph. de la BBC sous la dir. de C. Davis; 900160, Philips. Très recommandable, la version de Gönnenwein sur étiquette à bon marché Seraphim; S-60100.

● PALESTRINA: "Messe du Pape Marcellus", avec le chœur de Regensburg; 198 182, Archiv.

● PERGOLESE: "Stabat Mater", avec Pisarenko, Arkhipova, le chœur de la RSFSR, l'Orch. de chambre de Moscou sous la dir. de Rudolf Barshai; SR-40044, Melodiya-Angel.

● STRAVINSKY: "Symphonie des psaumes" (avec la Symphonie en do), sous la direction du compositeur; MS-6548, Columbia.

● VERDI: "Requiem". Plusieurs versions s'imposent: celles de Giulini (S-3649, Angel), Solti (1275, London), Ormandy (M2S-707, Columbia) et Toscanini bien sûr (mono, LM-6018, RCA).

Enfin, quelques microsillons qui nous permettent de sortir des sentiers battus. Moins connues, ces pages sacrées méritent cependant de figurer dans toutes les discothèques.

● ALPHONSE X DE CASTILLE: Dix "Cantigas", interprétés par le ténor José Luis Ochoa; Opus 9, Harmonia Mundi. Des fresques à l'écriture révolutionnaire du 13ème siècle.

● C.P.E. BACH: "Magnificat", Ameling, Lehane, Altmeyer, Hermann, le Tölzer Boychoir et le Collegium Auvum dir. Kurt Thomas; VCCS-1368, Camden Classics.

● BYRD: Intégrale des Messes, par le Deller Consort; 2 disques, DR-211-2, Harmonia Mundi. De l'époque des Tudor, trois Messes qui constituent l'oeuvre suprême de William Byrd.

● GESUALDO: Les "Madrigaux" du Livre VI, avec les Singers of Venosa sous la dir. de Robert Craft; MS-7441, Columbia. Une préfiguration de la musique vocale du vingtième siècle, par celui qu'on appelait au 16ème siècle le "prince de Venise".

● HONEGGER: "Le roi David", récitation, solistes, chorale Philippe Cailard, ensemble instrumental sous la dir. de Charles Dutoit; 2 disques, STU-70667-8, Erato.

● PURCELL: "Te Deum", "In Guilty Night" et "Jubilate", avec le Deller Consort, chœur et orchestre du Stour Music Festival dir. Alfred Deller; Opus 3, Harmonia Mundi.

● SCHUTZ: "Les 7 paroles de Jésus-Christ sur la croix" et 7 petits concerts spirituels, avec solistes, chœur de Dresde, dir. Rudolf Mauersberger; 198 408, Archiv.

Du grand Gibson à l'oeuvre

ATLANTA (PA) — Le lanceur droitier Bob Gibson des Cardinals de St-Louis, après un début de saison très chancelant, est en voie de reprendre dangereusement le temps perdu. Hier soir il a permis à son équipe de remporter une victoire de 2-1 sur les Braves d'Atlanta en remportant sa 11ème victoire de la saison et en frappant son 4ème circuit cette année. Le circuit de Gibson était le 21ème de sa carrière et il fut projeté à 420 pieds du marbre par-dessus la clôture du champ centre. La fiche du célèbre artilleur droitier est maintenant de 11-5 et il semble s'acheminer vers une saison de 20 victoires ou plus de la façon dont il lance depuis quelque temps.

Circuits pour Morgan

PITTSBURGH (PA) — Joe Morgan a cogné deux circuits en conduisant les Reds de Cincinnati à un gain de 11-5 sur les Pirates de Pittsburgh. Les Reds ont réussi deux points dans chacune des 6e, 7e et 8e manches, plus trois autres dans le dernier engagement.

Les Cubs trappent

HOUSTON (PA) — Les Cubs de Chicago ont vaincu les Astros de Houston au compte de 11-3 et Billy Williams a réussi son 22ème circuit de la saison. Joe Pepitone a aussi frappé un circuit pour Chicago. Cedeno, Wynn et

Rader ont aussi frappé chacun un circuit pour les Astros.

Américaine

New York blanchit Californie

NEW YORK (PA) — Les Yankees de New York ont explosé dans la cinquième manche en frappant trois circuits et ainsi battre les Angels de la Californie 6-0 dans la première partie d'un double. Bobby Murcer s'est distingué à l'attaque pour les Yankees en frappant deux circuits tandis que Ron Blomberg et Johnny Callison en frappaient chacun un. Le lanceur Fritz Peterson a remporté sa 9ème victoire de la saison.

10ème victoire de Stottlmyre

NEW YORK (PA) — Le lanceur droitier des Yankees de New York Mel Stottlmyre a lancé une partie de seulement 4 coups sûrs pour ainsi mériter sa 10ème victoire de la saison contre 11 revers. Johnny Ellis a aidé la cause du droitier des Yankees en frappant un circuit de deux points. C'est par le pointage de 3-0 que les Angels de la Californie se sont fait battre dans la deuxième partie d'un double.

Rodriguez en vedette

MILWAUKEE (PA) — Ellie Rodriguez, de retour dans l'alignement des Braves de Milwaukee après une absence de 9 jours à cause de maladie, a frappé un double dans la cinquième manche qui a fait compter Dave May et à lui-même compté pour conduire les Braves à une victoire de 2-0 sur les Twins du Minnesota. Bill Parsons a remporté sa 8ème victoire de la saison contre 7 défaites.

17ème victoire de Lolich

ARLINGTON, Texas (PA) — Mickey Lolich est devenu le lanceur le plus victorieux de cette saison dans les majeures en enregistrant sa 17ème vic-

toire contre les Rangers du Texas qui ont dû s'avouer vaincus au compte de 3-1. Norm Cash et Dick McAuliffe ont frappé chacun un circuit pour les Tigers de Detroit. La fiche de Lolich est maintenant de 17-6 cette saison.

Circuit de Powell

KANSAS CITY (PA) — Boog Powell a frappé un circuit de 450 pieds pour permettre aux Orioles de Baltimore de vaincre les Royals de Kansas City au compte de 7-6. C'était le 10ème circuit de Powell cette saison.

Wilhelm reçoit son congé

LOS ANGELES (PA) — Hoyt Wilhelm, qui a lancé pour neuf clubs en 20 saisons dans les majeures, a reçu son congé sans condition des Dodgers de Los Angeles, hier, cinq jours avant son 49e anniversaire de naissance.

Wilhelm a participé à plus de 1.000 matches sous la grande tente.

Il a pris part à 16 matches cette saison, accordant 13 points mérités en 23 manches.

Les Dodgers l'ont soutenu au repêchage afin de faire place à Bill Russell qui retourne au jeu après deux semaines dans l'armée.

Le vétéran, qui a débuté dans les majeures en 1952, présente une fiche à vie de 2.52 points mérités avec un total-record de 1.870 manches et 1.670 matches.

Talbot mène avec un 71

C'est Danny Talbot de Beloit qui mène avec un 71 après la première ronde du tournoi de golf amateur du Québec au club Cedarbrook. Pierre Lessard, d'East Angus, le champion défendant de ce tournoi, a joué une ronde de 79. C'est la 55ème reprise de ce championnat qui compte un total de 54 trous. Voici le classement:

Danny Talbot.	36-36-71
Mickey Batten.	36-36-72
Des Clair.	37-35-72
Roger Picard.	36-37-73
Claude Fournel.	38-35-73
Pierre Archambeault.	38-35-73
Rick Boivert.	36-37-73
Greg Olson.	38-36-73
Claude Dufour.	36-38-74
Olivier Lamoureux.	36-38-74
Guy Fabre.	39-35-74
Rick Stote.	38-36-75
Lan Loyd.	37-38-75
Jacques Godin.	36-39-75
Yvon Lefebvre.	38-37-75
Mike Daly.	38-37-75
Gord Lenton.	36-39-75
Dave Flam.	35-40-75
Dennis Pelletier.	39-36-75
Peter Lunob.	39-36-75
André Dupont.	41-35-76
Pat Broderick.	39-37-76
Michel Tache.	37-39-76
André Nezan.	39-37-76
André Gagné.	38-38-76
R.A. Hall.	39-37-76
Gilles Gollain.	37-39-76
Jim Timmons.	38-38-76
Miles Shunders.	36-40-76
Tom Law.	38-39-77
Fred Vernet.	37-40-77
Gord Ross.	38-39-77
Gord Le Riche.	39-38-77
Pierre Gagnon.	40-37-77
Sylvio Belanger.	40-37-77
Bob Tinker.	39-38-77
Michel Robert.	39-38-77
Lee David.	39-38-77
Jacques Alepin.	40-38-78
Jean Deslauriers.	39-39-78
Bob Pistruck.	39-39-78
R.C. Frew.	40-38-78
Brian Walker.	40-38-78
J.G. Gagnon.	39-39-78
Pierre Bergenn.	41-37-78
Mike Brown.	41-37-78
Gerry Manale.	39-39-78
Robbie Jackson.	41-37-78
Robbie Jackson.	41-37-78
Eric Reid.	41-37-78
Joe Galon.	41-37-78
Windy Lachapelle.	39-39-78
Tom Brock.	41-37-78
André Gauthier.	43-36-79
Gilles Michaud.	41-37-79
Rod McLean.	40-39-79
Dave Black.	39-40-79

AUJOURD'HUI

Nationale	100 000 000 - 2 4 1
Atlanta	000 000 100 - 1 7 1
Gibson (11-5) et Simmons (3-6)	
et Williams (CC) - St. Louis, Gibson 4e	
Atlanta, Evans 13e.	

Américaine

1ère partie	000 000 000 - 0 4 2
New York	110 040 000 - 6 7 1
Allen (2-7), Queen (5-6), Fischer (8-4)	
et Kuanyer, Peterson (9-11) et Muson, CC	
New York, Murcer (2) 13e, Blomberg (8-4)	
Callison 3e.	

2e partie

Californie	000 000 000 - 0 4 0
New York	010 000 200 - 2 6 3
Stottlmyre (10-11) et Ellis, May (3-8)	
et Stephenson (CC) - New York Ellis 3e.	

Minnesota

Minnesota	000 000 000 - 0 5 1
Milwaukee	000 020 000 - 2 3 0
Parsons (8-7) et Rodriguez, Blyleven	
(9-12), Granger (8) et Mitterwall.	

Detroit

Detroit	000 012 000 - 3 8 2
Texas	100 000 000 - 1 7 2
Lolich (17-6) et Haller, Broberg (5-8)	
Leindad (8-7) et Billings, CC - Detroit, Mc-	
Auliffe (5-6), Cash 18e.	

AVANT-HIER

Nationale	010 010 000-2 4 0
New York	100 000 000-1 7 4
Gentry (3-6) et Grote; Downing (5-6)	
Brewer (8-7) et Mitterwall.	
Assistance - 24,213.	

AUJOURD'HUI

Nationale	010 010 000-2 4 0
New York	100 000 000-1 7 4
Gentry (3-6) et Grote; Downing (5-6)	
Brewer (8-7) et Mitterwall.	
Assistance - 24,213.	

Américaine

Californie	Ryan (11-7) et Rose (1-4) ou
Clark (4-9) à New York, Kline (9-4)	
et Gardner (10-2), 11h	
Oakland, Hunter (12-4) et Horien (2-5)	
à Boston, Tant (4-3) et Seibert (8-5)	
2, 2h-7h30	
Minnesota, Corbin (5-3) à Milwaukee, Col-	
born (2-1), 2h15	
Baltimore, McNally (10-7) à Kansas City,	
Sanitoff (9-5), 8h30	
Detroit, Coleman (10-8) à Texas, Golegows-	
ki (13-7), 8h30	
Cleveland, Hermigan (10-9) à Chicago, Bahr-	
ner (11-10), 2h15	

DEMAIN APRES-MIDI

1ère	1 - Aqua Duke (4); 2 - Provo Hanover (1); 3 - Mabrouk (2).
2ème	1 - Peachy Richelieu (1); 2 - Carol H. Angus (3); 3 - Silver Button (2).

Paris doubles suggérés

1ère	1 - Shrek (1); 2 - Rite Retort (2); 3 - Puck Mir (4).
2ème	1 - Serki R. (8); 2 - Bain Cloud (1); 3 - Sanford Hanover (2).

Quinellas suggérées

1ère	1 - West River Eggaway (2); 2 - Tiger Wave (3); 3 - Moldau (5).
2ème	1 - Orlando Presto (5); 2 - Rockne (3); 3 - Quick (4).

Quinellas suggérées

1ère	1 - Pampon (3); 2 - Born Free A. (2); 3 - John Craig (4).
2ème	1 - Claudia Angus (6); 2 - Richard Ensign (4); 3 - Nite Song (7).

Quinellas suggérées

1ère	1 - Super Bowl (7); 2 - Songean (4); 3 - Spartan Hanover (1).
2ème	1 - Speedy Satan (2); 2 - Reely Swift (1); 3 - Armbror Kevin (7).

Exactas suggérées

1ère	1 - 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-
------	--

Notes de lecture

Du sérieux au trop tendre, de Wiznitzer à Hunebelle

par LAURENT LAPLANTE

La réalité dépasse la fiction, déclare l'humoriste, mais le lecteur, en homme terriblement sérieux, sait bien que le roman dépasse aisément la réalité. Pourquoi, d'ailleurs, le roman s'en priverait-il, lui qui peut escamoter le banal, accommoder l'inspiration, ajouter de l'inédit selon son bon plaisir? Pierre Nord, romancier, réussit donc sans peine à nous intéresser là où Elena de la Souchère, peut-être plus proche du récit historique, piétine et ennuie (1 et 2).

Pierre choisit de situer l'action de son roman d'espionnage dans l'avenir, mais il agit ainsi plutôt par excès de force que par prudence. En effet, le chassé-croisé des agents doubles et triples qu'il lance à travers la Méditerranée nous laisse si bien sous le "choix du plausible" qu'on ne sait guère si Pierre Nord invente intelligemment ou s'il raconte à la blague des confidences infiniment sérieuses. Car, après tout, si Pierre Nord avait percé un secret militaire d'importance, il ne le dirait pas, mais s'en tiendrait à un récit de fiction: il ne chercherait pas le plausible, mais tenterait plutôt de le contenir.

N'exagérons rien. Les techniques d'intoxication auxquelles s'adonnent tous les services d'espionnage du monde nous exposent à de telles incertitudes. On livre du vrai pour pouvoir accrédi- ter du faux. On commet une indiscreti- on calculée, de manière à laisser l'ad- versaire sous de fausses impressions. Et l'agent étranger qui trahit le fait- il pour sauver sa peau, pour mettre l'adversaire en confiance et mieux le tromper? D'autre part, dans ce gigantesque poker que pratiquent les Super-puissances, est-il renseigne- ment plus important que l'assurance de voir l'autre s'arrêter en chemin? Pierre Nord jongle avec toutes ces hypothèses dans le cadre d'un récit alerte et déroulant. Un peu comme "Topaze", il invite à chercher les "clés", à mettre des noms sur les protagonistes du roman. Un peu comme la "Nuit des espions", il abandonne son lecteur à d'angoissantes incertitudes. Dans ce jeu savant du "je sais que tu sais que je sais que tu sais...", même le subtil "Monsieur Teste" de Valéry ne s'y retrouverait pas. Une tranche d'espion- nage où les bons sont rares et les am- bigus nombreux.

"Crime à Saint-Domingue", quoique plus réel, impressionne moins. L'auteur travaille, il est vrai, à partir d'indices assez minces. Le dictateur Trujillo a maintes fois montré la plus souve- raine arrogance, mais il n'avait quand même pas la bêtise de claquer ses exécutions. De plus, les hommes de main du régime savaient rejoindre adversaires et témoins et les réduire au silence éternel. On comprend donc qu'il soit difficile de reconstituer l'af- faire Trujillo-Galindez sans omettre d'étape. L'auteur fournit nombre d'élé- ments, mais, en raison de son impuis- sance à pénétrer jusqu'au centre même des décisions, il doit constamment s'en remettre à l'extrapolation.

Le résultat est assez décevant. Les choses qui sont affirmées clairement, ce sont celles que chacun connaissait déjà à propos de Trujillo. Les choses nouvelles, ce sont souvent des éléments qui embellissent l'image de Trujillo! Car n'oublions pas que le dictateur, au dire de l'auteur lui-même, a nettement amélioré l'économie de Saint-Domingue, même s'il s'est empressé d'en profiter le premier: "La dictature de Trujillo constitue, dans le processus d'évolution de ce petit pays, une étape corres- pondante à celle du protectorat de Cé- sar: le passage d'une économie purement agricole dominée par l'aristo- cratie foncière à une économie principalement urbaine caractérisée

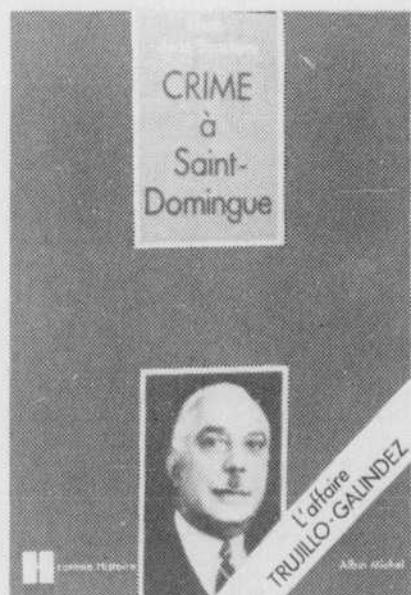
par la prédominance de la classe mer- cantile. Cet aspect de la politique écono- mico-sociale de Trujillo n'est d'ailleurs pas celui qui retint l'attention des contemporains".

Le récit, à maints égards, est donc trop honnête pour soutenir l'intérêt dramatique. On nous livre des indices plutôt que des preuves, une vraisem- blance plutôt qu'un plan directeur, une criminalité par association plutôt qu'une observation directe de gestes répugnants.

Dans le sillage d'"Airport", Arthur Hailey a tenté d'engouffrer "Détrôit". De l'avion à l'automobile, il fallait bien consentir à une baisse de régime, mais fallait-il si vite sombrer dans l'ennui et le mélo? On pouvait endurer "Airport", on subit "Détrôit" (3).

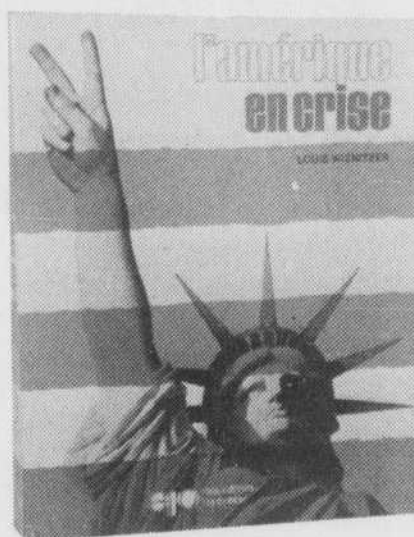
Certes, le cabotage de l'auteur ne l'empêche pas de recueillir nombre d'observations justes sur l'industrie de l'automobile, sur la frénésie des des- sinateurs, sur la solitude des épouses négligées par des maris happés par l'ambition... Mais tout cela compose une vue terriblement superficielle. Un coup de chapeau au passage à Ralph Nader, les allusions qui conviennent à l'excessive voracité de l'industrie, tout cela respire un peu trop le paternalisme moralisateur. A l'autre extrémité, les petites et insatisfaisantes escapades d'une épouse frustrée sont de trop claires invites au mettre en scène égrillard. M. Hailey veut, de toute évidence, que ses livres soient convertis en films. Il ne se préoccupe pas tel- lement de ce que le sujet réclamerait, mais il tient éperdument à ce que le pro- ducteur peut aimer. Il appartiendra à un autre que Hailey de nous fournir l'épo- pée de l'automobile.

"Dear Henry" constitue un autre ma- sacre d'un bon sujet. Le personnage de Henry Kissinger, professeur d'un- versité raisonnablement libéral converti en conseiller politique du président Nixon, attire nécessairement l'attention. De plus, comme l'homme s'ennuie vi- siblement de l'époque où les diploma- tes portaient nécessairement la cape couleur muraille et adore le mystère



et l'incognito, un récit composé par quel- qu'un qui l'a vu de près ne peut que piquer l'intérêt. Malheureusement, Dani- elle Hunebelle (4) promet plus qu'elle ne peut tenir. Au terme de son ouvrage, on en sait aussi long sur Henry Kissin- ger que si on avait regardé sa photo à une de Paris-Match.

On sait depuis quelque temps qu'Hen- ry Kissinger ne déteste pas la compagnie des jolies femmes. On sait, depuis le livre de Danielle Hunebelle, que certain- es jolies femmes qu'Henry Kissin- ger a invité à souper en ont profité



pour se composer tout un roman. A vrai dire, personne n'a d'objections à ce que l'honorable correspondante de "Réali- té" s'amourache du Bismarck de M. Nixon, comme dirait Louis Witznitzer, mais on a quelque peine à supporter que Danielle Hunebelle, munie d'une couple de repas avec Henry Kissinger et de trois regards appuyés, se décerne elle- même le titre de "docteur ès Kissin- ger". L'idée que M. Pompidou et son entourage allaient discuter de longues heures avec Henry, qu'ils ne connais- sent pas, et qu'ils n'avaient pas de rai- son sentimentale d'apprécier, alors que moi, qui étais son amie, ou du moins qui avais avec lui des relations charmantes, je resterais à Paris, exclue et inutile, cette idée me fut si insupportable que la solution apparut en un éclair: - tant il est vrai que la force du désir fouette notre inspiration". Vite, que Delli re- trouve sa plume et nous complète le ré- cit de ce fol espoir!

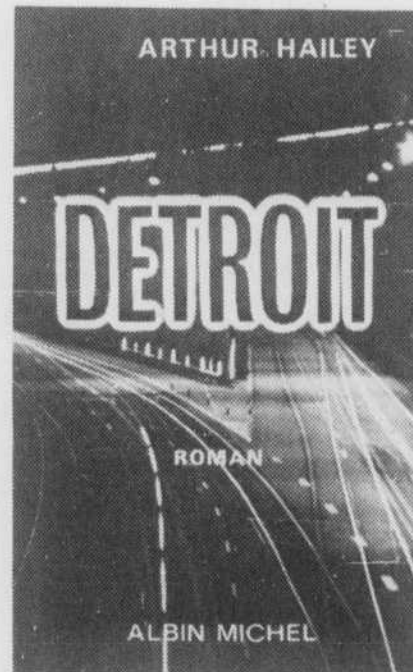
Ne sous-estimons pas Danielle Hune- belle et sa raison raisonnante: "Mais je n'avais pas d'illusions. Je n'avais pas non plus de plan. La vie est brève. Les gens comme Henry et moi ne courent pas les rues. Qu'il y ait eu attraction réci- proque, cela ne fait pas de doute. Que ne pouvant pratiquement, à cause des circonstances, donner à un tel lien la régularité ou la solidité souhaitables, j'en fus venue à sublimer, cela était dans ma nature, et dans la sienne d'ap- précier". N'allons pas plus loin: le mystère Kissinger demeure intact. Le récit de Danielle Hunebelle ne nous ap- prend qu'une chose à propos de ce mys- térieux homme: à son contact, les li- bellules se brûlent les ailes.

A petites doses, Louis Witznitzer ré- siste à l'examen. Il aborde de front des sujets majeurs et conteste volontiers les points de vue généralement accep- tés. En quelques feuillets, il fournit au lecteur moyen d'une batterie de quoti- diens des statistiques honnêtes, quel-



ques témoignages exclusifs, un jugement défendable. Malheureusement, le jour- nalisme de Louis Witznitzer supporte difficilement le regroupement des arti- cles: ce qu'on appréciait à raison d'un article à la fois apparaît rapidement superficiel et même doctrinaire dès qu'on lit six, huit, dix articles à la sui- te les uns des autres.

A la seule exception de John et Ro- bert Kennedy, peu d'hommes publics trouvent grâce devant Louis Witznitzer. De Truman à Nixon, les présidents mentent, se contredisent, méprisent les aspirations de la population. Les hom- mes choisis pour assumer les fonctions ministérielles autour des présidents ne valent guère mieux. Mitchell, Agnew, Hoover constituent, pour dire le vrai, des cibles admirables pour quiconque veut montrer que "L'Amérique en en-



se" (5). Pourtant, il serait bien anormal que tout soit aussi pourri dans le roya- me américain que veut le laisser croire Witznitzer, que les hommes publics soient, de façon aussi constante et aussi intense, des fanatiques, des menteurs, des assassins qui s'ignorent. Le journa- lisme de Witznitzer s'apparente d'un peu trop près aux prophéties de Jérémie- le-déprimé pour qu'on puisse l'appré- cier à jets continus. L'expérience que les éditions La Presse ont tentée à ses dépens montre avec une clarté cruelle les limites de son genre littéraire, le côté répétitif de ses statistiques, l'as- pect unilatéral de sa documentation. Quand il occupe tout un livre, Witznitzer est un plaideur démocrate qui annonce la parousie américaine: au bout de quel- ques courts articles, il perd la force de persuasion dont il jouissait à titre de journaliste.

La présentation des articles constitue, en elle-même, une équivoque. Comme on ne fournit pas au lecteur les dates de parution des articles, il est difficile de savoir si M. Witznitzer écrivait avant ou après tel événement, s'il a délibé- rément omis tel fait qui lui était connu ou si, au contraire, l'événement est sur- venu après la rédaction de son texte. Cette absence de coordonnées dans le temps accentue encore l'impression que nous avons assisté au déroulement inexorable d'une thèse. Car c'est bien de cela qu'il s'agit et que le regroupe- ment souligne plus que ne pouvait le faire la chronique isolée: Louis Witz- nitzer fustige l'Amérique qu'il aime exactement comme les prophètes anti- ques tentaient d'amener Israël à rougir de ses erreurs. Emporté par sa colère, il néglige l'autre Amérique, celle qui lutte pour que les changements s'effectuent et qui est capable d'un McGovern en plein "backlash" de la droite.

Dans le déferlement des thuriférai- res inconditionnels que sont la plupart des observateurs politiques, Louis Witz- nitzer a évidemment sa place. Sa criti- que, même unidirectionnelle, entretient une possibilité d'équilibre. Dans le ca- dre d'un journal, il ne risque pas, en effet, d'aller trop loin: la doctrine qu'il distille n'est qu'un contre-poison bien timide face à toutes les faussetés qu'on nous fait avaler. Mais, pour continuer à lire le journaliste, il faut renoncer à lire le volume.

Deux romans récents ramènent à l'a- vant-scène le thème de la mort, non pas celle qu'on redoute, mais celle qu'on donne. Et Jean-Marc Roberts et Jacques Garmeau campent des personnages qui glissent vers le meurtre, qui recréent sans trop s'en rendre compte quelque chose de la violence équivoque de "Des souris et des hommes".

Dans "Samedi, dimanche et fêtes" (6), le récit coule d'une bouche de 15 ans. La petite sœur avait tant de qualités, elle possédait si bien l'art d'entourer maman de ses prévenances et d'affoler l'âge mûr d'un voisin, elle occupait tant de place en somme que l'adolescent a dû la bousculer, la pousser hors de la vie pour conserver son espace vital. Roberts, du haut de ses 17 ans à lui, assène son ré- cit comme un coup de trique. La langue est drue, brutale, gouailleuse. Elle a cette verdeur et ce naturel inimitables que les galopins savent mettre dans leurs plaidoyers contre la société, les parents, les profs, mais elle possède, en outre, un souffle d'une étonnante ampleur.

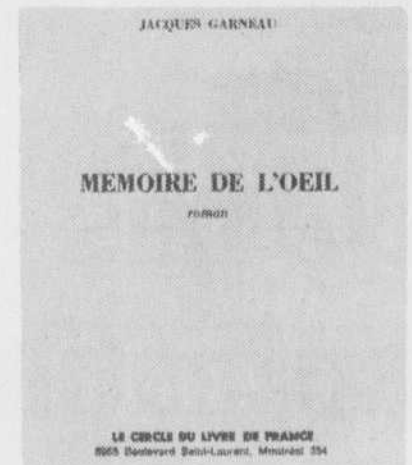
Une puissance sourde et contenue sou- tient le récit de part en part. Pas de remplissage ou de facilité. Le récit cou- le, il est vrai, mais sans que jamais le déferlement s'adonne à des méandres paresseux. Certes, le suspense contri- bue à maintenir l'intérêt, mais on saurait dès le départ comment la jeune sœur a trouvé la mort qu'on dévorerait quand même le récit.

Sommes-nous en face de "l'écrivain d'un livre"? Il est évidemment trop tôt



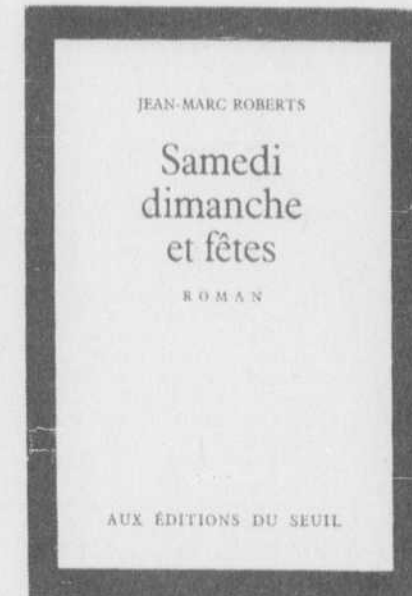
pour en juger, mais, chose certaine, ce que nous possédons déjà de Jean-Marc Roberts impressionne.

Jacques Garmeau n'atteint pas à la mê- me densité (7). Le cadre, affreusement banal et simpliste, garde le récit au ni- veau des confessions pseudo-psychologi- ques pleurnichardes et superficielles. Comment le voyeur en arrive à tuer pour



dépouiller la femme de sa laideur, voi- là ce que nous raconte Godbout en quelques observations faciles. Et tout cela se veut sans doute scientifique, mais ne réussit qu'à sonner creux et prétentieux.

- (1) La mer aux grenouilles, Pierre Nord, Flammarion, 247 p.
- (2) Crime à Saint-Domingue, Elena de la Souchère, Albin Michel, 251 p.
- (3) Détrôit, Arthur Hailey, Albin Michel, 321 p.
- (4) Dear Henry, Danielle Hunebelle, Gallimard, 242 p.
- (5) L'Amérique en crise, Louis Witznitzer, La Presse, 400 p.
- (6) Samedi, dimanche et fêtes, Jean-Marc Roberts, Le Seuil, 140 p.
- (7) Mémoire de l'oeil, Jacques Garmeau, Cercle du Livre de France, 161 p.



Les "Cahiers du Québec" et la "Terre paternelle"

par JEAN ÉTHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

Les Cahiers du Québec ont pour but de nous présenter (parfois, de nous faire connaître) les chefs-d'œuvre, certains complètement ignorés, de notre littérature. Louable intention! Dans La terre paternelle (1), les Chauvin, de père en fils, cachent leurs écus dans un coffre. Nous sommes comme eux. Nos chefs-d'œuvre sont dans le passé, que nous ouvrons et fermons à volonté. Mais qui entendons-nous par chef-d'œuvre? Pour ma part, je crois qu'il y a des chefs-d'œuvre en soi, comme, par exemple, René ou Le crépuscule des dieux. Chateaubriand ou Bourges traduits en flamand conservent leurs qualités pro- pres, ajoutent leur mesure à la person- nalité du lecteur. Ils lui sont nécessaire- ment intellectuellement. Ce sont, comme Coriolan ou Hédra Gabler des chefs-d'œuvre à l'état pur. Il s'agit ici du patrimoine de l'humanité. Mais il y a aussi les patrimoines nationaux. Ainsi, j'ai beau me tâter, je n'arrive pas à croire que la Chanson de Roland ou le Roman de la Rose soient des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Ce sont des poèmes qu'on lit par devoir, par senti- ment d'appartenance à une civilisation. Documents historiques, certes, que vien- nent agrémenter des épisodes curieux, racontés avec art. Et puis, les données sous-jacentes de cet texte, sont passées

dans nos moeurs. Charlemagne est pré- sent, avec ses leudes, ainsi que Ganelon, et nous transformons volontiers vertus et vices en personnes. La littérature française ne saurait se passer de ces ouvrages-clés, qui lui ouvrent toutes grandes les portes de la créativité. Il n'en reste pas moins que le Tristan, c'est celui de Joseph Bédier.

1. Patrice Lacombe, La terre pater- nelle. HMH, Montréal 1972.

La terre paternelle n'appartient pas à la première sorte des chefs-d'œuvre. A la banalité du titre, on devine ce qui va suivre. L'héritier d'une ferme, après quelques péripéties, vend "la terre pa- ternelle", s'installe à Montréal et loin d'y faire florès, s'y ruine. Son fils aîné, cause indirecte de cette ruine, meurt. Le fils cadet, après dix ans dans les chantiers de l'Ouest, revient au bercail. Il est beau, il est fort, il aime sa fami- le. C'est lui qui sauvera les écus et l'hon- neur. Les deux frères ont une sœur, la belle Marguerite, qui se mariera. Père et mère pourront mourir heureux. La nature triomphe.

On dira: "Mais, c'est du folklore! Mais nous connaissons tout cela!" En effet. Pourtant, ce qui fait l'intérêt du minuscule roman de Patrice Lacombe, c'est que jamais, dans notre littérature paysanne, on n'a énoncé avec autant de

simplicité que lui les thèmes essentiels de l'idéologie des champs et des bois.

On trouve dans La terre paternelle com- me le canevas et l'affirmation primai- re de l'école régionaliste. Le décor sera toujours le même: l'eau (une rivière, non pas un lac), les champs, les ani- maux domestiques, dont font partie tous les habitants de la ferme, sauf le chef de famille. Au loin, deux monstres de Gévaudan: la forêt et la ville. Le trait distinctif du roman régionaliste fran- çais-canadien est, à mon avis, le sui- vant. Nos romanciers n'ont jamais réussi à se dégager d'une vision simpliste des rapports entre la terre et les hommes. Germaine Guèvremont elle-même, cette artiste si sensible, n'a pas compris cet- te loi essentielle de l'œuvre terrienne: la terre y est, dans l'ordre du style et de la répartition des forces, supérieure à l'homme. C'est le plus beau combat, ce- lui de la fatalité. L'homme doit perdre, mieux encore, il se doit de perdre. La nature, ce sont nos dieux antiques. Un roman régionaliste, ce n'est donc pas un roman, comme tous les autres, où les hommes et les femmes souffrent et meurent d'amour, d'avarice ou de désir. C'est le lieu privilégié d'un drame entre des humains et une nature qui les domine, les terrasse, les tue. C'est Menau.

Il suffit de lire La terre paternelle pour se rendre compte que Patrice La- combe n'avait pas réfléchi à l'art d'écri- re, encore moins à celui d'écrire un ro- man. Il consacre d'ailleurs la dernière page de son livre à une attaque sour- noise contre ses confrères qui, eux, don- nent dans l'imagination. Bien petit et vi- lains bonhomme! Il n'a écrit qu'un livre, ce qui est toujours un mauvais signe. Au lieu de jeter sa gourme d'une façon nor- male, Patrice Lacombe écrit un roman qui, par pur hasard, devient catéchisme. Quel tort n'a-t-il pas fait à notre litté- rature! Le portrait, ou daguerréotype qui figure sur la couverture est-il le sien? Je l'espère car il est trop vrai.

On y voit un homme glabre, aux lèvres minces, aux yeux enfoncés dans les or- bites, soupçonneux et tristes, au front dégagé, le cheveu sec, enfoncé dans une jaquette noire, cravatée de sombre. La- combe penche légèrement la tête vers la droite. Triste sire! Il aurait mieux fait de s'en tenir à ses additions, car il était comptable. Et prétentieux! A propos de tout et de rien, Patrice La- combe prêche, donne des leçons, admo- nester non seulement ses lecteurs, mais encore les personnages de son livre. Qui plus est, il est d'une inconscience totale. Ainsi, il dépeint le peuple cana-

dien sous des couleurs rosées qui don- nent un haut-le-cœur "...religieux, hon- nête, paisible de moeurs et de caractère, jouissant de l'aisance et de la fortune sans orgueil et sans ostentation, sup- portant avec résignation et patience les plus grandes adversités..." On recon- naît le style de l'idylle allemande du dix-huitième siècle, cette fadeur un peu sucrée propre à l'écriture mensongère.

Or, dans son court récit, Lacombe nous présente des héros (plutôt des victimes) qui sont le contraire même de cette des- cription. Le père Chauvin et un homme léger, vaniteux, de mauvais poil, qui se laisse aller au gré de ses humeurs. Son fils aîné est imbécille, paresseux, mou comme un torchon. Sa fille, qui a des lettres, ne trouve rien de mieux à faire, lorsque tout va mal, que de ravauder les chaussettes des autres, de prier et de pleurnicher. La mère est une brave fem- me, qui, après dix ans d'absence, recon- naît son fils cadet à sa médaille de Sainte-Anne, comme le chien suit son jeune maître à son odeur. Le seul per- sonnage véritablement équilibré du livre, c'est le fils cadet, qui a fui la terre pa- ternelle. On avouera que c'est assez pi- toyable, cet écrivain moralisateur qui ne peut même pas suivre ses préceptes élémentaires.

J'ai l'air de m'acharner sur ce pauvre raté. Pas du tout. C'est que voilà un ro- man dont l'importance historique n'est pas négligeable. On risque de l'enseigner dans les écoles et dans ce que nous appelons dans notre jargon de pseudo- administrateurs, les CEGEP. Or, il faut retenir ceci. La terre paternelle ne présente d'intérêt qu'historique, et encore, n'a valeur que d'épisode. En tant qu'œuvre d'art, c'est en-dessous de tout. C'est du travail d'écolier, pré- tentieux et bête. Ce n'est rien. L'écri- ture en est primaire, la construction, à base de calendrier, simpliste, les idées non seulement banales, mais dangereu- ses par leur banalité même. Ce serait un crime contre l'esprit (et un crime niais) que de présenter cette œuvre à des étudiants comme un produit litté- raire, de lui donner quelque importance que ce soit. C'est de la malfaçon. La terre paternelle ne présente qu'un in- térêt. C'est que Lacombe y décrit le processus de décomposition des rapports entre un père qui s'est "donné" à son fils et celui-ci. Beaucoup de nos ancêtres se sont perdus de désespoir, après s'être donnés à leurs enfants. Si un lec- teur se pendait d'aventure après avoir lu La terre paternelle, mon Dieu, de quoi serait-ce, sinon d'ennui?

arts spectacles

Jazz

Familiers, je vous hais!

par GILLES ARCHAMBAULT

On n'écrit pas impunément pour Le Devoir. Cette réflexion me venait à l'esprit au moment où je tapais le titre de cet article. J'aurais eu à m'adresser à un public non formé par les collègues classiques d'antan que j'aurais été plus terre à terre. Comme bien d'autres, je m'adapte, je compose, mais avec des favoris de la culture. Je suis sans pitié. Mais Dieu que je suis loin de mon propos, qui n'a rien à voir avec Gide, mais qui est celui du statut du jazzman! Archambault, venons-en au but!

Il fut un temps où le musicien de jazz était roi (King Oliver, Duke Ellington), comte (Count Basie), président (Lester Young). A cette même période, d'autres étaient haricot (Coleman Hawkins, dit "Bean"), chat (Cat Anderson), vertigineux (John Birks, dit Dizzy Gillespie), oiseau (Charlie Parker, dit Bird), tout cela est bien fini. Les jazzmen ne souhaitent plus qu'on les surnomme. Lorsqu'ils troquent leur patronyme, c'est pour retourner aux noms africains que leurs ancêtres portaient ou encore adopter des noms orientaux. Mais l'époque des diminutifs

qui conviennent mieux de toutes façons à des boxeurs et à des politiciens (On pourrait dire Kid Drapeau ou Speedy Trudeau comme on dit: Sonny Liston ou La Comète Blonde!), cette époque est bien révolue. Le jeune musicien sait bien qu'il n'a pas à faire des pitreries ou à s'humilier pour se faire accepter. Il ne tolère plus qu'un pilier de bar légèrement ou gravement ivre lui réclame Stardust ou Le Danube Bleu, il joue ce qu'il entend jouer. Vous dire à quel point cette attitude me plaît qui affirme les droits du musicien! En musique, le client n'a jamais raison. C'est une faveur qu'on lui rend en lui permettant d'assister à un concert, lui qui, la plupart du temps, ne sait pas distinguer entre un saxophone et une clarinette! Quant au monsieur qui comme moi écrit de petits textes sur la musique, et qui se prend au sérieux, il m'indispose gravement. A ce niveau, les commentateurs américains sont champions. A lire la prose de certains d'entre eux, à écouter leurs disc-jockeys, on a mal à l'âme et aux seins. Ces gens s'adressent souvent aux musiciens, aux plus grands, avec

la familiarité condescendante des crétins. Ils décèment à l'envi leurs tapes dans le dos à peu près comme on donne du sel à son cheval ou des votes à son député. Ma conclusion, c'est mon titre, que je ne reprendrai pas, car j'ai horreur de me répéter...

● Charlie Mingus — THE GREAT CONCERT OF CHARLIE MINGUS — Prestige PR 34001. Je ne sais combien coûte cet album triple, mais je vous dis tout de suite: courez l'acheter si vous avez le moindre intérêt réel pour le jazz. Enregistré à Paris, en 1964, il représente la collaboration Mingus-Dolphy à son meilleur. Jaki Byard est aussi de la partie. Le jazz comme aventure de l'émotion et de l'intelligence, le jazz comme dépassement. Dolphy devait mourir quelques mois après ce concert. Il y est éblouissant.

● Cecil Taylor — CECIL TAYLOR-BULL NEID-DLINGER NEW YORK CITY R & B — Barnaby KZ 31035. Vous allez peut-être penser que je traverse une vague d'optimisme, mais ce disque aussi me paraît essentiel dans toute discographie de jazz raisonnable. Voici pourquoi. Cecil Taylor est peut-être le pianiste le plus important du jazz actuel. Ce disque marque un tournant dans sa carrière, on assiste à un dénuement progressif de la matière mélodique. Par certains aspects, en 1961, Taylor restait un pianiste bop; par d'autres, il était nettement original. A noter aussi un Archie Shepp alors curieusement influencé par Ben Webster. Cela donne, en tout cas, un Things Ain't What They Used to Be à l'écriture assez bizarre, mais plein de séduction.

● Anthologie — SPIRITUALS TO SWING — Columbia G 30776. Columbia reprend le concert organisé en 1967 à Carnegie Hall, lequel célébrait le 30^e anniversaire du Spirituals to Swing de John Hammond. Il y a là Count Basie et l'orchestre, George Benson, Big Mama Thornton, Joe Turner, etc. En somme de la musique middle-jazz agréable, du gospel et du blues. Comparé à son ancêtre, ce concert fait pâle figure. L'autre pouvait compter sur Charlie Christian, sur Lester Young, un Basie plus jeune, un Sonny Terry plus authentique, etc. Peut-être cependant une bonne introduction à ce jazz qui perdure et qui n'en est que plus nécessairement à ses chefs-d'œuvre ni non plus à des énormités.

● Dexter Gordon — JUMPIN' BLUES — Prestige 10020. A 49 ans, Dexter Gordon est l'un des bons saxophonistes ténors du jazz. Issu du bop, il en conserve les principales caractéristiques. S'inspirant de Sonny Rollins et de Parker, il a sa propre identité. Disque agréable, plein d'humour et qui n'a que le tort de ressembler aux quatre ou cinq qui l'ont précédé. Wynton Kelly est au piano. Si le genre de disque avec piano, contrebasse, tambour et soliste, comme on les faisait jusqu'en 1965, vous convient, n'hésitez pas.

● Charlie Mingus — THE CANDID RECORDING — Barnaby KZ 31034. Autre exemple de la collaboration Mingus-Dolphy. L'enregistrement, cette fois, a été réalisé en studio. Ça fourmille d'idées, de folie. L'influence de Mingus semble plus forte, son leadership stimule et éteint à la fois le génie de Dolphy. A se procurer bien évidemment.

échos

DECES — L'érivain français Serge Golon, l'auteur de "Angélique marquise des Anges", est mort subitement à la fin de la semaine dernière au Canada, apprend-on vendred à Montana, Valais, où il résidait. Serge Golon effectuait un voyage en Amérique en compagnie de sa femme, Anne Golon.

D'origine russe, Serge Golon, de son vrai nom Serge Goloubovitch, s'était installé en Suisse il y a dix ans.

Sa série de romans sur "Angélique", traduite en 27 langues, avait battu tous les records des best sellers.

RECITAL D'ORGUE — Hélène Dugal présentera le quatrième recital d'orgue de la série d'été à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont Royal, le 26 juillet.

BEAUX-ARTS — La participation des écoliers au programme éducatif du Musée des Beaux-Arts s'est chiffrée à 21,720 enfants au cours de l'année 1971-72. De plus, 3,500 adultes ont profité de services éducatifs similaires.

Des conférences illustrées de diapositives ont été données dans les écoles par des guides du Musée, pour la première fois 1,250 élèves ont assisté à ces conférences.

Quatre-vingt-dix guides bénévoles ont pris part aux activités. Vingt-six de langue française et 45 de langue anglaise ont dirigé des groupes au musée.

Deux heures d'Amour avec **ROMY SCHNEIDER** dans **SISSY**

Si vous ne devez assister qu'à un film dans l'année, celui-ci est le plus réussi et le plus digne d'être vu et revu.

PAUL REBOUX (Cannes-Midi)

2e film: LES 7 ECOSSAIS EXPLOSENT

JEAN-TALON 725-7000 MAISONNEUVE 525-2174

VIVA LA MUERTE

SEMAINE: 7:30 - 9:30
DIMANCHE: 1:30 - 3:30 - 5:30
7:30 - 9:30

FESTIVAL 1206.E. STE CATHERINE 525-8600

FESTIVAL des grands WESTERNS

AUJOURD'HUI ET DEMAIN "LES 100 FUSILS" AVEC JIM BROWN - RAQUEL WELCH COMMENÇANT A 3.10

La Salamandre de ALAIN TANNER 9e SEM.

BULLE OIGER SEMAINE: 7:30 - 9:40; SAM. et JEAN-LUC BIDEAU DIM.: 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

Les Cinémas du Vieux Montréal 861-7863
136 est. St-Paul (Place Jacques-Cartier)

un Violon sur le Toit

"FIDDLER ON THE ROOF"

COMMENÇANT MERCREDI 26 JUILLET

LUNDI A VENDREDI 2 p.m. - 8 p.m.
SAMEDI DIMANCHE 1:30 p.m. - 5 p.m. - 8:30 p.m.

MATINEES: 2.50
LUNDI A SAMEDI 3.00
SAMEDI A 5:00 p.m. 3.00
SOIRES DIMANCHE ET FETES 3.00

Cartes AGE 9.00 lundi au samedi en matinée seulement 1.50.
Moins de deux ans 1.50 en tout temps.

LAISSEZ-PASSER NON VALABLE POUR CET ENGAGEMENT

CREMAZIE ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

La Poudrière

15^e saison

HOW THE OTHER HALF LOVES de Alan Ayckbourn - dirigé par Jack Crisp. avec Ruth Dahan, Sheena Linkin, Jerome Tiberghien, Kenneth Dight, Len Watt, Jill Frappier.

du mardi au vendredi, 8:30 p.m.
le samedi: 6:30 et 9:30 p.m.

Représentation Spéciale les dimanches 23 et 30 juillet à 8:30 p.m.

"DEUX MINI OPERAS" de Jan Carlo Menotti avec Robert Savoie et Thérèse Laporte

"LA SERVA PADRONA" de Pergolesi avec Robert Savoie et Anna Chornodaska André S. Savoie au piano

Billets en vente au Sheraton-Mt. Royal, Suite G-20 et Montreal Trust, Place Ville-Marie. Réservations: 526-0821

SAINT-DENIS 1394, ST-DENIS, 641-4211 METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

DROGUE: Enfer ou Paradis?

MYLENE DEMONGEOT JEAN-CLAUDE BOUILLON ALIDA VALLI dans UN SUSPENSE DE MARC SIMENON

Egalement à l'affiche: ROBERT MARK LUISA RIVELLI PAUL MULLER

GARDEZ-VOUS DES FILLES ASTMANCOLOR

Prix spécial pour les moins de 14 ans \$0.75

Micheline Lanctôt — Donald Pilon

La vaine nature de BERNADETTE BROWN

Un film de Gilles Carle EN COULEUR

névrose GÉRARD BARRY EN COULEUR

1500, ST-DENIS 845-3222 METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

chevalier

LA MAISON DE CAMPAGNE

JEAN RICHARD DANIELLE DARRIEUX EN COULEUR

845-3222 METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

pierrot

HORAIRE: St-Denis: "Le Champion" - 12h.00 - 3h.25 - 6h.30 - 9h.55 - "Gardez-vous des Filles" - 1h.33 - 4h.58 - 8h.23 - CHEVALIER: "La Vaine Nature de Bernadette Brown" - 2h.25 - 6h.03 - 9h.41 - "Névrose" - 12h.45 - 4h.23 - 8h.01 - PIERROT: "La Maison de Campagne" - Sam. Dim.: 12h.00 - 1h.55 - 3h.55 - 5h.55 - 7h.55 - 9h.50 - sur semaine 5h.50 - 7h.50 - 9h.50

UN ÉVÉNEMENT UNIQUE DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA! MAINTENANT UN FILM

Oh! Calcutta!

NEWSWEEK MAGAZINE Un événement théâtral révolutionnaire. Brilliant

COULEUR

AIR CLIMATISÉ

1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20 TEL. 878-1451

VENDOME LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

18 ANS Adultes

Cinéma ODEON

festival SERGIO LEONE

CLINT EASTWOOD

LE CLASSIQUE DU GENRE... le bon, la brute, et le truand

en couleurs

14 ANS

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060

7e MOIS RECORD!

14 ANS

SON en couleurs

CHEF-D'OEUVRE "IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

en couleurs

14 ANS

VILLERAY

ST-DENIS JARRY 388-5577

LEONE FAIT LA REVOLUTION DANS SON DERNIER FILM

ROD STEIGER

DUCK, YOU SUCKER

ATWATER 1 JAMES COBURN

ALEXIS NINON PLAZA 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00

325-4246

LA SYMPHONIE PATHÉTIQUE DE KEN RUSSELL en couleurs

18 ANS

le DAUPHIN

Sam., dim.: 1:00 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:30

BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060

DU ROCK AU BAROQUE



Par-dessus l'Atlantique, deux journées radiophoniques unissent en direct et en multiplex la France, la Belgique, la Suisse et le Canada.

AUJOURD'HUI, de 9h10 à 18h15
DEMAIN, de 8h5 à 14 heures

Animateur international: Raymond Charette.
Des Alpes aux Rocheuses, 60 millions d'auditeurs francophones.
Production de la Communauté radiophonique des programmes de langue française.

CBF FM 100.7

ET RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA

Courrier

Ne pas surestimer Sergio...

A propos du commentaire de M. J.-P. Tadros sur le dernier film de Sergio Leone (Le Devoir, samedi 15 juillet), je ne m'explique pas l'enthousiasme qu'a pu susciter chez un critique aussi avisé, l'énorme feu de Bengale qu'est Duck You Sucker.

J'ai vu tous les westerns de Sergio Leone en commençant par celui que plusieurs tiennent pour son chef-d'œuvre. Il était une fois dans l'ouest. Ce dernier m'avait tenu sous un charme attribuable sans doute à certaine virtuosité du découpage et à la luxuriance des images propre au metteur en scène italien. Cependant, je suis sorti du cinéma avec une vague suspicion d'avoir été dupé comme le collectionneur naïf à qui on aurait fait passer pour une statue le Ming ou vulgaire bibelot "Made in Hong Kong". Les autres films m'ont confirmé dans cette impression. Car Sergio est fidèle à lui-même et d'une œuvre à l'autre il manifeste une remarquable constance dans le tape-à-l'oeil.

Je ne nie pas la vertu récréative d'un beau tape-à-l'oeil. La collision de deux trains bourrés de T.N.T., l'explosion au ralenti d'un pont ou d'une diligence, les contorsions rythmiques et les grimaces d'hommes qu'on massacre, les gros plans sur des visages héroïques, vulgaires ou terrifiés, le cynisme viril des attitudes et des dialogues retiennent une puissance d'émerveillement certaine. Et pour nous tous qui avons sucé le western avec la mamelle et qu'une vie trop prosaïque a empêchée de réaliser cette mythologie de l'enfance, les pantanimes de Leone peuvent être une soupe à nos frustrations.

Soupe provisoire qu'il ne faut pas confondre avec la vraie catharsis que provoquent les belles œuvres d'imagination. Car les inventions de Leone, si éblouissantes qu'elles soient par moments, ne peuvent masquer le néant humain qu'elles sous-tendent constamment au point qu'on

le croirait essentiel au genre. Il faudrait être bien stérile pour pouvoir s'identifier à des personnages sans cesse ballottés d'un acte gratuit à l'autre ou dont les mobiles sont si superficiels qu'on n'a aucune peine à les oublier dans le feu de l'action.

Quant l'émotion apparaît (il y a même de cela dans le brie-à-brac léonien), elle s'ajoute au film comme un cheveu sur la soupe sans crier gare et fardée d'attitudes théâtrales. Dans Duck, you sucker, lorsque Miranda dont la famille a été massacrée par les gouvernements, confie son affliction à l'Irlandais, on le traiterait volontiers de vieux farceur. Et les flashbacks sur la vie irlandaise de Sean (sans parler de l'usure de ces procédés) sont autant de hors-d'œuvre qui ralentissent l'action puisqu'ils n'ajoutent rien (ou si peu) à la psychologie d'un personnage pour lequel la dynamite tient lieu tout au long du film, de moyen d'expression.

Quant au scénario, il est à l'image des personnages, inconsistant et facile.

Le film n'est soutenu par aucune logique interne. La Révolution mexicaine qui sert de cadre au film est la vague prétexte d'un rapiéçage de morceaux de bravoure où l'on retrouve tous les poncifs chers à Leone. Et l'on sent que sous le coup d'une analyse serrée, cette brillante architecture s'écroulerait comme un château de cartes.

Je veux bien que la grande popularité d'un film ne soit pas toujours la preuve d'un navet — et le film de Leone n'est pas vide de qualités — mais que M. Tadros s'abuse au point de prendre Duck, you sucker pour un film "d'une extraordinaire richesse" où "tout y est toujours pour le meilleur" me paraît, chez un critique dont la première qualité devrait être l'indépendance, une grave concession à la débauche populaire.

Jean-Pierre PARADIS
Montréal, le 15 juillet 1972.

Galleries d'Art

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

Exposition-vente de peintures de **Gerard Faulkner** jusqu'au samedi 29 juillet

EATON

FOYER DES ARTS EATON 9^e ÉTAGE EN VILLE

SISSY 39 MILTON 842-6059

13^e SEMAINE

POUR TOUS

CLAUDINE AUGER MARC POREL JACQUES DERY

UN PEU DE SOLEIL DANS L'EAU FROIDE

FRANÇOISE SAGAN

ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET

LA VIEILLE FILLE

JEAN-PIERRE BLANC

3 JOURS SEULEMENT!

CINÉMA D'ÉTÉ... EN MUSIQUE

SMCL PRÉSENTE

JOE COCKER

avec **LEON RUSSELL**

Captured Live on Film EN COULEURS

MAD DOGS & ENGLISHMEN

41 Rte. St-Denis 1305-1306

biénot GIMME SHELTER avec Les ROLLING STONES

à la Comédie Canadienne 1401, Ste-Catherine Tel. 277-3233

Ce soir seulement à MINUIT: 99: "NIGHT OF THE LIVING DEAD"

CHAMPION du RIRE! POUR TOUS

COULEUR

MIRACLE A L'ITALIENNE

Version Française de PIER GRAZIA RICEVITA

NINO MANFREDI DELIA BOCCARDO

PARISIEN 480 Ste-Cath. 861-2697

12.35 - 2.40 - 4.50

7.05, 9.25 delrep/comp 9.10

la maison sous les arbres 2e film

FAYE DUNAWAY FRANK LANGELLA

LES BISSSES EN FOLIE LES CHARLOTTE

IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102

La Maison: 12.15 - 3.25 - 6.40 - 9.50

Les Bissesses: 1.55 - 5.10 - 8.20

La vaine nature de BERNADETTE BROWN

Un film de Gilles Carle EN COULEUR

névrose GÉRARD BARRY EN COULEUR

1500, ST-DENIS 845-3222 METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

chevalier

LA MAISON DE CAMPAGNE

JEAN RICHARD DANIELLE DARRIEUX EN COULEUR

845-3222 METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

pierrot

arts

Guy Joussemet et
la politique du film à Radio-Canada

"Se montrer plus sélectif tout en encourageant les réalisations canadiennes"

une entrevue exclusive de JEAN-PIERRE TADROS

"Il y a quelques années, nous avouons M. Guy Joussemet, quand arrivait le moment de faire la programmation des films qui devaient être présentés à Radio-Canada et que je m'enfermais la journée du

rant afin d'établir cette programmation, j'étais pris de panique. Et le soir, une fois ma mission accomplie, lorsque je sortais dans la rue je me disais: si les gens savaient ce que je viens de faire ils me tireraient dessus, car je suis un homme dangereux. Pensez donc! Je venais de programmer la matière à penser en long métrage pour une période de 12 semaines à raison de 20 films par semaine. Et cela était le fait d'un seul homme!"

Ce qui est assurément fort grave; mais personne ne le savait ou ne s'en était rendu vraiment compte. M. Joussemet a donc survécu, et pendant les dix années durant lesquelles il fut adjoint au chef des émissions sur film personne ne lui aura tiré dessus. Comme que les despotes éclairés, même si cela se fait rare de nos jours, existent toujours. Mais c'est là une autre histoire, puisqu'aujourd'hui M. Joussemet a succédé à M. Réal Benoit comme chef des Emissions sur film, qu'on appellera dorénavant le "Service Cinéma-Téléfilms".

Ce changement de nom n'est pas fortuit. Certes, il a d'abord le mérite de rappeler que cette section que dirige M. Joussemet ne s'occupe pas uniquement des longs métrages, mais également des séries télévisées, les téléfilms (à ne pas confondre avec les téléthéâtres), qui représentent en gros la moitié du budget cinématographique. Mais ce changement de nom marque aussi une volonté de renouveau dont, pour l'instant, les éléments les plus concrets restent une réorganisation du service vers une plus grande légalité.

Un service autonome

"Il faut bien comprendre, tiendra tout d'abord à préciser M. Joussemet, que notre service n'est pas à proprement parler un service du film. Nous ne nous occupons donc pas de la réception, de l'entretien et des autres opérations annexes que nécessite le maniement des films. Nous sommes un service de programmation qui, tout en étant rattaché à la direction des programmes, n'en reste pas moins autonome."

C'est ainsi que ce service assurera la programmation, chaque année, de près de 1200 films; et que durant la période d'été il devra veiller à près de 60% de la programmation de Radio-Canada. La cinémathèque de Radio-Canada

da a, à elle seule, un potentiel de 4.000 films dont les fiches seront sur ordinateur. Mais le service Cinéma-Téléfilms n'en demeure pas moins un petit service d'une dizaine de personnes. Il s'agit donc d'utiliser au mieux chacune d'elles tout en assurant une certaine légalité lorsqu'il faudra prendre des décisions. Et c'est dans ce sens que M. Joussemet nous dit avoir entrepris sa réorganisation du service.

"Désormais, nous dira-t-il, le chef du service sera assisté de deux collaborateurs immédiats, en l'occurrence de M. René Boissay qui s'occupera des productions et des coproductions et de M. André Séguin qui sera chargé de toutes les questions de post-synchronisation. Nous avons d'autre part trois évaluateurs, Mlle Gagnon et MM. Provancher et Mongeon, qui sont chargés de visionner les films et de nous soumettre des rapports écrits sur ces films. Chacun des évaluateurs est spécialisé dans un type même de films: l'un s'occupera donc des longs métrages, le second des téléfilms, alors que le troisième est amené à aider ses collègues lorsque ceux-ci sont débordés."

Mais c'est précisément le rôle des évaluateurs que M. Joussemet entend recevoir. Et pour cause. On était en effet arrivé à cette situation pour le moins paradoxale et qui voulait que celui qui voyait les films ne programmait pas, alors que celui qui program-mait ne voyait pas les films. Désormais, donc, les évaluateurs participeront plus directement à la programmation alors que les programmeurs, de leur côté, passeront plus de temps dans les salles. "Ce que nous voulons, en somme, c'est arriver à un choix plus précis grâce à une direction nettement plus collégiale." Voici donc pour ce qui est des intentions. Maintenant, on m'aviserait aussi qu'il n'est pas question d'établir des plans à long terme, mais plutôt de se remettre continuellement en question.

Les téléfilms

Néanmoins, cette réorientation de la politique du service Cinéma-Téléfilms touchera tout particulièrement la programmation des téléfilms. Les "Mannix" et autres séries télévisées seront évaluées de façon plus rigoureuse que par le passé. Cela est d'ailleurs rendu possible grâce à l'é-

ventail excessivement large des séries actuellement sur le marché; le choix n'en devenant donc que plus sévère.

M. Joussemet nous révélera ainsi qu'on était très souvent amené, par le passé, à effectuer un choix en ne voyant qu'un très petit nombre d'épisodes, très souvent un seul. Dorénavant, nous fera-t-on remarquer, on se montrera d'autant plus sélectif que Radio-Canada possède des réserves importantes. On s'est donc donné un an pour rider ce nouveau système et arriver à faire des choix plus précis.

En fait, cette nouvelle politique en matière de téléfilms devra tenir de plus en plus compte du contenu canadien. On se rappelle que le Secrétaire d'Etat, en esquissant ce que serait la nouvelle politique du film du gouvernement fédéral, indiquait clairement que Radio-Canada serait amené à produire ou à co-produire de plus en plus de films. M. Joussemet en profite pour souligner que c'est déjà là la politique de Radio-Canada, ou à tout le moins, de la chaîne française.

"Nous nous intéressons déjà, et continuerons à le faire, à des séries dont on

envisagerait de réaliser certaines émissions ici, comme ce fut le cas avec "La feuille d'érable". D'autre part nous continuerons à produire des séries entières comme, par exemple, "Les grand-mères". Cette volonté de participation de Radio-Canada dans la production de séries télévisées nous amènera, elle aussi, à effectuer une sélection nettement plus rude."

La consigne, donc, est à la fermeté.

Les films canadiens

Cependant, pour ce qui est de la politique de Radio-Canada à l'endroit des longs métrages canadiens, M. Joussemet nous fera remarquer qu'il n'y a pas de grands changements à prévoir de ce côté-là. Naturellement, en fait de films canadiens, la télévision d'Etat ne montre que des films québécois; mais là, me fera-t-on remarquer, il y a très peu de chances que cela change tant qu'on n'adopte pas une politique de doublage de films en français. "Il n'y a pratiquement pas de films canadiens-anglais qui soient doublés en français,

nous sommes donc obligés de nous en tenir au répertoire québécois."

Quant à la sélection des films présentés, M. Joussemet nous indiquera qu'en ce qui concerne le cinéma québécois il n'entend en opérer aucune. "Nous présentons tout ce qui peut être présenté. Nous ne voulons faire aucune sélection, puisque les disponibilités sont de toute évidence fort réduites. C'est ainsi que nous pensons même qu'un film comme "La terre à boire", qui reste très particulier dans sa médiocrité, mériterait d'être montré. Le seul problème reste de savoir combien nous le payerons. Parce que suivant le prix que nous payons nous sommes obligés d'amortir le film avec un minimum de deux ou trois représentations. Ce qui nous amène à devoir reprogrammer dans le temps des films qui, à y regarder d'un peu plus près, vieillissent très vite. Il faudrait donc mieux pouvoir montrer "une" seule fois un film un peu particulier, que d'avoir à l'acheter pour cinq ans, et de ce fait être obligé à le présenter trois fois."

"Concrètement, nous expliquera M. Joussemet, cela veut dire qu'on essaiera d'étendre l'éventail des prix qui pourrait aller de \$1.500 à \$12.000, par exemple alors qu'il n'a été jusqu'à présent que de \$3.000 à \$6.000, et jusqu'au double pour le cinéma canadien. En tout cas nous sommes à nous interroger là-dessus, car je ne dis pas que nous allons le faire."

Et puis, si on tient moins aujourd'hui à devoir représenter certains films, c'est qu'on s'est aperçu qu'ils vieillissent vite.

Des films qui vieillissent plus vite

De sa longue expérience au sein de ce service de la programmation des films, M. Joussemet retient avant tout cette nette impression que les films, aujourd'hui, vieillissent plus vite. Comment expliquer ce phénomène? Tout simplement par cette tendance générale qui veut que le cinéma suive les modes et les générations, qu'elles, sont de plus en plus courtes. Un film qui nous semble bon aujourd'hui, de-

viens donc très vite caduque. Mais cette difficulté peut être néanmoins facilement détournée du fait même que la télévision a un énorme potentiel de programmation possible. En emballant donc différemment certains films, il peut être perçus d'une manière entièrement nouvelle. Le rôle de la télévision, pour M. Joussemet, est donc d'aider à redécouvrir des films en les présentant dans des cadres ou des séries différentes.

Mais ce n'est pas tout. Car pour M. Joussemet, la télévision doit aussi jouer le rôle d'une cinémathèque, une cinémathèque qu'on aurait à domicile. Il ne craindra donc pas de montrer des films que les cinémas, eux, refusent de montrer. Pourquoi? Par manque d'audace, sûrement, mais aussi par nonchalance, car il faut se donner la peine d'aller à la recherche, de découvrir ces films nouveaux. Or, Joussemet, lui, ne craint pas d'aller au Japon pour dénicher les films d'Ozu, ou de faire un saut en Italie pour s'apercevoir que la nouvelle vague italienne n'est pas morte. Et c'est ainsi que nous avons droit cet été à un mini-festival de films japonais, et que des cet automne on pourra découvrir la nouvelle vague italienne.

Naturellement, ce sont là des films assez durs et destinés à un certain public. Mais les heures tardives auxquelles sont programmées ces émissions rendent de telles expériences possibles et sans risque de trop déplaire. Vive donc "Cine-Club" (qui cet automne passera à 23 heures le dimanche soir) et "Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui!"

Les émissions dites populaires

Mais que dire des films qui eux, sont présentés durant les heures de pointe, et donc destinés à un vaste auditoire? "Les grands films" toucheraient un auditoire de 1.400.000 personnes alors que "Cine-Club" n'arriverait à en rejoindre que 200.000!"

On essaye tout simplement, nous dira-t-on d'en améliorer la programmation tout en présentant des films à gros succès. Pour l'émission "Les

grands films", on cherchera avant tout des films qui ont fait parler d'eux. Ce sont généralement des films américains. Avec "Billet de Faveur", on s'orientera plutôt du côté des grands succès européens. Mais une chose est certaine, c'est qu'on s'en va progressivement vers une américanisation des ondes en ce qui concerne le long métrage. "C'est ce genre de film que l'auditoire veut", nous fera remarquer M. Joussemet.

Cet état de fait est d'ailleurs accentué du fait que ce sont les distributeurs américains qui ont les droits sur la plupart des grands succès qu'ils soient européens ou américains; ce sont donc eux qui contrôlent en dernier ressort la programmation des émissions dites populaires. L'une des conséquences pratiques est que les films français passent d'abord doublés en anglais sur les réseaux anglais, avant d'atterrir à la chaîne française de Radio-Canada. Pourquoi? "C'est tout simplement une question d'auditoire et de potentiel", nous fera remarquer M. Joussemet. "Il faut bien se rendre compte, poursuivra-t-il, que la chaîne française de Radio-Canada n'est qu'une télévision hétéroclite, avec des appétits de Pantagruel et dépourvu de papilles gustatives; et puis, débrouillez-vous avec ça!"

Pour y arriver, il doit bien exister des critères? Là, les choses deviennent moins précises, ou plus exactes, on tente de les préciser. On veut être plus sélectif, plus rigoureux certes, tout en reconnaissant d'ailleurs, que tout est passable à la télévision à condition de trouver l'emballage adéquat. On se refuse d'appliquer des critères d'ordre moral, tout en reconnaissant que le gros problème reste celui de la violence à la télévision. En fait, on ne veut se montrer très pointilleux que sur les questions de bon goût et sur les qualités cinématographiques.

Quant au bilan de cette réorganisation, on ne pourra le tenter qu'il y ait un an. Juste le temps qu'il faudra pour préparer nos fusils, car maintenant, la cible a un nom: Guy Joussemet.

CE SOIR (DERNIER SOIR)
à MINUIT 99
L'HORREUR
à son MEILLEUR!
18 ans

NIGHT OF THE LIVING DEAD
COMÉDIE-CANADIENNE
84, ouest, Ste-Catherine 277-3233

Festival
des GRANDES PRODUCTIONS
22-23 JUILLET 1972 - 18 ANS
BELLE DE JOUR
Un film-couleur de Luis Buñuel
avec Catherine Deshayes - Jean Sorel
HISTOIRE EXTRAORDINAIRE
Un film-couleur de Fellini-Malle-Vadim
avec Alain Delon - Jane Fonda
24-25 JUILLET 1972 - 18 ANS
LE LAUREAT
Un film-couleur de Mike Nichols
avec Dustin Hoffman - Anne Bancroft
LE RENARD
Un film-couleur de Mark Rydell
avec Keir Dullea
MONTROSE
277-0302
3180 BELANGER

Bergman*
CE SOIR: samedi 22 juillet
à 7:00 (v.o.s.-f.a.)
LA HONTE
(shame)
à 9:30 (v.o.s.-f.a.)
LA HONTE
(shame)
DEMAIN: dimanche 23 juillet
à 7:00 seulement (v.o.s.-f.a.)
LA HONTE
(shame)
à 9:30 seulement (v.o.s.-f.a.)
LE RITE
(the rite)
5380 St-Laurent
277-3233

17e SEM.
POUR TOUS
AUSSI REMARQUABLE QUE 'Z'
SACCO & VANZETTI

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢
CE SOIR SAMEDI 22 JUILLET
de Richard Attenborough
7:00 OH! WHAT A LOVELY WAR
(John Mills, Corin Redgrave)
9:30 SHOP ON MAIN STREET
(Ida Kaminska, Josef Kroner)
DEMAIN DIMANCHE 23 JUILLET
de Jon Kador & Elmar Klos
4:30 SHOP ON MAIN STREET
(Ida Kaminska, Josef Kroner)
7:00 RENDEZ-VOUS A BRAY
(Mathieu Carrière, Anna Karina)
9:30 LA SIRENE DU MISSISSIPPI
(Claude Layouh)
J.-L. Trintignant, Christine Lahti
LUNDI 24 JUILLET
7:00 LE VOYOU (de Claude Layouh)
7:00 LE MÉPRIS (de J.-L. Godard)
MARDI 25 JUILLET
7:00 UNE FEMME EST UNE FEMME
9:30 LA SIRENE DU MISSISSIPPI
1248 Bernard 277-4145

théâtre
EXPO-THÉÂTRE: "Tommy" avec les Grands Ballets Canadiens. Sam. 19:00 et 22:00.
THÉÂTRE DES PRAIRIES: "Le deuxième coup de feu" avec G. Pelletier. - Sam. 19:30-22:30 Dim. 20.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: "Charbonneau et le chef" de J. T. McDonough. 21.
LA FENÊTRE: "Le crocodile" de F. H. Camus. - 21h.
LA POUSSIERE: "How the other half loves" de A. Ayckbourn. 23:30 - dimanche relâche.
THÉÂTRE DE SUN VALLEY: "Le Don d'Adam". Sam. 19:30 et 22h. Dimanche relâche.
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID PELLETIER: relâche.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: relâche.
THÉÂTRE DE PORT-ROYAL: relâche.

télévision

SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

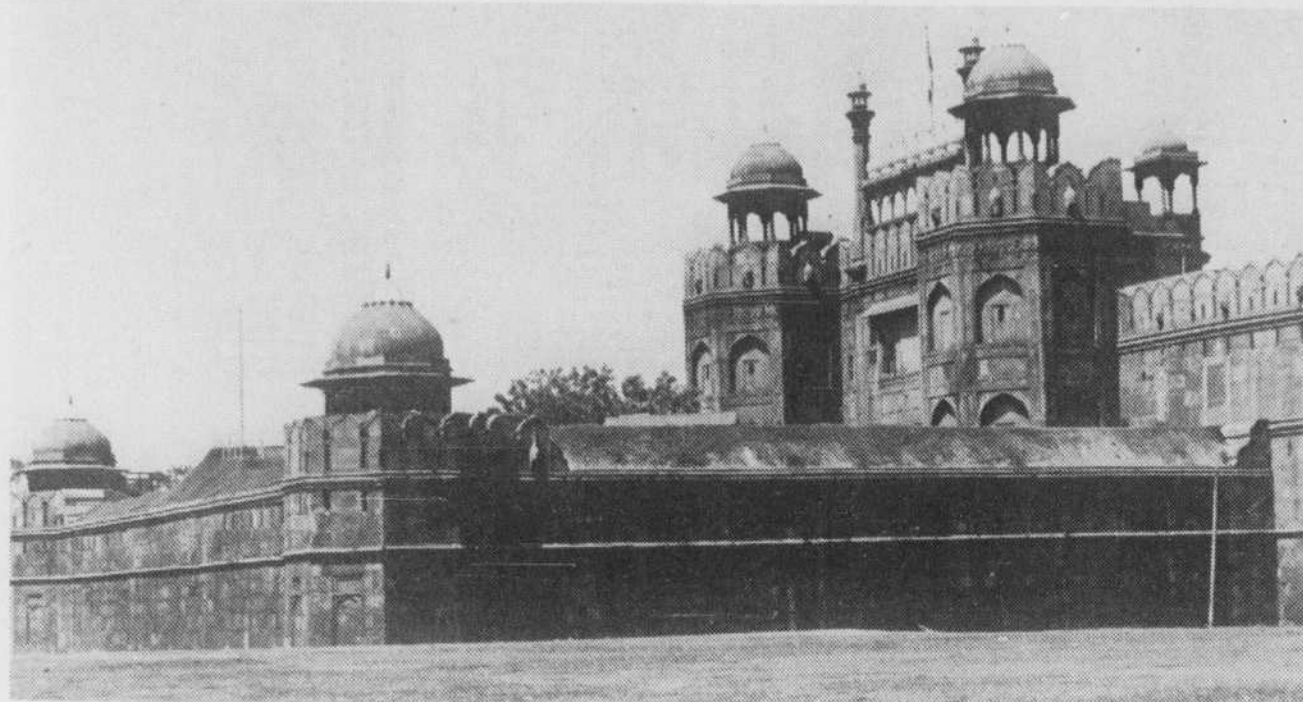
SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

SAMEDI	CBFT 2
9.55 Ouverture et horaire	
10.00 Mon ami Ben	
10.30 Tour de terre	
11.00 Robin-Puise	
11.30 Le chevalier tempête	
12.00 Cent millions de jeunes	
12.30 L'Agriculture de demain	
1.00 Sportball	
5.15 Echos du sport	
6.30 La règle d'or	
6.50 Quentin Durdard	
7.00 Têljournal	
7.30 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: "La nuit des calmars"	
7.50 La demoiselle d'Avignon	
8.00 Billet de faveur	
8.30 "L'Amérique insolite" (documentaire-français 1960)	
10.00 Les grand-mères	
10.30 Têljournal	
10.45 La politique fédérale	
10.50 "Le parti progressiste conservateur"	

KENT: "Ben" 1:40 - 3:30 - 5:25 - 7:25 9:20
LOUIS: "The Godfather" Sam: 1:30 12:30 - 3:30 - 7:00 - 10:15 Dum: 9:30
5:40 - 8:00 "Sunday bloody Sunday" 12:30
5:40 Dum: 1:45 - 5:40 - 9:30 et "Miding cowboy" Sam: 5:40 - 9:30 - 4:30 - 7:30 12:30 - 3:30 - 5:40 - 9:30 - 12:30
MERCURI: "Your Cream" 12:30
MIDI-MINUT: "M - 30 de 5 à 6 Sete," 12:30 5:40 - 8:00 "M - 30" / "Filles faciles" 12:30 5:40 - 8:00
MONKLAND: "Diamonds are forever" 12:30 4:25 - 8:15 "One more time" 12:30 4:25 - 8:15
OUTREMPONT: Sam: "Oh what a lovely way to spend the night" 12:30 7:00 - 9:30 "Shop on Main Street" 4:30 et "Re- dégusé à Bray" 7:00 - "Le Voyon 9:30
PALACE: "Skyjacked" 12:30 - 3:30 - 5:15 7:00 - 9:30
PAINEPAU: "Je suis une nymphomane" - 6:05 - 9:25 et "Chaque merchie cherche son maître" 1:15 - 4:30 - 7:45
PALMIR: "M - 30 de la violence" 2:40 - 5:40 9:15 et "Les sept sauvages" 12:30 - 4:00 7:45
PARISSEN: "Miracle à l'italienne" 12:30 2:40 - 4:50 - 7:05 - 9:25
PECADILLY: Sam: "Carnal knowledge" 12:30 5:40 - 8:00 "Your Midlife" 12:30
PLACE DU CANADA: "The Burglar" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

L'OEIL SUR LES ROUTES



De nombreuses manifestations auront lieu pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Inde, cette année. Le clou des célébrations sera l'allocution que prononcera le premier ministre, madame Indira Gandhi, sur l'emplacement historique de Red Fort, le 15 août.

Fêtes du 25^e anniversaire de l'indépendance en Inde

Il y aura de grandes célébrations en Inde le 15 août, car c'est ce jour-là que commenceront les fêtes du 25^e anniversaire de l'indépendance de ce vaste pays de 550 millions d'habitants.

A cette occasion, le premier ministre, madame Indira Gandhi, fille de l'apôtre de l'indépendance de l'Inde, s'adressera à son peuple du haut des remparts de l'historique Red Fort, à Delhi, capitale du pays. Son allocution sera radiodiffusée et télévisée dans tout le pays.

Le Red Fort, dont il est ici question, fut érigé par l'empereur Shah Jehan, à qui l'on attribue aussi le célèbre Taj Mahal. Il fut le centre de ral-

liement des forces de la guerre d'indépendance en 1857, de même que le site du procès des officiers de l'armée nationale de l'Inde qui cherchèrent à obtenir l'indépendance de leur pays au cours de la seconde guerre mondiale. Tous ces officiers furent condamnés à la prison en 1945, mais on les libéra à la proclamation de l'indépendance et ils sont maintenant considérés comme des héros.

C'est au 17^{ème} siècle que les Anglais s'emparèrent de l'Inde, profitant du moment où la puissance de ses souverains était à son plus bas. Les Marathas et les Sikhs se disputaient à ce moment la suprématie du pays. Pour les Britanniques, c'était l'occa-

sion rêvée de s'infiltrer et de chasser les autres prétendants européens.

Le pouvoir fut d'abord confié à la Compagnie des Indes orientales mais, à la suite de la guerre d'indépendance, il lui fut retiré et il passa aux mains du parlement de Londres.

Dès le début du 20^{ème} siècle, plusieurs groupements entreprirent de réclamer des réformes et certains d'entre eux usèrent de violence; ce n'est qu'au terme du premier conflit mondial que le Mahatma Gandhi entra en scène, incitant à la résistance passive.

L'année 1947 amena l'indépendance mais, même aujourd'hui, ce pays n'est pas sans problèmes. Le Mahatma fut assassiné en janvier 1948; on s'en souvient. A ce moment, l'Inde comptait quelque 552 Etats princiers semi-autonomes entretenant des relations avec la couronne d'Angleterre. C'est grâce à la diplomatie de Sardar Patel, alors adjoint au premier ministre et ministre des Etats

associés que l'Inde devint graduellement un pays unifié.

Pour les touristes qui visiteront l'Inde au cours des fêtes de l'Indépendance, le souvenir qu'ils rapporteront des fêtes demeurera à jamais gravé dans leur mémoire. Partout se dérouleront des festivals et des célébrations organisées tant par le gouvernement fédéral que par les Etats.

Souignons que le 15 août marquera non seulement le début des fêtes de l'Indépendance, mais aussi de l'anniversaire de Sri Aurobindo, le grand maître du yoga. Ce sera son centenaire. Des fêtes auront lieu à Pondichéry, lieu de son exil politique et de son épanouissement spirituel. Aux abords de la ville, sur la côte, se trouve une ville expérimentale du nom de Auroville, ainsi nommée en son honneur. On prétend que les conditions idéales y existent pour connaître et comprendre cet ascète, quelles que soient les différences de culture, de condition et de nationalité.

échos touristiques

Deux étudiantes en techniques touristiques du Cégep de Sherbrooke, campus de Granby, Mme Nicole Trudel et Mlle Suzanne Côté, ont apporté leur collaboration à l'Office du tourisme de Granby pour réaliser un dépliant intitulé "Un coin de l'Estrie". Ce dépliant a été publié par l'Office du tourisme de Granby et les villes de Bromont, Cowansville, Lac-Brome et Waterloo.

Une somme de près de 50.000 DM (75.000 francs) pour la restauration de l'église San Bartolomeo, à Venise, a été réunie par la Commission de la République fédérale allemande pour l'Unesco. Les fonds proviennent de dons offerts par des banques, des compagnies d'assurances, des entreprises industrielles et commerciales ainsi que de personnalités privées. Aujourd'hui menacée de ruine, San Bartolomeo a été pendant des siècles l'église des marchands allemands séjournant à Venise. La somme collectée permettra d'entreprendre les premiers travaux de restauration, dont le coût total est évalué à quelque 900.000 francs.

Les Américains aux Québécois

"Cet été, venez donc nous voir"

par Urgel Lefebvre

"Nous souhaitons une bienvenue tout particulièrement chaleureuse à nos voisins et amis du Québec. Cet été, venez donc nous voir." Ce sont là les premiers mots d'une publication en langue française de l'Office du tourisme des Etats-Unis intitulée "Venez nous voir". Cette publication contient neuf programmes de vacances automobiles dans l'est des Etats-Unis. Les itinéraires tracés conduisent dans les montagnes, au bord de la mer, en forêt, dans les bayous, au royaume du soleil, au pays de l'herbe bleue, au pays des plantations et aux sources de l'histoire.

Ce n'est pas sans raison que les Etats-Unis courtisent le touriste québécois car celui-ci, selon les statistiques du gouvernement d'Ottawa, est plus porté à visiter ses voisins du sud que ceux des autres provinces canadiennes. Les pourcentages sont de 29 et 17 respectivement. Toujours selon les mêmes statistiques, le Québécois qui se rend aux Etats-Unis visite de préférence les Etats de la Nouvelle-Angleterre et la Floride.

Le premier itinéraire proposé dans la brochure de l'Office de tourisme des Etats-Unis passe par la Pennsylvanie, le New Jersey, le Delaware et le Maryland. Pour s'y rendre, à partir de Montréal, il faut suivre la route 9 jusqu'à la frontière, puis la route Inter-Etats 87 jusqu'à Newburgh, N.Y., se diriger vers l'ouest sur la route Inter-Etats 84 jusqu'à Scranton et de là vers le sud pour la route 81E jusqu'au Mont Pocono sur la route Inter-Etats 940.

Le Mont Pocono s'élève à 2.131 pieds au centre du Big Pocono State Park; un mille plus au sud se trouve Memory Town USA, hameau composé de magasins de campagne, de magasins d'artisanat, de marchés aux puces et de musées de cirque. Puis à un mille au sud de Stroudsburg se trouve la Poconos' Wild Animal Farm où les enfants peuvent admirer les ours et caresser les cerfs.

Au point nommé Delaware Water Gap, la Delaware a creusé un abîme et le paysage est spectaculaire. Il faut suivre la Delaware vers le sud jusqu'à la route d'Etat 32 et New Hope, petite ville qui a son théâtre d'été et quantité de musées. On peut y faire des promenades en péniches tirées par des mules ou une

excursion dans le train pittoresque du New Hope and Ivyland Railroad.

Washington Crossing marque l'endroit où Washington fit traverser par ses troupes les eaux glacées de la Delaware en décembre 1776. En traversant le fleuve, on entre dans le New Jersey à Trenton; la route Inter-Etats 33 mène alors sur les bords de l'Atlantique où les stations balnéaires s'étirent depuis le port de New York jusqu'à la baie de la Delaware. La reine de ces stations balnéaires du New Jersey est Atlantic City, où une promenade en planches de 5 milles de long et de 60 pieds de large longe la mer. A Cap May, un traversier mène à Lewes, dans l'Etat du Delaware. Lewes a été fondée par des Hollandais, en 1631, et s'appelait alors Zwaanendael ou Vallée des Cygnes.

La route no 14 devient la route d'Etat no 528 quand on entre dans le Maryland pour aller à Ocean City où l'on trouve, promenade en bord de mer, plage, pêche hauturière, courses sous harnais en juillet et août à Ocean Downs. (En faisant un détour par la route d'Etat 611, vers le sud, on peut aller camper dans l'Assateague Island National Seashore où il y a 39.500 acres de plages, de marais, de dunes et de réserves d'animaux sauvages.)

En allant vers l'ouest par la route US 50 on arrive à Cambridge, vieux port situé près du Blackwater National Wildlife Refuge, où se trouve la plus vaste collection d'oiseaux aquatiques des Etats-Unis. C'est la région de la baie de Chesapeake avec ses 300 ports de plaisance et ses innombrables plages.

A l'autre extrémité du pont sur la baie de Chesapeake se trouve Annapolis, région historique nationale remarquable par son architecture géorgienne. Annapolis était la première capitale des Etats-Unis en temps de paix et est maintenant la ville de l'académie navale des Etats-Unis (ouverte au public).

En suivant la route d'Etat 2 jusqu'au tunnel de Baltimore Harbour, puis l'Inter-Etats 95, on arrive à Wilmington, centre de l'industrie chimique américaine. Au Hagley Museum se trouve la poudrière construite en 1802 par Eleuthère Irénée du Pont, tandis que l'on peut admirer aux jar-



Le monument Washington à Baltimore.

dins Winterthur toutes les plantes qui poussent au Delaware ainsi que des arbres de plus de 300 ans. Quant au musée de Winterthur, il contient dans sa centaine de pièces une collection unique d'arts décoratifs américains des deux derniers siècles.

La route U.S. 13 vers le nord conduit à Chester, la ville la plus ancienne de Pennsylvanie et le lieu même où William Penn débarqua en 1682. Puis en rejoignant la route Inter-Etats 95 on atteint une des villes qui ont fait l'histoire des Etats-Unis: Philadelphie.

C'est dans l'Independence Hall de Philadelphie que fut signée, le 4 juillet 1776 la Déclaration d'Indépendance, et c'est à Philadelphie que fut conçue la constitution des Etats-Unis. A l'Institut Franklin, on peut marcher à l'intérieur d'un cœur humain géant. Autres lieux à visiter: le Philadelphia Museum of Arts, le zoo, le musée Rodin et le musée Barnes. Dans la région de Philadelphie, il faut conduire prudemment, car les fermiers (descendants des Amish, Mennonites, Dunkards et Moraves) se servent encore de charrettes et de chevaux.

Le centre de cette région est Lancaster où se trouve le Pennsylvania Farm Museum.

Peu après Lancaster on traverse la Susquehanna et, en se dirigeant vers l'ouest sur la route U.S. 30, on arrive à York où se trouve le Weightlifters' Hall of Fame, puis à Gettysburg. C'est à cet endroit qu'Abraham Lincoln prononça son célèbre discours sur le "Gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple". Un parc de 16.000 acres commémore en outre la fameuse bataille de la Guerre civile américaine (juillet 1863).

La route U.S. 30, en direction ouest, conduit à McConellsburg, à la région des montagnes Juniata et à Bedford où l'on peut prendre le train à vapeur de l'Everett Historic Railroad, le long de la rivière Juniata. Puis en tournant au nord sur la route d'Etat no 56, on entre dans une série de hauts plateaux jusqu'à Johnstown où un chemin de fer en plan incliné fait gravir une pente de 71 degrés jusqu'à un sommet de 867 pieds au-dessus de la vallée.

La route d'Etat no 271 vers le sud-ouest mène à Ligonier, qui fut un avant-poste anglais durant les guerres avec les Français et les Indiens. Deux milles après la sortie de la ville, les enfants peuvent s'amuser en compagnie du Petit Chaperon Rouge et autres personnages de légende.

Pour revenir au Mont Pocono, on reprend la route U.S. 30, vers l'ouest jusqu'à Pittsburgh, on vire nord sur la route d'Etat no 8 et l'on passe par Butler, Franklin et Oil City pour rejoindre la route U.S. 62. On suit l'Allegheny jusqu'à Warren et l'on traverse l'Allegheny National Forest par la route U.S. 6 jusqu'à Kane, Mt. Jewett, Coudersport, Wellsboro, Mansfield. Là on tourne vers le sud sur la route U.S. 15, puis on traverse Williamsport et la vallée de la Susquehanna jusqu'à Sunbury où l'on tourne vers l'est sur la route U.S. 11 en suivant la Susquehanna jusqu'à Bloomsburg. A Berwick on quitte la route U.S. 11 pour prendre la route d'Etat no 93 et, à Hazleton, la route d'Etat no 940.

VOLS NOLISÉS ET GROUPES

Europe

AIRTOURS

1434 Ste-Catherine ouest
Suite 303 - Montréal
866-5900 ou 866-0770

ENVOIÉES SPÉCIALES

À DESTINATION DE L'EUROPE

À PARTIR DE

\$179.00 (aller-retour)

portion terrestre en surplus
Montréal - Paris
ou Bruxelles, etc.

Départs: tous les jours ou
presque C.I.L.F.

Tél: 737-2618

SPECIAL

ACAPULECO

8 nuits - 9 jours \$255.

ESPAGNE - PORTUGAL

MIAMI

2 semaines à partir de \$540

1 semaine à partir de \$172

Aussi nombreux voyages au Canada et en Europe

Agence de Voyage

Pélican

1390, rue Gifford
Tél: 527-0744

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille.

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.

B- Plan finance Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.

C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous

NOTRE SPECIAL "AIR AUTO"

un plan exclusif et sans concurrence

AIR FRANCE/EUROPE AUTO

CITROËN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

5193 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

EUROP AUTO

Il fait chaud, c'est l'été mais bientôt...

IL FERA FROID!

Dès maintenant

pensez aux pays du soleil

AUTOMNE et HIVER

Choix de croisières en avion à travers le monde avec accompagnateurs qualifiés

28 sept. - 5 pays - 21 jours - \$1,383

ALLEMAGNE - YOUGOSLAVIE - GRECE

TURQUIE - HONGRIE

Croisière "STELLA OCEANIS" - Une semaine

Iles de la mer Égée et Istanbul

5 oct. - 5 pays - 21 jours - \$990

LISBONNE - MADÈRE - CANARIES - MAROC - MADRID

7 oct. - 9 pays - 21 jours - \$1,685

SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE - CAMEROUN - ZAMBIE

RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD - KENYA - OUGANDA - HOLLANDE

40^e CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

MELBOURNE, AUSTRALIE

du 18 au 25 février 1973

Occasion unique de parcourir le Pacifique-Sud

Un circuit éblouissant de soleil et de paysages inédits

Trois voyages sous les auspices du

Mouvement Eucharistique du Canada

et de la revue

Prêtre et Pasteur

(Pères du St-Sacrement)

Départ de Montréal: vendredi, 9 février 1973

LOS ANGELES - un jour

Étape avant de franchir le Pacifique - Excursion à Disneyland

TAHITI - 4 jours

L'île heureuse dans un coin de verdure et de fleurs, paradis luxuriant de ce

joyau français de la Polynésie. Tour de l'île et excursion à Moorea

NOUVELLE ZÉLANDE - 4 jours

Auckland s'ouvre à la fois sur le Pacifique et la mer de Tasmanie.

Excursion enchantée avec grottes de Waitomo avec ses vers-luisants.

Retour: ses geyers et sources thermales réputées.

AUSTRALIE - 6 jours

Séjour de 3 jours à Melbourne: séances du Congrès Eucharistique.

Logement assuré dans des hôtels très modernes au centre de la ville.

Plusieurs promenades au programme: sur la rive de l'île Philip, spectacle

fantastique des pingouins. Autre promenade à Canberra, la capitale

Séjour à Sydney, ville de gracieux et de plages.

À partir de Sydney, Australie, trois options comme suit:

A-ÎLES FIDJI et HONOLULU (voyage abrégé)

Retour à Montréal: 4 mars - 23 jours - \$1,995

B-PACIFIQUE NORD

Manille (3 jours) Hong Kong (3 jours) et Honolulu

Retour à Montréal: 7 mars - 26 jours - \$2,490

Prolongation facultative d'une semaine au Japon

C-TOUR DU MONDE

Indonésie, Singapour, Bangkok, Inde (une semaine), Iran, Istanbul, Paris.

Retour/Montréal: 23 mars - 42 jrs - 11 pays - \$3,475

Direction du tour du monde: M. et Mme François Hone

Itinéraires détaillés sur demande

Tous les tarifs en dollars canadiens

Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél: 845-8221

Le métro à notre porte Station McGill/Union

Notre bureau est ouvert jusqu'à 5h.30 p.m. - Fermé le samedi

Un tour Malavoy...

ESPAGNE

11 sept. au 2 oct.

Voyage organisé assez complet avec:

- Madrid - Tolède - Valence - Barcelone
- Andalousie - Séville - Cordoue - Grenade
- Côte Basque et Côte du Levant
- Repos sur la "Costa del Sol"

Egalement traversées de la France du Sud-Ouest:

- Gascogne - Pyrénées - Périgord

Quinze ans de succès continus
Organisation et vente directe
Hôtels de Luxe et 1^{ère} classe

\$890.

Direction Pedro Villalba, le "guide-gentilhomme"

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 OUEST, DORCHESTER

MONTRÉAL 107, P.Q.

Tél.: 861-2485

Qui dit voyages, dit Malavoy

échos touristiques

BRATISLAVA - Les peintures sur verre sont un des aspects de l'art populaire slovaque. Jadis ornements du foyer des villageois slovaques, elles sont maintenant devenues pièces de musée. On les admire pour leur charme simple et leur beauté. La peinture sur verre atteignit son apogée en Slovaquie dans les premières décades du XIX^e siècle, et aujourd'hui un seul artiste travaille encore dans cette tradition, Ludvik Kamenik de Trnava en Slovaquie occidentale. Mais même ses peintures sont introuvables hors des collections des principaux musées slovaques, tels le château de Bratislava, le musée national slovaque de Martin et le musée de Slovaquie occidentale de Trnava.



l'agence
digne de
confiance

POUR TOUTES RÉSERVATIONS

CONSULTEZ NOS EXPERTS



3428 ST-DENIS

842-1751

Galerias d'Anjou

353-7650